

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction



Après l'enlèvement d'un magistrat italien par les « Brigades rouges » L'ENQUÊTE PIÉTINE

Quarante-huit heures après l'enlèvement du juge Giovanni D'Urso par les « Brigades rouges », vendredi soir, à Rome, les enquêteurs ne disposent toujours d'aucun élément concret permettant de les mettre sur la piste des ravisseurs.

L'authenticité de la double revendication de l'organisation terroriste d'extrême-gauche ne fait pour eux plus de doute: les « BR » ont, dans un coup de téléphone au quotidien romain « Il Messaggero », annoncé l'enlèvement, vendredi à 22 h. 45, puis fait parvenir, samedi après-midi, à « Repubblica », autre quotidien de la capitale, un document photographique attestant que le directeur du Troisième bureau de la Direction générale des peines au ministère de la Justice est bien entre leurs mains. (Voir notre Béline AP ci-dessus).

M. D'Urso y apparaît, les traits tirés par la fatigue, tenant un écriteau des Brigades rouges devant un rideau portant l'étoile à cinq branches, légèrement asymétrique, caractéristique des « Brigades rouges ».

Ce document est identique à ceux qui avaient bouleversé l'opinion publique après l'enlèvement d'Aldo Moro.

► Suite en dernière page

Chine: éviction en douceur Hua Guofeng «démisionne»

Le président du Parti communiste chinois (PCC) Hua Guofeng a accepté de renoncer à son poste, indiquait-on hier à Pékin, de source sûre.

La décision de M. Hua, qui a déjà perdu cette année sa fonction de premier ministre, a résulté d'un accord conclu au plus haut niveau du PCC. Selon cet accord, le rôle de M. Hua pendant la révolution culturelle n'a pratiquement pas été évoqué au cours du procès en cours de la « bande des quatre » dirigée par Jiang Qing, veuve de Mao Tséoung, indique-t-on de même source.

M. Hua, 59 ans, avait pris la tête du PCC à la mort de Mao, il y a quatre ans.

Il sera remplacé par M. Hu Yaobang, 65 ans, actuellement secrétaire général du PCC, un des proches de l'homme fort du régime post-maoïste, le vice-président du PCC, Deng Xiaoping.

La radio chinoise a d'ailleurs accordé hier soir une grande importance à une interview de M. Hu Yaobang.

« Il est du point de vue unanime de l'ensemble du parti que de 1966 à 1976, ces dix années de prétendue révolution culturelle ont été un grand désastre. Rien n'était correct, rien

n'a eu d'effet positif. Tout cela était négatif », a-t-il déclaré dans une interview accordée au quotidien du Parti communiste grec de l'intérieur et cité par la radio.

M. Hu ajoute qu'il faut faire des efforts pour renforcer la « démocratie socialiste », restaurer une bonne façon de travailler au sein du parti et revoir l'économie. (ats, afp, ap)

LA CHAUX-DE-FONDS

Le feu au home d'enfants

Lire en page 3

À NEUCHÂTEL

Musée inauguré

Lire en page 7

DELÉMONT

La mairie demeure socialiste

Lire en page 23

En France Mort du ministre de la Défense



M. Joël Le Theule, ministre français de la Défense (notre béline AP), est mort d'une crise cardiaque dans la nuit de samedi à hier, annonce le ministère de la Défense. Il avait 50 ans.

M. Joël Le Theule était originaire de Sable-sur-Sarthe (Sarthe) (ouest de la France), où il est décédé. Il devait recevoir M. René Lévesque, premier ministre du Québec.

Ministre de la Défense depuis le 2 octobre 1980, M. Le Theule était agrégé de géographie. Maire de Sable depuis 1959, élu député UNR (gaulliste) de la Sarthe en 1958, il était spécialiste des questions militaires et de l'information.

Constamment réélu dans la quatrième circonscription de la Sarthe depuis 1958, il a été successivement vice-président puis président de la Commission de la défense nationale à l'Assemblée nationale.

► Suite en dernière page

Les Américains veulent mieux protéger leurs sites nucléaires à l'étranger

- par Carl HARTMAN -

Les armes nucléaires américaines qui sont situées en dehors du territoire national, notamment en Europe, nécessitent des mesures de sécurité plus importantes contre les terroristes et ce rapidement, affirme le General Accounting Office (GAO), la Cour des comptes américaine, dans un rapport approuvé par le Pentagone.

Le GAO signale que dans certaines régions en Europe occidentale, les efforts commencés en 1972 pour améliorer la sécurité n'ont pas encore été

suisés d'effets. Le GAO estime qu'il est « impératif » que les armes américaines soient protégées, où qu'elles soient.

Des milliers d'armes nucléaires américaines sont entreposées en RFA, Grande-Bretagne, Corée du Sud et dans d'autres pays. Le Japon, la Norvège et le Danemark ont annoncé en public qu'ils refusaient la présence de telles armes sur leur sol.

Le rapport du GAO était classé « top secret »; mais les journalistes ont pu avoir un résumé du dossier, limité à l'Europe.

Le GAO recommande que le Congrès américain et le Département de la défense s'attachent à améliorer « rapidement » la sécurité de tous les sites européens qui sont tous situés dans des pays de l'OTAN.

Le GAO précise que jusqu'aux années 1970, la menace sur les armes nucléaires venait surtout des espions. Mais en 1972 le Pentagone et plus tard l'OTAN ont changé leur approche du problème. Ils ont lancé un programme pour protéger les sites des armements nucléaires contre les terroristes.

Il a fallu attendre 1975 pour que le Pentagone mette au point les exigences minimales, qui ont déjà été révisées deux fois. La dernière révision remonte à 1978.

De son côté, l'OTAN a déterminé ses propres normes entre 1975 et février

1979. Pendant cette période, indique le GAO, le Pentagone a commencé à améliorer la sécurité de certains sites - payant lui-même les travaux, au lieu de passer par l'OTAN où 14 autres pays se partagent les coûts.

« La construction d'équipements comme des tours de garde, de meilleures barrières, un meilleur éclairage, et des systèmes de communication plus efficaces, a été réalisée dans de nombreux sites en Europe. »

► Suite en dernière page

Tchad: les forces françaises prêtes à intervenir à tout moment

A la suite de la mise en garde de l'Elysée contre la poursuite de « l'intervention étrangère » au Tchad, on soulignait hier dans les milieux proches du ministre de la Défense que les forces d'action extérieures de la France pouvaient passer à l'action à tout moment.

« Il n'y pas d'état d'alerte dans les forces d'action extérieures françaises », précisait-on mais ces unités sont en « disponibilité opérationnelle », ce qui signifie qu'elles pourraient être envoyées en mission si le président en décidait ainsi.

Or une telle décision ne constituerait

plus maintenant une surprise. Sans mentionner la Libye, l'Elysée a fait savoir que « la France est gravement préoccupée par la nouvelle détérioration de la situation dans ce pays résultant de l'intervention d'éléments étrangers armés... elle met en garde contre la poursuite de cette intervention qui impose de nouvelles souffrances à des populations déjà si éprouvées et qui est contraire aux accords conclus par les Etats africains et les diverses parties tchadiennes et menace la stabilité de la région. »

► Suite en dernière page

OPINION

Coupables d'indifférence

« Nous ne savions pas... Combien de fois Arméniens et juifs se sont-ils vu opposer cette pauvre excuse comme seule explication à l'horrible silence qui entourait le martyr de leurs peuples ? Des milliers, des millions de fois ?

Peu importe finalement. Aujourd'hui, on sait.

On sait qu'au fin fond de la Turquie, alors que le 19e siècle basculait dans l'époque moderne, des centaines de milliers d'Arméniens périrent. Comme périrent des millions de juifs dans ce vaste univers concentrationnaire que fut le IIIe Reich. Mais il y a aussi une autre chose que l'on sait aujourd'hui.

Une autre monstruosité dont nous sommes tous un peu coupables: durant la seule année 1979, douze millions d'enfants sont morts dans le tiers monde. Non par tués par balles ou dans des chambres à gaz. Mais par la famine, le manque d'hygiène, les maladies.

Tués en quelque sorte par l'indifférence du monde.

Ces chiffres sont publiés dans le tout récent rapport annuel de l'UNICEF, soit le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Un rapport qui précise que cette hécatombe ne concerne que les cent vingt-deux millions d'enfants nés l'an dernier.

Qu'en Afrique noire, la situation est pire encore: la moitié de la jeunesse y souffre de malnutrition et un être sur cinq meurt avant d'avoir atteint cinq ans.

Dans certains pays, cette proportion atteint même le taux d'un enfant sur deux.

Alors que peut-on faire face à cette situation ?

Enormément selon l'UNICEF. Pour répondre aux besoins des plus criants des régions et des peuples les plus démunis, il suffirait en effet que le monde accepte de consacrer 12 à 20 milliards de dollars supplémentaires au développement, par année, et cela au cours des deux décennies à venir.

Une somme folle, impensable en cette période de crise économique mondiale alors que l'Occident déjà a de la peine à digérer les hausses successives du prix du pétrole ?

Le rapport rappelle que cette somme ne représente que les dépenses mondiales d'armement pendant quinze jours.

Une comparaison édifiante, mais qui elle aussi tombe à un bien mauvais moment.

C'est-à-dire en une période de tension politique maximale qui incite plutôt les divers gouvernements à tenter de convaincre leurs peuples de la nécessité d'un nouvel accroissement des budgets militaires...

Une tension qui rend plus aléatoires encore les espoirs que l'on pouvait conserver en un dialogue Nord-Sud déjà empêtré dans des conflits d'intérêts difficilement surmontables.

Pourtant, malgré tout cela, malgré aussi le fait indéniable que le comportement de certains gouvernants des nations concernées fait souvent une mauvaise publicité au tiers monde, ces douze millions de cadavres d'enfants nous interpellent trop fort pour que l'on puisse dissimuler notre lâcheté éventuelle derrière une prétendue impuissance.

Roland GRAF

► Suite en dernière page

A l'issue des premières élections générales en Ouganda depuis 18 ans Le retour au pouvoir de M. Milton Obote

Le « père de la nation » ougandaise, M. Milton Obote, qui dirigea le pays depuis l'indépendance en 1962 jusqu'à la prise du pouvoir par Amin en 1971, a été ramené au pouvoir par les électeurs ougandais qui ont voté pour la première fois depuis dix-huit ans.

Le Parti démocratique (DP) qui avait d'abord annoncé avoir remporté une large victoire, conteste maintenant la validité des élections et réclame l'organisation d'un nouveau scrutin. L'éventuelle annulation de quelques sièges ne devrait

toutefois par remettre en cause la victoire de l'UPC (Congrès du peuple ougandais), qui bénéficie d'une confortable avance.

Les membres et supporters des deux principaux partis ont accueilli les résultats sans violences.

► Suite en dernière page



Des militaires ougandais célébrant à leur manière la victoire de M. Obote (béline AP)

Sports

- SKI: Peter Muller et les alpins suisses en vedette.
- HOCKEY: les positions se précisent.
- FOOTBALL: on a joué durant le week-end.
- BASKETBALL: victoire féminine pour Abeille.
- CYCLOCROSS: Zweifel «intouchable».
- BOXE: trois championnats du monde.
- VOLLEYBALL: succès loclouis en ligue B.

Lire en pages 13, 14, 16, 18, 19 et 22.



Livres nouveaux

Le défi de la micro-électronique

par Jean-Pierre Ghelfi



Un des bienfaits déjà existants de l'électronique: cette machine mise au point par IBM et qui est capable de traduire en paroles les informations tapées à la machine à écrire. Destinée aux dactylographes aveugles ou souffrant de graves troubles visuels, elle synthétise le langage sans aucune limitation de vocabulaire.

Cette unité d'audition permet aux handicapés de la vue d'entendre ce qu'ils ont tapé ou ce qui a été mémorisé sur le support magnétique de la machine.

Ce dispositif peut non seulement prononcer et épeler des caractères, mots ou phrases, mais aussi mentionner les signes de ponctuation et les majuscules, voire faciliter l'utilisation de la machine à écrire en indiquant, par exemple, la position de la tête imprimante sur la feuille de papier. (asl)

Micro-processeur, micro-ordinateur, ordinateur, cerveau électronique, autant de termes qui font frémir pas mal de gens. Ils y voient le grand «manou» du vingtième siècle, l'ogre inhumain qui nous dévorera tous, la machine qui nous hachera menu, après avoir fouillé et farfouillé dans nos secrets les plus intimes, et les avoir étalés au grand jour sur de vastes feuilles de papier zébré vomi par les imprimantes ultra-rapides.

A tous ces terrorisés, qui la plupart du temps ignorent tout de l'essentiel de ce qu'ils craignent, on ne saurait assez recommander la lecture de ce petit livre, édité par la FTMH, signé Jean-Pierre Ghelfi et intitulé «Le défi de la micro-électronique». Bien que parlant de minuscules «puces», il a beaucoup de poids et remet beaucoup de choses à leur seule et bonne place.

Pas pédant pour un sou, évitant les digressions scientifiques qui passeraient par-dessus la tête du profane, l'auteur sait à merveille traiter de

son vaste sujet, qui ne touche pas seulement à la science et à la technique, mais a et aura encore d'importantes incidences sociales.

On pourrait presque dire que l'avenir du monde dépendra en grande partie de ces petits «chips» de germanium et de silicium qui, sur quelques millimètres carrés, concentrent des centaines de transistors et de résistances et qui, groupés selon un schéma logique, paraissent capables de réfléchir. Alors qu'ils ne le sont pas, ou pas encore. Ils ne font qu'obéir à l'homme, ils ne font que suivre le «programme» établi par l'homme. Bêtes, mais très disciplinés, a-t-on pu dire avec raison des micro-processeurs. Et nous ajouterons: extrêmement rapides, faisant des milliers, voire des millions d'opérations en une fraction de seconde. C'est leur seule supériorité... Les craindre, c'est donc surtout redouter ce que fera l'homme de ces merveilleuses machines.

Le livre de Jean-Pierre Ghelfi pose bien ce problème, parmi d'autres. Il n'annonce pas de catastrophe, bien que son auteur reste très lucide sur les conséquences toujours possibles de l'utilisation à outrance des produits de l'électronique.

A notre connaissance, cette brochure n'a pas son équivalent, en tout cas en langue française. Elle est bien structurée, bien pensée, bien écrite, en un style clair et précis, sans vai-

nes fioritures. Son auteur s'est documenté aux meilleures sources et trace un vaste panorama de tous les services que rend et que rendra l'électronique dans la vie des entreprises et des individus, sans en céler les méfaits toujours possibles. Mais les désigner si nettement, c'est déjà en grande partie les conjurer, puisqu'un homme averti en vaut deux.

Même celui qui ignore tout du jeu des électrons dans les diverses couches métalliques d'un transistor, même celui qui ne sait pas ce qu'est une barrière de potentiel, comprendra aisément les explications de l'auteur. Tout simplement parce qu'il a su parfaitement éviter tous les termes savants, toutes les acrobaties verbales si chères aux spécialistes, et renoncer aussi à se lancer dans des démonstrations de pure mathématique.

Jean-Pierre Ghelfi semble prendre son lecteur par la main, et le conduire dans les méandres de l'électronique à ses débuts, puis suivre avec lui le fil qui, d'un récent passé, conduit vers un avenir que l'on redoutera beaucoup moins après avoir suivi ses explications.

Il traite ainsi des énormes premiers «cerveaux électroniques», réduits aujourd'hui à la taille d'un paquet de cigarettes et de l'état actuel de cette technique: télécommunications, satellites, petit écran TV et servant quasi «à tout faire», banques de données, bureautique (autrement dit application des ordinateurs et micro-ordinateurs au travail administratif et comptable), l'ordinateur à l'école, les machines et les outils électroniques et leurs possibles et probables répercussions sur le marché du travail, tant côté patrons que côté ouvriers.

Il termine, sans démagogie aucune, par une profession de foi syndicaliste qui rassurera certainement le lecteur-qui-redoute-l'avenir: certes, la micro-électronique aura des conséquences pour la moitié de tous les emplois. S'il est certain que les nouvelles technologies ont déjà eu et auront encore des résultats négatifs pour certaines catégories de travailleurs et d'entreprises, étant donnée la rapidité de leur implantation, les syndicalistes pensent qu'elles peuvent aussi ouvrir des horizons insoupçonnés à moyen et à long terme.

Se basant sur une étude sérieuse et approfondie du problème faite dans les pages qui la précèdent, cette conclusion est de nature à calmer les appréhensions de ceux en qui le seul mot d'ordinateur éveille des cauchemars. Voilà un livre intelligent, rassurant, riche de substance, d'un auteur clairvoyant.

J. Ec.

Journal de l'année

14e volume. Edition 1980

L'actualité d'aujourd'hui nous fait souvent regretter de ne pas mieux nous souvenir de celle d'hier, ou de n'avoir pas pu voir sur le vif l'importance réelle de tel ou tel événement qui, en fait, a été le point de départ d'un engrenage.

On peut ainsi se demander si la révolution islamique, le problème du pétrole et l'affaire des otages ont vraiment fait de Téhéran le centre du monde. Quel a été le poids de la crise irano-américaine dans l'élection de Ronald Reagan? Comment les chroniques affrontements irako-iraniens ont-ils dégénéré en guerre ouverte? A la suite de quels rebondissements les chars soviétiques ont-ils envahi l'Afghanistan, avec, dans leur sillage, des répercussions comme le boycott partiel des Jeux olympiques ou les aléas de la conférence de Madrid?

Le «Journal de l'Année» édition 1980 semble plus nécessaire que jamais pour reconstituer les étapes et pour comprendre l'enchaînement vers cet espèce de vertige collectif qui, dans les douze mois écoulés, a progressivement saisi tous les Etats du monde.

Pour importante qu'elle soit, la vie politique dans le monde n'est cependant pas l'unique objet du «Journal de l'Année». Il retrace également tout ce qui a compté pour la vie des hommes, dans tous les autres domaines. Il passe en revue les lettres, les arts, les spectacles. La rubrique scientifique retient l'attention, en particulier avec le dossier consacré au rapport *Sciences de la vie et société*, qui propose la bio-industrie et la biotechnique françaises des axes de développement raisonnés pour les vingt années à venir. Dans le domaine religieux, des points saillants sont dégagés pour chaque confession, tels que la ligne d'action de Jean Paul II, l'attaque sacrilège et sanglante de La Mecque, les élections aux grands rabbats de France et de Paris.

La vie quotidienne est, elle aussi, présente. S'ouvrant sur le dossier de la sombre condition des 52 millions d'enfants qui travaillent dans le monde, à l'encontre de toutes les législations, elle relate tout ce qui intervient dans notre mode de vie habituel, jusqu'au problème inquiétant que posent les animaux de compagnie dans la ville. Le volume s'achève avec le vaste chapitre des sports, où les amateurs retrouveront non seulement les résultats des XIIIe Jeux d'hiver de Lake Placid, mais aussi les palmarès de toutes les grandes compétitions de chaque sport.

Comme ses prédécesseurs, ce quatorzième «Journal de l'Année» offre une très abondante illustration photographique et de nombreux schémas qui complètent la documentation fournie par les exposés, les enquêtes et les analyses. La chronologie détaillée permet de retrouver le calendrier précis des événements (du 1er juillet au 30 juin), tandis que la nécrologie rappelle les grands disparus. (Larousse.)

L'insomnie réparatrice en cas de dépression ?

Le fameux «sommeil réparateur» n'est pas valable pour tous les cas. Pour les personnes victimes d'états dépressifs, c'est bien plutôt la privation de sommeil qui peut être salutaire, ont constaté le psychiatre Rainer Tölle et le psychologue Urban Götze (Université de Münster-Westphalie).

Les patients examinés dans le cadre d'un projet de recherche souffraient d'insomnie et ils ne furent pas peu étonnés au début du conseil donné par les chercheurs: rester volontairement éveillés une nuit durant. Le renoncement intentionnel au sommeil fut pourtant couronné de succès chez la plupart des sujets: les dépressions et leurs phénomènes concomitants tels que l'anxiété, la tachycardie et les maux de tête, disparurent souvent pendant plusieurs semaines.

Les médecins de l'âme ne peuvent pas encore expliquer totalement le mécanisme d'action de leur «traitement». Les chercheurs de Münster précisent que la privation de sommeil ne doit pas durer plus d'une nuit. Si l'on n'enregistre pas aussitôt le succès escompté, l'expérience ne doit être reprise au plus tôt que cinq jours après. (dad)

A. C.

(Ed. Messeliner)

Utile !

Un cadeau: la sécurité

Les garçons et fillettes jusqu'à l'âge de six ans sont exposés aux dangers dans une mesure dépassant la moyenne, parce qu'ils ne sont pas à même de les reconnaître et de s'en protéger. Leur tendance naturelle, de tout explorer en jouant, conduit au fait qu'ils sont deux fois plus fréquemment impliqués dans un accident mortel que les enfants du groupe comparatif de sept à 14 ans. Cela exige des parents de la vigilance et la connaissance des risques.

Afin de combler la lacune existant dans ce domaine, le Bureau suisse de prévention des accidents a créé, (en commun avec la société d'assurances «Winterthur»), le Courrier BPA-Enfants.

Ce matériel d'enseignement et d'information, illustré, contient des conseils et indications pour prévenir les accidents dans le jeu, le sport, la vie domestique et la circulation routière.

Les différents numéros du Courrier BPA-Enfants parviennent aux parents, à intervalles réguliers, au fur et à mesure que les enfants grandissent. Pour les six prochaines années, 12 numéros sont prévus, avec parution semestrielle. Chacun d'eux est adapté à un groupe d'âge précis.

Le numéro un qui vient de paraître traite des thèmes concernant les premiers mois de vie du nourrisson. Les éditions successives seront adressées gratuitement, soit directement ou par l'intermédiaire des préposés-BPA à la sécurité de leur commune. Elles permettront aux parents de s'occuper de façon appropriée de la sécurité de leurs enfants. Texte et illustration sont voulus simples et évitent tout effet pouvant provoquer l'anxiété! Des spécialistes de la prévention des accidents et de l'éducation routière ainsi que des médecins et psychologues collaborent à la réalisation de ce courrier, conçu sur la base de tests réalisés auprès de mères et de pères. Le Courrier BPA-Enfants sera envoyé à plus de 50.000 parents de nourrissons encore avant Noël. (sp)

Lieux et histoires secrètes de Suisse

par Henri-Charles Tauxe

«D'une désespérante sagesse, le «peuple des bergers»? En un sens peut-être, mais nous savons qu'il faut se méfier des eaux dormantes. Nos cohortes de travailleurs supérieurement organisés ne doivent pas nous cacher «l'autre peuple», celui des guérisseurs et des herboristes, fous de Dieu et fous du Diable, menant grand tapage sabbatique par monts et vaux, entourés de la meute des esprits, des dragons, des animaux fantastiques, sans oublier quelques femmes dangereusement enchantées. Peuple qui ne cesse de remonter à nous d'un passé où les puissances du sacré étaient tenues pour redoutables...»

Après avoir fait le tour du monde en 80 jours, sur les traces de Philéas Fogg, Henri-Charles Tauxe s'est lancé dans un nouveau voyage, sans sortir de la Suisse cette fois-ci, mais en allant très loin dans l'univers du mystère et de l'inattendu. Car ce n'est pas la moindre des découvertes que ménage son nouveau livre: derrière ses paysages tranquilles et ses sages perspectives, la terre des Helvètes possède une vie secrète dont les origines nous plongent dans l'humanité de toujours.

Des pierres enfouies dans les forêts, des ponts diaboliques, des tours à trésors et cent lieux divers attendent, un peu partout dans notre pays, le voyageur de l'insolite. Nous nous targuons d'être devenus «raisonnables» mais nous continuons, à chaque moment important de l'existence, de respecter des coutumes, des superstitions directement héritées de nos ancêtres. Qui peut assurer n'avoir jamais dit «touchons du bois»?

Savez-vous que la dernière sorcière a été exécutée en Suisse il y a moins de deux siècles? L'étude des pratiques de sorcellerie et des procès intentés aux «possédés» révèlent un monde de cauchemar et de folie. Pour faire diversion, nous connaissons les joies du Carnaval, dont les masques ont traversé les siècles pour nous faire entrer dans le temps béni de la fête.

La Suisse est riche en animaux légendaires, de l'ours bien connu aux serpents et dragons, sans oublier vermine et insectes que l'on excommuniait au Moyen Age. Quant à l'histoire que nous apprenons dans les manuels, elle ne nous révèle pas certains épisodes «fous», déconcertants, que l'on déguistera comme le «suspense» d'un policier...

Pas de doute, on court de surprise en surprise dans ce livre où l'on finit par se persuader avec l'auteur que la Suisse est bien, dans ses profondeurs, le «peuple des bergers envoûtés»!

Cet ouvrage de 268 pages, dont 55 illustrations pleine page en noir et 16 en hors-texte couleurs, de format 20 x 24,5 cm., fait partie de la collection «Lieux et Histoires Secrètes de...» que les Editions de la Porte Verte (Paris-Lausanne) publient depuis deux ans. (sp)

Noël dans les cantons romands

Les artisans de ce livre ont rassemblé avec ferveur et respect ce que nos cantons romands ont conservé chacun de traditions populaires, d'œuvres d'art, de témoignages, d'objets, de documents de toute nature. Ils racontent comment on célébrait jadis et comment on célèbre aujourd'hui encore la fête de Noël. Du Moyen Age à nos jours, ils emmènent le lecteur par le texte et par l'image de l'Ajoie au val d'Anniviers, de Genève ou du Val-de-Travers à Gruyères ou à Château-d'Oex en passant par Valeyres-sous-Rances, le Vully, La Chiesaz ou le Chablais.

Noël, la fête chrétienne la plus populaire, la plus simple de toutes, a pourtant connu chez nous - dans les cantons catholiques comme en pays réformé - une histoire curieusement mouvementée. Car les Eglises, soucieuses de préserver l'esprit de la Fête de la Nativité, ont freiné plus d'une fois les réjouissances, les coutumes, voire les superstitions que la joie de Noël suscitait dans l'imagination populaire.

Ces deux tendances entre lesquelles

nos aïeux n'ont cessé d'être tiraillés illustrent d'ailleurs parfaitement la nature de cette fête dont l'attrait reste vivace en chacun de nous: d'un côté la venue de Dieu sous l'apparence d'un nouveau-né pauvrement emmaillotté et couché sur la paille d'une étable; de l'autre la jubilation causée par cette nouvelle, qui se traduit par l'humble adoration des bergers, mais aussi par l'or et l'encens des Rois mages - jubilation perpétuée, au milieu de longs hivers, par l'ardeur des fidèles nourris de croyances ancestrales. Et puis, même dans les cœurs et les foyers les plus détachés de la religion, Noël a la douceur unique d'une fête où le don, la fraternité, l'amour (appelons-le comme nous voulons) prend pour un jour la première place.

«Noël dans les cantons romands», inventaire chaleureux, tantôt grave, tantôt bonhomme, de nos croyances et de nos traditions, reflète toute la richesse du cœur humain.

Un très beau livre, qui mérite de pénétrer dans chaque famille du pays. (Ed. Payot, Lausanne) H. G.

Une image du Noir et de sa culture

par Iyay Kimoni

Il s'agit d'une interprétation européenne de l'Afrique noire, interprétation ayant comme point de départ 1885, année où le Noir fait brusquement irruption dans les lettres européennes. Ce n'est plus le «bon sauvage» de Rousseau, mais un être inférieur tel que le conçoit Gobineau: «La variété mélanienne est la plus humble, écrira le comte de Gobineau, et git au bas de l'échelle. «Dans l'esprit de l'auteur de l'«Essai sur l'Inégalité des races humaines», le Noir est un être inférieur qui inspire plus de mépris que de condescendance, c'est

l'homme inculte qu'il faut s'efforcer de civiliser. A. de Gobineau n'a pas été en mesure de vérifier combien ses théories étaient fausses. S'il vivait aujourd'hui, il pourrait constater que la «variété mélanienne» est aussi capable que les représentants de la race blanche de graver les chelons d la on aissance t de parvenir aux fonctions qui supposent une intelligence supérieure.

Néanmoins, par le canal des littératures européennes on a imposé une image du Noir qui a servi les intérêts du colonialisme. Cependant, en marge de cette image raciste du Noir en naît une autre inspirée par des travaux plus sérieux. On découvre alors la véritable sensibilité du Noir, tandis que lui-même prend conscience de son identité et se révolte contre sa condition de «colonisé».

Cette étude originale est d'une grande actualité.

A. C.

(Ed. Messeliner)

Les livres les plus lus

Titres	Auteurs	Editeurs	Classement précédent
1. Le défi mondial	Serv.-Schreiber	Fayard	2
2. Gaspard, Melchior & Balthazar	Tournier	NRF	3
3. La Nomenklatura	Voslensky	Belfond	1
4. La poudre de sourire	Métraiiller	Clin d'œil	4
5. Le jardin d'acclimatation	Navarre	Flammarion	non classé
6. Les Chênes verts	Caster	BFB	7
7. La femme au temps des cathédrales	Pernoud	Stock	10
8. Désert	Le Clezio	NRF	non classé
9. Les lits à une place	Dorin	Flammarion	5
10. Mémoires d'un carnassier	Garzaroli	Denœl	8
11. Il est encore temps de vivre	Garaudy	Stock	10

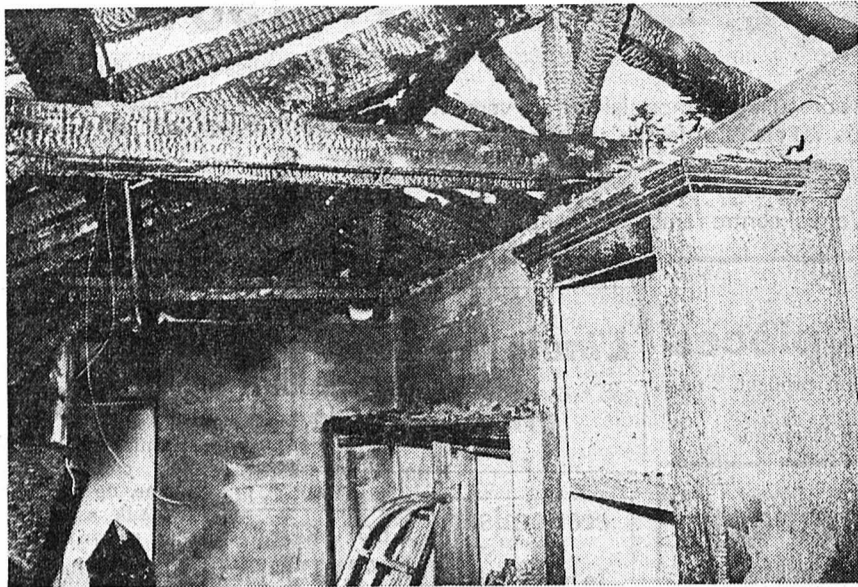
Liste établie d'après les renseignements fournis par dix libraires de Suisse romande et portant sur la quinzaine du 1er décembre au 15 décembre 1980.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le home de La Sombaille théâtre d'un incendie

Acte de malveillance à l'origine du sinistre?

Samedi soir, le home d'enfants de La Sombaille l'a échappé belle. Et sans la rapide intervention des premiers secours et des pompiers, et au vent qui n'a bien voulu se lever que plus tard dans la soirée, il est certain que l'ensemble des combles de ce bâtiment, qui abrite en permanence une quarantaine d'enfants et le directeur de l'établissement, auraient été totalement la proie des flammes. Finalement, grâce à un travail remarquable, seul un tiers de l'immeuble a subi des dégâts qui s'élevaient selon les premières estimations à près de 400.000 francs.



Le local qui contenait du matériel de sports divers a été totalement détruit.

Il était très exactement 18 h. 26 lorsqu'un éducateur du home donna l'alarme. Aussitôt, les PS se rendirent sur les lieux au moyen du tonne-pompe léger, du tonne-pompe lourd et du camion-échelle. A leur arrivée sur les lieux, toute la toiture de l'aile ouest était en feu. Immédiatement, les premiers secours, au nombre de six, commandés par le capitaine André Kohler, attaquèrent le foyer par l'intérieur avec deux lances. Le feu menaçant de franchir le mur mitoyen, une troisième lance fut mise en place par la cage d'escaliers située du côté est. Cela permit de stopper l'avance des flammes. Entre-temps, les groupes 12, 13, 14 et 15 du bataillon furent alarmés ainsi que les officiers de l'état-major et les hommes du service technique. D'autres véhicules dont le PC mobile, le fourgon matériel et le véhicule de protection contre le gaz furent aussi appelés en renfort. Dès son arrivée sur les lieux, quelques minutes à peine après l'alarme, le major Jean Guinand reprit le commandement des opérations.

En raison de l'intense fumée qui se dégageait, provoquée par la combustion d'un nombreux matériel (divan, patins, skis, papiers) des hommes porteurs d'appareils contre les gaz durent être engagés. Pour préserver le mobilier des chambres des pensionnaires situées juste au-dessous, des bâches furent installées.

Peu avant 19 heures, les pompiers se rendirent maîtres du sinistre. Et à 22 heures tout était terminé, les 35 hommes engagés au total étaient licenciés. Durant toute la nuit toutefois, une étroite surveillance a été opérée par la police locale.

Et les enfants? Au nombre d'une quinzaine (les autres se trouvaient chez leurs parents pour passer le week-end), ils furent évacués dans le calme avant l'arrivée des premiers secours. Ils ont passé la nuit dans la ferme appartenant à l'établissement et situé à quelques centaines de mètres de là.

Le président du Conseil communal, M. Francis Matthey, le responsable du home d'enfants, le conseiller communal Robert Moser et le directeur du service du feu, le conseiller communal Charles-Henri Augsburg, se sont rendus sur les lieux, de même que le commandant de la gendarmerie cantonale, le capitaine André Stoudmann.

ACTE DE MALVEILLANCE?

Les causes de ce sinistre ne sont pas encore officiellement connues. Une enquête a été ouverte par la police de sûreté. Mais il pourrait s'agir d'un acte criminel ou de malveillance. Le feu a semblé-t-il être bûte à deux endroits différents, ce qui expliquerait la rapidité avec laquelle les flammes ont crevé le toit sur toute sa largeur.

APPEL AUX AGRICULTEURS

Cet incendie a pu être maîtrisé dans un temps record. Mais il ne l'aurait peut-être pas été si les pompiers n'avaient pas trouvé rapidement la borne hydrante située à proximité. C'est la raison pour laquelle, les responsables de la lutte contre l'incendie lancent un appel aux agriculteurs qui possèdent une borne hydrante de constamment la dégager de la neige.

On ne sait jamais!

M. D.

état civil

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

Naissances

Meisterhans Romain, fils de Georges Alain et de Patricia Denise, née Voirol. - Stalder Marianne Marie-Ange, fille de Joël Arnault et de Patricia Anne, née Jodry. - Oppliger Coralie, fille de Daniel Gottlieb et de Marianne Andrée, née Sammt. - Garcia Tania, fille de José et de Berta, née Lopez. - Bueche Florine, fille de Laurent Christophe et de Micheline, née Ray. - Fernandez Raquel, fille de Jose et de Maria Mercedes, née Terol. - Sabatino Vincenzo, fils de Armando et de Caterina, née Giannatiempo. - Messerli David Jean-Claude, fils de Jean-Claude Hervé et de Filomena, née Lobello. - Nobs Mirjam Ilona, fille de Jean René et de Josina Dina, née Berger.

Promesses de mariage

Besançon Patrick Robert et Veuthey Brigitte Andrée.

Décès

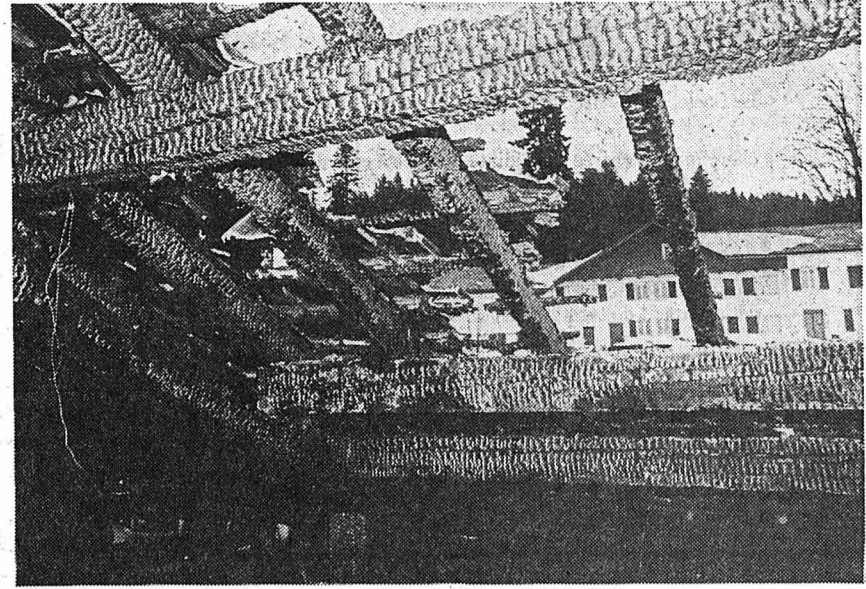
Gammenthaler, née Huguenin-Vuillemet, Hélène Sophie, née en 1884, veuve de Gammenthaler Adolphe.

ADRESSEZ-VOUS A L'ARTISAN

Bijouterie Henri Bailod

Daniel-JeanRichard 44 - 1er étage
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 14 75

P 2022



Le toit a été la proie des flammes sur une vingtaine de mètres. (photos Bernard)

Jean-Paul Jeanneret, violoncelliste, et l'Orchestre du Conservatoire

Quel plaisir de réentendre Jean-Paul Jeanneret, violoncelliste, lors de la 270e Heure de musique du Conservatoire, qui se déroulait hier en fin d'après-midi dans la grande salle de l'institution. On avait eu la révélation de ces dons, alors que, dans cette même salle de musique, il brigua le diplôme de capacité professionnelle. Depuis lors, les qualités magnifiques d'instrumentiste et d'interprète de ce jeune musicien n'ont cessé de progresser, la pensée, l'émotion ont gagné en profondeur; Jean-Paul Jeanneret prit une place de choix dans le concert d'hier, affirmant hautement sa personnalité.

La salle était toute pleine d'amis, de mélomanes, d'un nombreux public pour entendre la Ballade pour violoncelle et orchestre de Frank Martin. Pour aborder cette œuvre il ne faut moins rien que la perfection tranquille de ce jeune violoncelliste pour rendre à l'œuvre son naturel, son climat poétique. L'œuvre débute par une mélodie qui se voit peu à peu entourée d'un complexe de notes, de doubles notes, d'harmoniques qui constamment accaparèrent l'interprète qui ramènera, insensiblement avec la fin de l'œuvre l'atmosphère du début. La tech-

nique de Jean-Paul Jeanneret est magnifiquement évoluée, elle semble couler de source. On découvre dans son jeu une gamme variée de sonorités particulièrement riches, une réelle qualité d'émotion.

L'Orchestre du Conservatoire, sous la direction de Robert Faller, joua avec lui, bondissant avec un goût de la nuance et du charme. Le choix des autres partitions de ce concert fut également attachant (Concerto grosso de Barsanti XVIIIe s.). Généralement peu connue la «Suite pastorale» en quatre mouvements d'Emmanuel Chabrier s'inscrivait dans la deuxième partie du programme. Version très attentive, claire, bien équilibrée, œuvre de divertissement si l'on veut, les vertus toniques de cette musique ont rarement été honorés avec autant de bonheur.

Un concert bien réussi, qui représente un début de carrière enthousiasmant pour le soliste aujourd'hui en possession d'un «Reifeprüfung» du Conservatoire de Zurich.

D. de C.

Collisions

Vendredi à 23 h. 45, un automobiliste de Morteau, M. P. B., circulait avenue Léopold-Robert en direction ouest. A un certain moment, il a heurté l'arrière du trolleybus conduit par M. J. T. de la ville qui était à l'arrêt au feu rouge. Dégâts matériels.

Un automobiliste de la ville, M. P. B., circulait, samedi à 17 h. 30, avenue Léopold-Robert en direction ouest avec l'intention d'emprunter la rue du Midi. Arrivé au carrefour, il ne s'est pas arrêté au feu rouge et est entré en collision avec l'auto de M. M. K., également domicilié en ville, qui circulait dans cette avenue en direction est. Dégâts matériels.

tribune libre • tribune libre

Merveilleux Suisses

Participant à l'aide en faveur de mes compatriotes frappés par la terrible tragédie du tremblement de terre, j'ai constaté de mes propres yeux la générosité helvétique. A vous, Suisses au bon cœur et gentils lecteurs, je tiens à vous dire un grand merci et à vous exprimer la reconnaissance de mes compatriotes établis à La Chaux-de-Fonds. C'est avec émotion que j'ai lu sur vos visages que vous participiez au deuil et aux souffrances de notre patrie, si souvent frappée au sud et au nord avec tant de morts et de victimes dans les familles. Je ne puis garder le silence, ne pas exprimer ce que j'éprouve en face de votre attitude, de la manière

dont vous m'avez ouvert la porte avec tant de chaleur humaine et de générosité.

Souvent, quand nous entendons des remarques désagréables, nous en souffrons et en parlons entre nous. Aussi faut-il être capable de le manifester, quand il y a du bon et du grandiose comme en ce moment de tristesse. Deux exemples touchants: une vieille dame sans argent au moment de mon passage m'en a apporté le lendemain à domicile par ces grands froids, merveilleux! Après que leur maman m'eût fait son don, j'entend deux enfants, une fillette de quatre ans et un garçonnet d'environ six ans m'appeler: «Madame, madame», tenant chacun une pièce de cinq francs dans la main, eux aussi ont voulu participer, n'est-ce pas extraordinaire?

Merci aux autorités suisses de tout ce qu'elles font à l'occasion des tremblements de terre. J'ai collaboré avec amour, vous avez donné avec le cœur, deux gestes importants, positifs, humains. Respect à ceux qui n'ont rien donné: ils avaient leurs raisons.

Les dons reçus seront remis directement aux responsables de quatre localités sinistrées par l'intermédiaire de don Paolo Rota, missionnaire italien, à La Chaux-de-Fonds, et d'un délégué suisse, aux environs de Noël. L'usage direct et immédiat de l'argent recueilli sera publié dans la presse au retour d'Italie du Sud des deux délégués.

Mme Ada Venturini
La Chaux-de-Fonds

Qui casse paie?

Que penser d'un bistrot qui force ses clients à payer «les verres cassés»? Je laisse à chacun le soin de se faire une opinion face à l'anecdote suivante:

Un soir avec quelques amis nous prenons un dernier verre (...). Pendant la discussion et par suite d'un geste brusque les verres tombent et se brisent. Quel malheur! Oh, pas pour le tenancier mais pour nous, car nous sommes contraints par le serveur, dont l'amabilité fait défaut ce soir-là, de nous acquitter de la somme de 4 francs pour deux verres.

Ce sont là, à mon sens, des pratiques commerciales peu communes et discutables. Mais il paraît, toujours selon le serveur, que c'est pratique courante dans cet établissement.

Qu'ajouter à tout cela? Rien sinon exprimer son dédain face à un bistrot qui emploie de telles méthodes pour renouveler à bon compte sa vaisselle.

Jean-François Thiébaud
La Chaux-de-Fonds

WC pour chiens?

Vous avez publié récemment, dans votre rubrique «Tribune libre», une lettre concernant le problème des chiens en ville.

Certes, ces bêtes sont nos meilleurs amis et les plus fidèles aussi. Mais il faut admettre que pour satisfaire tout le monde, il faudrait déjà que les humains se civilisent.

Les crottes de chiens toujours désagréables sur les trottoirs, mais la forêt n'est pas toujours à portée de main des propriétaires de chiens!

Dans la rigole, même en laisse, nos bêtes risquent leur vie en raison de la circulation.

Quant aux WC pour chiens, j'ignore encore comment conduire ma bête sans qu'elle ne cède à ses besoins naturels avant d'arriver au petit «coin idéal» si j'ose dire. De surcroît, la plupart du temps, cet emplacement réservé à leur égard est bien trop sale pour eux. N'oublions pas que le chien est un animal propre de nature.

Et les crachats... Là, on ferme les yeux!

Pierre Juillard
et Jocelyne von Allmen
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

L'IMPARTIAL

Dès maintenant décembre gratuit

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le:

je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom:

Prénom:

Domicile:

No postal:

Localité:

Signature:

ABONNEMENTS: 3 mois Fr. 35.-; 6 mois Fr. 66.50; annuellement Fr. 126.-.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à «L'Impartial», 2300 La Chaux-de-Fonds.

DÈS AUJOURD'HUI et jusqu'à épuisement
SPLENDIDE CALENDRIER «Paysages suisses» GRATUIT
pour tout achat dès Fr. 10.—
Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds (039) 23-25-31164 (039) 23-12-12

Depuis 1895
BIJOUX BONNET
PRÉSENTE dans une vitrine de la Banque Nationale une aigle marine ct 115 pur origine: Brésil
PIERRE UNIQUE
Grandeur naturelle
Scala: 20 h. 45, La banquière.

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Fabrique de boîtes de montres or
Bernard DUBOIS

Le Locle, Beau-Site 25, tél. (039) 31 22 64

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

polisseur (euse)

jeune personne pourrait être formée dans notre département de terminaison de boîtes or

ouvrière

personne habile pour différents travaux d'atelier.

Faire offre ou se présenter.

A LOUER AUX BRENETS
**LOCAUX
COMMERCIAUX
ET INDUSTRIELS**

dans bâtiment doté du chauffage central général, entouré de verdure; surface de 200 m2 distribuée entre rez et 1er étage. Peut bien convenir pour atelier de mécanique ou horlogerie.

S'adresser à : Charles Berset
Jardinière 87
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 78 33

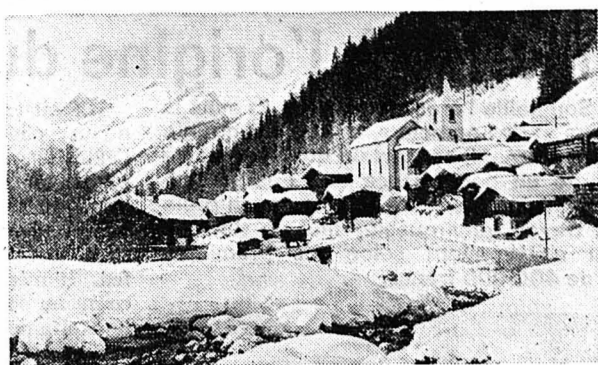
30950

Je cherche

Fraiseuse Aciera F3

Tél. (039) 31 30 17.

91-60649



S'adresser au bureau de L'Impartial ou en versant ce montant plus 70 cts pour les frais d'expédition à l'Imprimerie Courvoisier, CCP 23-325

(Pas d'envoi contre remboursement) 29570

**Notre
magnifique
calendrier
1981**

12 vues suisses en couleur est en vente au prix exceptionnel de

Fr. 4.- pièce

L'annonce, reflet vivant du marché

* **Un parfum** *

d'une grande marque est un cadeau toujours apprécié

Pour Noël

Eaux de toilette - savons - foulards - colifichets - sels de bain - trousse de toilette, etc...

Parfumerie Locloise

J. Huguenin

Un cadeau pratique vous sera remis lors de votre passage jusqu'à épuisement.

Ouverture nocturne (19 et 22)

LE LOCLE
À LOUER

pour le 31 mars 1981

**APPARTEMENT
DE 2 CHAMBRES**

pour le 30 avril 1981

**APPARTEMENT
DE 3 1/2 CHAMBRES**

Tout confort, cuisines agencées. Grand balcon. Ascenseur. Conciergerie.

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau. 31102

A louer au Locle

grand 4 1/2 pièces

tout confort. Loyer réduit pendant 2 mois. Libre tout de suite.

Tél. (039) 34 11 71, heures de bureau.

**Gilbert Cosandey
artisan-bijoutier**

LE LOCLE - Tél. (039) 31 42 57

A vendre à Saint-Imier

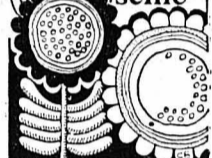
terrain à bâtir

environ 650 m². Accès aisé, belle situation.

Ecrire sous chiffre 06-126719 à Publicitas, 2610 Saint-Imier

**L'industrie
graphique
enrichit votre vie.**

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



A LOUER

APPARTEMENT

2 pièces

Rue du Communal

Confort, libre tout de suite ou à convenir

Loyer : Fr. 294.-

Gérance GECCO

Jaquet-Droz 58

2300 La Chx-de-Fds

Téléphone (039) 22 11 14-15

Papier Blechrein pour la cuisson au

four

capsules pour pralinés, cornets cellophane, de fête, pour bouteille, assiettes en carton à la



**Papeterie
Grandjean**

LE LOCLE

Employée de bureau

cherche place stable à Bienne ou aux environs pour janvier 1981 ou date à convenir, comme téléphoniste-réceptionniste, facturation, bulletin de commande et petits travaux simples.

Faire Offre à Mme Zürcher, rue Dufour 142, 2500 Bienne. 30932

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

ENCYCLOPÉDIES ALPHA «Les sciences» et «La Faune» avec couvertures mobiles. Etat de neuf. Tél. (039) 23 94 31. 31096

COMPLET HOMME taille 50, couleur anthracite, neuf. Tél. (039) 23 81 06, heures repas. 30906

ORGUE électronique Farfisa, avec batterie automatique, état de neuf. Prix intéressant. Tél. (039) 22 35 30. 30767

Demandes à acheter

POUPÉES, POUpons achetés dès Fr. 100.-. Potagers, poussettes, jouets, accessoires, objets, même miniatures. Avant 1930. Forney (039) 23 86 07 27693

LIVRES SUR L'HORLOGERIE d'Alfred Chapuis. Tél. 038/25 64 51. 30910

LIVRES ILLUSTRÉS XIXE et gravures suisses. Tél. 038/24 13 23. 30911

TRAIN MÄRKLIN HO, maquette exclue. Tél. (039) 23 81 06, heures repas. 30907

Perdus - Trouvés

CHAT s'est réfugié dans une cave à Cappel 65. Couleur noir et blanc. Le réclamer. Tél. (039) 22 60 18 30821

**STOCK
US** Balance 13

Pulls bûcherons
Blousons
Gants + Bonnets
Fourrures polaires

Helly-Hansen

Jeune homme, 22 ans, permis de conduire B, cherche emploi de

chauffeur-livreur

ou situation analogue. Travail temporaire accepté. 31093
Tél. (039) 21 11 35, int. 208.

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients VOUS oublieront



A VENDRE

A vendre dans quartier tranquille et ensoleillé

appartement

de 4 pièces, cuisine agencée, WC et bains séparés. Cave. Garage. En parfait état d'entretien.

Nécessaire pour traiter: Fr. 35 000.-. 28-12189

Pour visiter s'adresser à:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A remettre, à La Chaux-de-Fonds, pour cause de santé

tabacs - journaux

commerce très bien situé. Bons gains. Reprise raisonnable.

Ecrire sous chiffre BA 30277 au bureau de L'Impartial. 30277

Publicité-marketing

Jeune femme, 23 ans, cherche poste stable. Français, allemand, anglais. Eventuellement secrétariat.

Ecrire sous chiffre RB 30774 au bureau de L'Impartial. 30774

À LOUER
Centre ville

appartements rénovés

6 pièces, avec cheminée, garage, dès le 1er mai ou à convenir. Tél. (039) 23 29 01. 30955



**CHÂPELIER - CHEMISIER
TERREAUX 1 - NEUCHÂTEL**

Unique maison spécialisée du canton

en chapellerie: **BORSALINO
BOTA**

et chemiserie: **SPLENDESTO
LIBERO
PROSPERO**

Chèques Fidélité CID 28-21757

PIONEER - CHAÎNE HI-FI X 900

- 1 Ampli SA 710, 2 x 78 watt Din
- 1 Tuner TX 710, 3 ondes - présélections
- 1 Tape Deck CT 400 Dolby - Métal
- 1 Pick-up PL 400 automatique
- 2 Hauts-parleurs HPM 50 à 3 voies
- 1 Hi-Fi Rack porte vitrée

Notre prix Fr. **2 980.-**
15 autres chaînes Hi-Fi, dès Fr. 995.- à Fr. 4 200.- à choix. 30637

TELEVISION HI-FI RADIO

Frésard

Av. Léopold-Robert 41, tél. (039) 23 27 53, 2300 La Chaux-de-Fonds

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de

dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 35.- - 6 mois: Fr. 66.50 - annuellement: Fr. 126.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds



ROSSIGNOL - SKIS

Modèle de piste pour la jeunesse

dès **Fr. 85.-**

Pour adultes

dès **Fr. 199.-**

Skis de fond et de randonnée ultra-légers 28-12075



LE CRÊT-DU-LOCLE - TÉL. 039/26 78 78

Jeune

technicien en électronique

avec C.F.C. de M.A.E.T. cherche place. Libre tout de suite ou date à convenir. Ecrire sous chiffre SB 31030 au bureau de L'Impartial. 31030

GECCO

A LOUER
**APPARTEMENT
3 1/2 pièces**

Rue des Crêtets. Tout confort, libre tout de suite ou à convenir.

Loyer: Fr. 548.- charges comprises.

Gérance GECCO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14-15 28-12214

UNE PRÉSENCE ROMANDE
LAUSANNE - GENÈVE
LA CHAUX-DE-FONDS - BULLE
NEUCHÂTEL - AIGLE

CONFORT + ÉCONOMIE

A louer pour tout de suite ou date à convenir:

BEL APPARTEMENT

de 1 1/2 pièce + cuisine + hall + WC-bain + cave et chambre-haute.

Fr. 287.- tout compris.

S'adresser Mme Salce, rue des Bouleaux 13, tél. (039) 26 05 61 30846



Pour vos soins de fin d'année, maquillage personnalisé, Fr. 12.-

Votre INSTITUT de BEAUTÉ soins complets du visage et du corps

Dany Flore

Place de l'Hôtel-de-Ville 6
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 23 44

En marge d'un double anniversaire

L'histoire des bibliothèques de la ville et des jeunes

1980 fut une année faste pour les bibliothèques de la ville et des jeunes. La première célébrait en effet le 150^e anniversaire de sa création et la seconde son 10^e anniversaire. Diverses manifestations, notamment sous la forme d'expositions ont été organisées pour marquer ces deux événements. Régulièrement, nous les avons évoquées dans ces colonnes. Aujourd'hui, nous présentons de manière plus détaillée l'histoire de ces deux bibliothèques, nous appuyant pour ce faire, sur une plaquette sortie de presse il y a quelque temps et rédigée par M. Ernest Hasler.

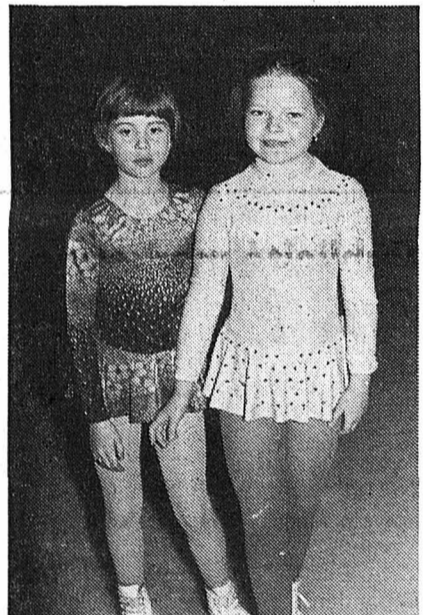
Bien que les premiers procès-verbaux existants remontent à 1857, il est certain, note l'auteur, que la création de la Bibliothèque alors appelée «populaire» du Locle, date de 1830. La ville compte alors moins de 5100 habitants. Cette bibliothèque fut effectivement créée par les pasteurs de Géliu et Andrié qui en assurèrent du même coup «la direction spirituelle». Au début se sa plaquette, M. Hasler rend un vibrant hommage à l'une des chevilles ouvrières de la bibliothèque, le pasteur Jean-François-Daniel Andrié.

L'OEUVRE DU PASTEUR ANDRIÉ

Arrivé dans la Mère-Commune en 1830 après avoir exercé son ministère dès 1816 aux Ponts-de-Martel, il se préoccupe d'emblée - parallèlement à sa mission de pasteur qu'il ne néglige pas - d'encourager et de développer les enseignants, de faciliter aux enfants l'étude et l'accomplissement de leurs devoirs. C'est que de bonne heure déjà, dès 1816 en fait, il consacra une bonne partie de son temps aux problèmes de l'éducation et à l'instruction civique.

En 1830, Le Locle comptait quatre écoles: deux de garçons, deux de filles. Son influence comme président de la Commission d'éducation fut telle, note

Coupe romande de patinage artistique Deux patineuses locloises se distinguent



Récemment s'est tenue à Yverdon la Coupe romande de patinage artistique. Deux jeunes patineuses locloises y ont pris part. Elles ont obtenu d'encourageants résultats. Les voici:

En catégorie «Poussins», Nathalie Nunlist s'est classée au 4^e rang sur 18 participantes, en obtenant le total de 77,1 points. A noter que la 3^e place lui a échappé de très peu. (0,6 points).

Ensuite, en catégorie «Juniors B», Marie-France Perret a obtenu le 10^e rang, sur 23 participantes, totalisant 82,8 points.

Ces deux belles performances sont encourageantes pour ces deux jeunes sportives et pour le Club des patineurs du Locle. Toutes deux ainsi que leur professeur ont été félicités comme il se doit par le comité. Le public pourra voir évoluer ces «graines de championnes» lundi 15 décembre, à 18 h. 30, lors du traditionnel Noël sur glace.

(Comm. photo jcp)

mémento

Le Locle

Salle du Musée: 20 h. 30, Norvège et Laponie, récit et film.

Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.

Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: de la Poste jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugale: (038) 24 76 80.

Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

La Main-Tendue: tél. No 143.

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

M. Hasler, qu'à son départ de la localité, en 1843, où il s'occupa alors de l'Eglise française du Refuge à Berlin, la Mère-Commune ne comptait pas moins de treize écoles.

C'est aussi grâce à son initiative que fut construit en 1846 le «Vieux-Colège» (rue Daniel JeanRichard 11) en remplacement de celui de la rue du Pont (l'actuelle Pharmacie Coopérative) devenu trop exigu et vétuste.

Par ailleurs, son influence pédagogique fut grande dans tous le pays de Neuchâtel. De 1832 à 1844 il fut l'âme des «Conférences des régents» auxquelles il imprimait son aimable et sûre direction.

RÉCOLTE DES PREMIERS FONDS

Tel est l'homme, unanimement estimé par les chroniqueurs de l'époque qui fonda, en compagnie de son confrère le pasteur de Géliu la Bibliothèque populaire. Tous deux étaient préoccupés par le désir ardent de leurs paroissiens. Ils décidèrent donc de pallier à cette carence en créant une bibliothèque publique qui permettait de prendre contact avec la littérature religieuse, classique, distrayante et technique.

C'est donc tout naturellement à la Cure, dans ces conditions qu'elle est logée. Ce fut à l'occasion du troisième centenaire de la Réformation en terre neuchâteloise que les deux hommes recueillirent les premiers fonds. Dès que 139 francs ou environ furent récoltés, ils achetèrent des livres que l'on pouvait emprunter une fois par semaine.

L'IMPORTANCE DE «LA FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES»

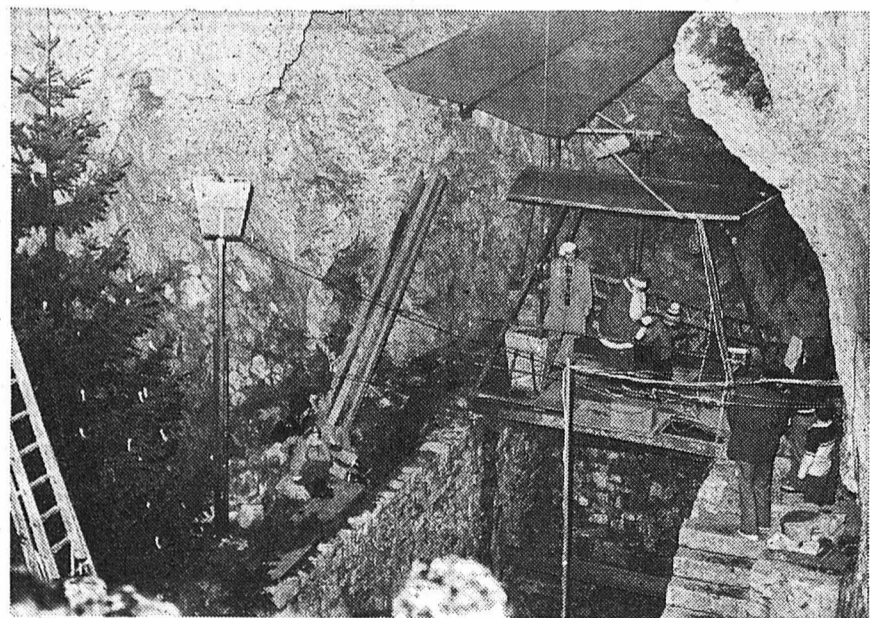
A l'époque, quelques belles bibliothèques privées, apanage des riches familles bourgeoises existaient certes déjà. Ainsi en 1806, le cabinet des frères et sœurs Girardet comptait déjà 3000 volumes. Cette même année, le 1^{er} numéro de «La Feuille, d'Avis, des Montagnes» publiée par Balthasar Luthard auquel succédera, dès 1818, la dynastie Courvoisier voit le jour. Devenue peu à peu de simple feuille d'annonces à un véritable journal d'information, «La Feuille d'Avis des Montagnes» rompt l'isolement de nos montagnes, grâce à ses articles très divers et fut dans notre région soulignée M. Hasler, un levier extraordinaire pour la passion de la lecture et de l'instruction.

DÈS LES ANNÉES 1850

Devenue trop importante, la Bibliothèque populaire trouva place, en 1854, dans le collège (actuellement Daniel JeanRichard 11). Elle reçut l'appellation de Bibliothèque du collège. Nouveau déplacement, trois ans plus tard. Elle fut

Dix mètres sous terre

Le Noël des meuniers



C'est dans la grotte, illuminée pour la circonstance, que la Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches a dignement fêté son Noël en présence d'une centaine d'amis et invités.

Dans ce cadre, qui devient de plus en plus grandiose à mesure que les valeureux meuniers s'enfoncent dans l'excavation à la recherche des vestiges des anciens moulins, tout avait été mis en place pour respecter la tradition de Noël: sapin, bougies, Père Noël et cadeaux.

La partie officielle fut présentée par Me Perruccio qui dressa un bilan des activités de l'année écoulée en soulignant le record de visiteurs que le chantier des moulins avait eu le plaisir de voir défilé.

transférée à l'Hôtel de Ville. L'actuel Hôtel judiciaire. A sa mort, en 1866, le pasteur Andrié légua environ 700 volumes. En 1868, la bibliothèque ouverte en plusieurs reprises quelques heures par semaine compte 6200 volumes et les prêts se sont élevés à 6300. Tous les collaborateurs travaillent bénévolement et toutes les recettes (dont 500 francs de l'Etat!) sont absorbées par les achats et les reliures.

En cette même année, Le Locle possède deux autres bibliothèques: celle de la Société du Grütli (90 livres) et celle du Cercle ouvrier (80 livres), fondée en 1857.

En 1869, on procéda à l'achat de livres pour 200 francs, répartis dans des bibliothèques créées dans chacune des écoles de quartier.

UN POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE

En 1876, à la suite de la construction du nouveau collège de Beau-Site, le collège «industriel» devient le «Vieux-Colège». Le déplacement d'élèves qui s'en suit permet l'installation au Vieux-Colège de la bibliothèque. En 1897 elle compte 12.000 volumes nécessitant l'impression d'un catalogue groupant les ouvrages par ordre de matières.

En 1894, les autorités scolaires décident la création d'un poste de secrétaire des Ecoles primaires et y adjoignent la charge de bibliothécaire, qui fut revêtue par M. Edouard Humbert.

Ce fut ensuite, M. Edouard Streit durant une année puis M. Fritz Jung qui assumait cette responsabilité avec un dévouement et une clairvoyance exemplaire, durant 42 ans.

Il apporta de nombreuses et très utiles améliorations au fonctionnement de cette bibliothèque, procéda à de judicieux achats et créa une organisation qui fit ses preuves jusqu'au moment de sa retraite en 1967.

UNE BIBLIOTHÈQUE AMBULANTE

En 1964, c'est encore M. Jung qui assumait la difficile et pénible transfert de la bibliothèque (devenue entre-temps Bibliothèque de la ville) dans les nouveaux mais vétustes locaux de la rue du Pont 11. Huit ans plus tard, cette bibliothèque décidément bien ambulante - et ce n'est sans doute pas encore terminé - subit un nouveau déménagement. En effet, l'immeuble qui l'abritait est démolit pour faire place à l'actuel bâtiment postal. Ce changement coïncide avec la nomination d'un bibliothécaire à plein temps, M. Pierre Jeanneret, secondé efficacement par Mme Colette Huguenin.

Ainsi, le 3 novembre 1972, cette bibliothèque s'installe dans des locaux clairs, modernes mais se révélant déjà trop exigu - puisqu'on parle d'un nouveau déménagement - au numéro 1 de la rue Henri-Grandjean.

NOMBRE DES PRÊTS: BOND PRODIGIEUX

Grâce au système de libre accès aux rayons mis au point par M. Jeanneret et à une foule d'autres améliorations qu'il a apportées, le nombre des prêts va faire un bond prodigieux.



Que de richesses ne trouve-t-on pas, dès son plus jeune âge, dans les livres! (photo-créditation)

Volumes prêtés en 1972: 4880; en 1976: 10.870; en 1979: 12.690 et 6150 en 1980 uniquement pour les six premiers mois.

Mais tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant. Indiscutablement, la Bibliothèque du Locle est très riche, ne comptant pas moins de 11.000 volumes en libre accès, destinés à être prêtés ou consultés sur place. Ces livres réunis au même endroit constituent ce qu'on pourrait appeler le «Fonds local». Mais, en plus, la bibliothèque se compose encore de «Fonds anciens».

L'un d'eux se trouve dans les sous-sols du collège Le Corbusier et dans l'ancien bazar loclois. Ainsi, pour retrouver un ouvrage ancien, M. Jeanneret doit fréquemment se livrer à une invraisemblable «gymnastique» sous la forme de nombreux déplacements à travers la ville.

NOUVELLE VOCATION DES BIBLIOTHÈQUES

Au risque de connaître une lente mais sûre asphyxie relève M. Hasler, il devient urgent que la bibliothèque de notre ville trouve «chaussure à son pied» en offrant une salle de prêt d'une capacité de 10.000 volumes, une salle de lecture, une salle de travail, une salle d'exposition et un local pour les bibliothécaires. M. Hasler se demande en conclusion s'il ne serait pas bon d'y adjoindre un local regroupant tous les documents de la culture audio-visuelle: cassettes, disques, microfilms, vidéo-cassettes... Car écrit-il, l'évolution de cette forme de culture est si rapide qu'il s'agit de se montrer prévoyant. Recueillir l'expression de la pensée sous tous ses aspects - quels qu'en soient les supports - telle doit être la véritable vocation des bibliothèques d'aujourd'hui et de demain.

CRÉATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

C'est en 1970, à la suite de crédits votés par le Conseil général que fut créé la Bibliothèque des jeunes. Jusque-là, la jeunesse ne trouvait, dans les bibliothèques des collèges, que des livres en nombre restreint, à leur intention.

Le Locle, ville de 15.000 habitants ne possédait aucun local de lecture pour la jeunesse. Cette lacune fut donc comblée.

Et c'est en novembre 1970 déjà que les premiers jeunes lecteurs pénétrèrent dans les locaux mis à leur disposition au numéro 37 du Crêt-Vaillant. Dès le début, c'est le succès: 1000 enfants sont déjà inscrits en février 1971. Et l'engouement ne cessera de grandir. Ouvrages disponibles: 4000. Prêts en 1971: 28.647; en 1976: 32.787 en 1980 (pour les six premiers mois seulement) 19.553.

état civil

N. B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

LUNDI 8 DÉCEMBRE

Promesses de mariage

Besançon Patrick Robert Pierre et Veuthey Brigitte Andrée.

MARDI 9 DÉCEMBRE

Naissances

Riahi Yamonta, fille de Abderrahaman et Véronique Rose, née Perret. - Chatelain Patrice Gilbert, fils de Claude Bernard et Jacqueline Angelina, née Abbet.

Décès

Delay Charles Edouard, né en 1914, époux de Bluet Suzanne, née Brossin.

AUTRES ACTIVITÉS

Actuellement, la bibliothécaire est Mme Francine Rausa. Dans ce petit paradis enfantin, les enfants de six à seize ans peuvent non seulement lire, emprunter des ouvrages, en consulter d'autres, mais également jouer, dessiner, faire leurs devoirs etc...

En plus, les jardinières d'enfants ont à leur disposition une liste de plus de trente livres avec diapositives. L'avenir de la BJ comme de la Bibliothèque de la ville semble donc assuré.

Bien que nous aurons l'occasion de repartir de cette dernière, dans la perspective de son prochain déménagement.

(jcp)

On en parle au Locle

On pouvait lire, l'autre jour, dans les pages de publicité de «L'Impar» une belle et grande annonce nous invitant tous à profiter du temps des pâtisseries, avec images et texte tentateur à l'appui. De quoi faire rêver les gourmands! Juste au-dessous, une toute petite annonce s'adressait discrètement à des dames susceptibles de s'intéresser à une action de propagande à domicile en faveur de cures d'amaigrissement très à la mode aujourd'hui. Aucun rapport d'intention entre les deux réclames, cela va de soi, seul le hasard avait voulu qu'elles se côtoient. En y réfléchissant, c'est bien ainsi que nous vivons. On nous dit de manger, on nous dit que c'est bon, alors nous mangeons: c'est la valse des petits riens, des bonbons, des fondants, des petits-fours, des caramels, des bas et de tout le reste. Si quelqu'un dépasse la mesure, et cela arrive souvent, alors c'est la cure fatale et pénible: régime, pilules, frictions, massages, exercices, saunas, auto-discipline, et 10 kilos de moins pour madame, et un joli petit ventre tout plat pour monsieur.

Un ami de vieille date, cafetier de son état, vient de subir l'épreuve en question. En trois ans, il a sacrifié 33 kilos de sa chair sur l'autel de l'esthétique corporelle. C'est dire s'il en avait besoin, le bougre, et s'il a bien mérité la récompense qui l'autorise aujourd'hui, à 50 ans, à se trouver plus jeune et plus beau qu'avant! Plus séduisant aussi, assurément. Heureuse épouse que la sienne, qui peut ainsi retrouver son maître et seigneur dans ses atours d'autrefois. Heureux homme que celui-là, qui peut au terminus d'un parcours difficile mais réussi, découvrir dans son miroir que les bourrelets ont disparu et que la sveltesse et la grâce d'Adonis lui sont rendues!

Ae.

PUBLICITÉ

RECTIFICATIF

Enchères Jacques JORNOD

Contrairement à l'annonce parue samedi 13 décembre 1980, seul le chédail sera vendu le

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 1980
DÈS 13 H. 30

43383

Le greffier du tribunal

Carnet de la semaine

cette semaine au Printemps

Printemps

Plaisir de choisir - joie d'offrir!

QUELQUES SUGGESTIONS DE CADEAUX

Pralinés Lindt «Élégance»
500 g. 22.50 **17.50**

Chemise de nuit «Cécil Dumont»
notre exclusivité, coton et polyester **55.-**

Cravate «Emilio Carducci»
notre exclusivité **29.90**

Echarpe écossaise
pour homme, en laine **26.90**

Skis de fond
en fibre de verre avec peaux et fixations **98.-**

Porte-skis
6 paires, avec serrure **98.-**

Chaîne stéréo Rack
de Philips, 2 x 20 W avec H. P. complète **1050.-**

Magie Noire de Lancôme
pendule avec crème-parfum **29.50**

médailon-parfumeur **25.-**

eau de toilette en atomiseur, 40 ml. **25.-**

voile irisé pour le corps **48.-**

Proposition de Noël au super marché

Vin mousseux «Le Monarque»
notre exclusivité, brut ou mi-sec 7 dl. **6.95**

Caviar Sevruga Malossol
pasteurisé, 28 g. **12.90**

Jus d'oranges «Matinella»
le litre **-0.75**

La chaude atmosphère de Noël...
... vous la créez avec peu de choses

pointe de sapin 1.50

petits fruits artificiels
le sachet de 6 pces **2.50**

Personnages de crèche
la boîte de 11 pces **24.90**

la pce **2.95**



Plaisir de choisir - joie d'offrir!

En cas de doute ou d'hésitation, offrez nos **BONS-CADEAUX** de 5.-, 10.-, 20.-, 50.- ou 100.- francs

En vente à nos caisses d'étages.

NOËL SHOPPING

Pour faciliter vos achats, le magasin sera ouvert

- ★ tous les jours de 8 h. à 18 h. 30 sans interruption, samedi 17 h.
- ★ en nocturne, les jeudi 18 et lundi 22 décembre, de 10 h. à 22 h. le Supermarché et le restaurant seront ouverts dès 8 h.
- ★ le lendemain des nocturnes, ouverture à 9 h.
- ★ les lundis 15 et 22 décembre, ouvert aussi le matin

Menu de la nocturne du 18 décembre au bar

POULET
légumes, pommes de terre salade **5.90**

avec un verre de vin 1 dl. -0.40

Concert-musette de 19 h. à 22 h.
avec Roger Groubel et son accordéon



Toujours du nouveau au Printemps, le premier des grands magasins.

91-234

CLAUDE JORNOD
Déménagements-Transports
Suisse et étranger

Garde meubles, devis sans engagement, transport piano.

Téléphone (038) 53 14 16

Pavillons - jardins - loisirs

Presque toutes dimensions, formes et exécutions!
Même isolés/chauffables! Nous construisons en bois. Eternit, alu, verre, synthétique, béton. — Livraison pour montage soi-même ou rendu clé en main!
Demandez nos prospectus gratuits!

Uninorm SA 109.119.636
1018 Lausanne ☎021/3737 12 • 5623 Boswil ☎057/74466

uninorm

À LOUER pour tout de suite ou date à convenir, Croix-Fédérale 27c

beaux appartements

de 3 et 4 pièces, avec cuisine, WC-bains, (WC séparés dans 4 pièces), cave. Loyer mensuel dès Fr. 483.- à Fr. 596.-, charges compris (chauffage, eau, gaz et Coditel).

S'adresser à GÉRANCIA S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 33.

OFFRES D'EMPLOIS

COMMUNE DE MARIN-ÉPAGNIER

Suite à une réorganisation de ses services, la Commune de MARIN-ÉPAGNIER met au concours un poste d'

AIDE-CONCIERGE
pour l'entretien des collèges.

Le titulaire devra être en mesure de travailler d'une manière indépendante et faire preuve d'esprit d'initiative.

Exigences: bonne formation scolaire.

Traitements et obligations: selon règlement communal.

Entrée en fonctions: dès que possible.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé à l'administration communale (tél. 038/33 17 87).

Les offres manuscrites, avec prétention de salaire, accompagnées d'un curriculum vitæ et des copies de certificats doivent être adressées au Conseil communal, 2074 Marin, jusqu'au 31 décembre 1980.

30841

Imprimerie du Val-de-Travers engage tout de suite ou pour date à convenir

87-31280

AUXILIAIRE D'IMPRIMERIE

si possible avec connaissances en typo et offset. Place stable. Logement à disposition

Faire offre sous chiffres 87-587 aux Annonces Suisses SA «ASSA»
2, Fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

BULOVA

Nous cherchons à engager

ÉLECTRONICIENS

pour la surveillance et l'entretien d'appareils électroniques dans un département de production.

Si un champ d'activité varié et indépendant, avec des possibilités d'avancement vous intéresse, nous vous prions de nous téléphoner pour des renseignements détaillés et les conditions d'engagement.

BULOVA WATCH COMPANY
44, Fbg du Jura
2500 Bienne
(032) 41 07 41 (interne 285)

06-1163

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

HF

DESSINATEUR-ÉLECTRICIEN
ou éventuellement
MONTEUR-ÉLECTRICIEN
pouvant fonctionner en qualité de DESSINATEUR

Notre futur collaborateur sera chargé de l'exécution des schémas pour nos systèmes électroniques de pesage et de dosage.

Nous proposons de larges avantages matériels et sociaux, une ambiance jeune et dynamique et un travail intéressant dans le cadre de nos nouveaux locaux.

Se présenter ou faire offres à:
HASLER FRÈRES SA - 2013 COLOMBIER (NE)
Tél. (038) 41 37 37 (interne 30).

87-326

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

138.155.245

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Le Musée d'art et d'histoire, complètement rénové, a été remis à la population

Une manifestation importante s'est tenue samedi à Neuchâtel: la réouverture du Musée d'art et d'histoire complètement rénové. Les journalistes ont eu la possibilité de visiter les nouveaux locaux et nous avons déjà décrit les innovations dans notre édition du 8 décembre.

Directeur des bâtiments, M. Claude Frey a fait l'historique de ce vieux bâtiment avant d'en remettre les clés symboliques à M. Jean Cavadini, directeur des Affaires culturelles. Lui-même les tendit aux deux conservateurs, MM. Jean-Pierre Jelmini et Pierre von Allmen.

A vrai dire, c'est la population du chef-lieu et des environs qui a reçu officiellement ce merveilleux cadeau: un musée moderne appelé à devenir un centre de rencontres pour les aînés, les adultes, les adolescents et les enfants. Le musée d'aujourd'hui ne ressemble plus à ses frères aînés qui se complaisaient dans la grisaille et l'ennui, voire la poussière! Les locaux clairs, bien agencés, aux vitrines artistiquement remplies, les galeries qui coupent la hauteur immense de certaines pièces, les salles qui abritent de prestigieuses collections de tableaux, d'armes, de monnaies, de verrerie font excellent ménage avec des endroits qui surprennent peut-être à la première visite mais qui seront vite fréquentés: un coin de lecture et de repos et, pour les cadets, quelques vieux pupitres d'école avec le matériel nécessaire pour écrire ou dessiner. Les gosses seront les bienvenus dans ce musée qui est aussi leur.

Au cours de la cérémonie d'inauguration présidée par le chancelier communal M. Valentin Borghini, les orateurs ont pu féliciter tous ceux qui ont cru à l'existence possible de ce bâtiment dont on a voulu se débarrasser il y a une vingtaine d'années. Les réparations ont été difficiles, le chantier a été ouvert pendant huit ans, longue période pendant laquelle les visiteurs ne pouvaient pénétrer que dans quelques locaux.

Aujourd'hui heureusement, toutes les salles sont terminées, les objets ont re-

pris leur place après avoir tous subi une cure de rajeunissement, voire les restaurations qui s'imposaient. Les deux conservateurs ne se croiseront toutefois pas les bras, des milliers d'objets entassés dans les caves restent encore à classer, qui seront exposés à tour de rôle pour que le public puisse, à chaque passage, découvrir de nouveaux trésors.

Il va sans dire que l'animation prendra une place d'honneur. L'attrait principal restera les automatismes Numa-Droz qui, les premiers, ont bénéficié d'un décor modernisé. Le visiteur peut s'installer confortablement et, tout en admirant les prouesses des enfants de Numa-Droz, écouter des explications et renseignements les concernant, donnés en plusieurs langues.

A l'entrée du musée également a été créée une espèce de petit salon avec écran. L'histoire neuchâteloise y est résumée et illustrée grâce à des diapositives, ce qui permet aux visiteurs étrangers de mieux situer les objets et portraits exposés dans les différentes salles.

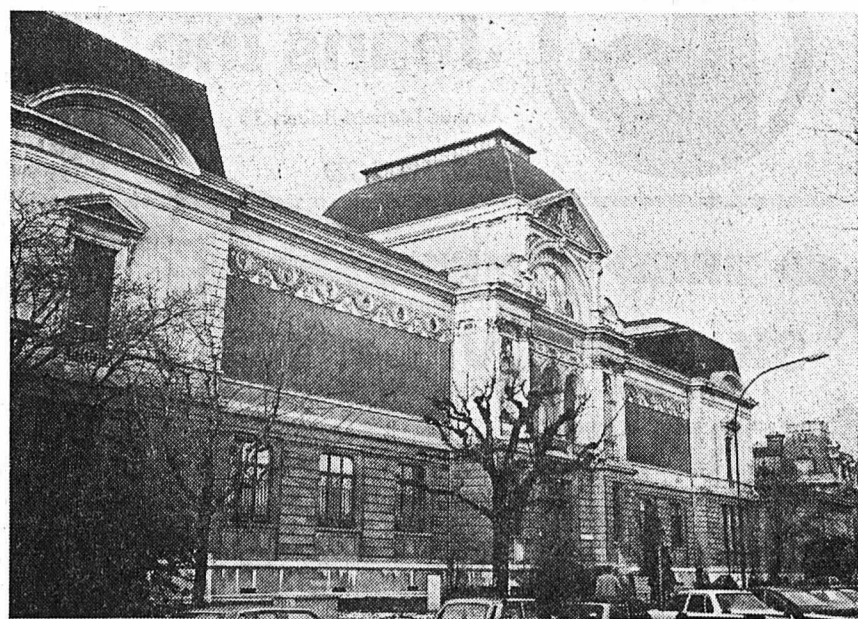
Les expositions resteront permanentes pour les grandes œuvres alors que d'autres provisoires seront aussi organisées, éventuellement avec un lien étroit entre les deux Musées d'art et d'histoire.

- Pendant huit ans, nous avons trié, classé, répertorié des objets. Pendant huit ans, nous avons joué des gammes, déclara un des conservateurs. Nous al-

lons tout entreprendre, maintenant, pour faire aimer la musique que nous en tirerons.

La petite cérémonie officielle agrémentée par l'orchestre «Les gais Lutrins» de La Chaux-de-Fonds et par le pianiste Jacques Buhler, a été suivie d'un vin d'honneur offert par la ville de Neuchâtel. Y assistaient de très nombreuses personnes, parmi lesquelles on reconnaissait M. Pierre Brossin, président du Grand Conseil, M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, un délégué du Conseil fédéral, M. Frédéric Dubois, ainsi que M. Baer, de Bâle, président de l'Association suisse des musées. Plusieurs conservateurs de musées des environs étaient présents également, tout comme les collaborateurs de MM. Jean-Pierre Jelmini et Pierre von Allmen et les maîtres d'état.

RWS



Le bâtiment qui abrite le Musée d'art et d'histoire, à l'est du port, a reçu une âme nouvelle en même temps que des locaux rénovés (Photo Impar-RWS)

• VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Lotissement des «Lignières» à Travers, c'est bien parti



En 1979, un entrepreneur du lieu mettait la dernière main à une maquette (notre photo Charrère) illustrant la création d'une nouvelle zone de villas au nord-est de Travers. Après divers achats et échanges de terrains, en collaboration avec les autorités communales du lieu, lesquelles avaient déjà adapté le périmètre de la zone de construction, en fonction de la capacité des canaux égouts, un projet de lotissement important est né.

Il comprend au total 21 parcelles de terrain à bâtir pour villas ou maisons familiales, dans une zone tranquille et ensoleillée. A ce jour, une maison est habitée, deux autres sont sous toit et les plans sont présentement à l'enquête pour une quatrième. Des habitants du bas du canton semblent intéressés par les possibilités offertes à des conditions avantageuses, les courses n'étant plus un problème maintenant qu'existe le tunnel de la Clusette. Relevons que le prix du terrain se monte à 12 francs le mètre carré, plus 21 francs pour l'équipement.

C'est précisément pour l'équipement en question que le Conseil général se prononcera prochainement sur l'octroi d'un premier crédit de 400.000 francs au Conseil communal. Déjà renseigné par le truchement de vente de terrain de ce lotissement, le législatif acceptait implicitement les frais relatifs aux travaux d'infrastructure, à savoir la préparation des accès, les alimentations en eau et électricité, l'éclairage public et les canalisations des égouts.

Les frais relatifs à l'électricité sont estimés à 170.000 francs et comportent une modification de la station de transformation de l'«Abbaye», l'alimentation de la nouvelle station préfabriquée des «Lignières» avec équipement basse et haute

tensions et distribution basse tension en faveur des secteurs ouest et sud pour huit maisons familiales et l'éclairage public.

Pour l'eau, une nouvelle conduite est installée depuis l'hydrant de la rue de l'Abbaye, comprenant deux prises d'eau pour le Service du feu, travaux devisés à 50.000 francs. Les canalisations d'égouts, avec raccordement au collecteur existant, sont estimées à 80.000 francs, alors qu'un montant de 100.000 francs est prévu pour la préparation des routes, ne comprenant pas le réglage fin ni la fourniture et pose d'enrobé.

A noter que les quatre parcelles déjà vendues et totalisant environ 3600 mètres carrés représentent un montant de 75.000 francs environ pour l'équipement, montant qui réduira d'autant l'investissement de ce premier crédit.

Un deuxième crédit sera sollicité pour le solde, soit essentiellement le secteur nord, comprenant en outre les écoulements, la mise en forme et le revêtement de l'ensemble des routes.

Quant au problème de la pression d'eau, il reste à l'étude, deux variantes étant possibles; la construction d'un nouveau réservoir ou l'aménagement d'une installation de surpression dans l'actuel, ce qui résoudrait le problème de la pression d'eau pour l'ensemble des bâtiments situés au nord des voies de la ligne de chemin de fer.

(ad-photo Impar-Charrère)

• DISTRICT DE BOUDRY •

Assemblée générale des sergents-majors neuchâtelois à Cortaillod

Une année riche en enseignements

La section des sergents-majors neuchâtelois a tenu ses assises annuelles samedi dernier à Cortaillod, sous la présidence de l'adjudant sous-officier Pierre Paroz de Marin. Parmi les invités nous avons noté la présence de M. Pierre Vouga, conseiller communal de Cortaillod, ainsi que plusieurs membres d'honneur. Après les souhaits de bienvenue, l'assemblée honora la mémoire des camarades décédés durant l'année 1980.

Le comité a présenté son rapport de gestion, constituant un bilan de sortie. Dans le rapport présidentiel, on relève les importantes rencontres régulières, la participation aux journées suisses des sgmt de Bâle, les 10 et 11 mai, les journées de la région 2 à Saint-Maurice, les 18 et 19 avril, l'assemblée des délégués des sgmt à Bâle, le 9 mai, ainsi que la journée des familles à La Tourne, le 7 septembre. Il y a lieu de citer également la très forte participation des sgmt aux différentes conférences que les membres du comité mettent sur pied durant l'année, et les divers tirs.

Le président Pierre Paroz insiste surtout sur la participation, car dit-il, participer c'est être toujours plus solidaire et plus fort, c'est la possibilité de se faire entendre et aussi le droit d'exiger. Participer est une chose difficile mais que nous avons choisi, en tant que sergents-majors, une voie qui n'est pas spécialement facile et nous savons tous que les victoires ne se remportent pas sur les routes plates de la commodité et du confort mais seulement au prix d'efforts sans cesse renouvelés et de difficultés toujours vaincues.

Voilà les raisons pour lesquelles, à l'aube d'une nouvelle année, le président Paroz invite chacun à serrer encore davantage les rangs et par sa présence d'affirmer sa volonté intangible de remplir sa tâche avec la plus grande efficacité.

Rapport de caisse: présenté par le sgmt Lucien Camponovo, de Rochefort, laissa apparaître un léger bénéfice. M. Camponovo profite de remercier tous ceux qui ont contribué financièrement à la bonne marche de la société, notamment pour les journées suisses de Bâle. C'est par acclamation que les comptes 1980 ont été acceptés par l'assemblée avec les remerciements d'usages.

Election du comité: le comité est réélu comme suit: président, adj sof Pierre Paroz; vice-président, sgmt Charles Fuchs; secrétaire verbaux, sgmt Charles Fuchs; secrétaire correspondant, sgmt Ernest Vuitel; caissier, sgmt, Lucien Camponovo; assesseurs, adj sof, Germain Rion; sgmt Roland Baumann; commission technique, sgmt Roland Amstutz, adj sof Frédy Perrin, sgmt Roland Baumann; vérificateurs des comp-

tes, sgmt Gabriel Suany, sgmt Perrot, suppléant, sgmt Jean-Pierre Leuba; Porte-drapeau, adj sof Frédy Perrin, suppléant, adj sof Willy Grau.

Le rapport de la commission technique fut présenté par l'adj sof Frédy Perrin, de Rochefort, qui releva notamment le bon esprit qui ne cessa de régner au cours des réunions de travail. La préparation des journées suisses de Bâle, où treize membres étaient inscrits, nécessita passablement de séances instructives.

Puis l'adj sof Perrin effectua la remise des distinctions et challenges des traditionnels concours des sergents-majors pour 1980.

Dans les divers, on entendit quelques interventions au sujet du port de l'uniforme lors d'exercices et assemblées. A l'avenir le port de l'uniforme sera obligatoire, sinon le membre sera pénalisé lors de la remise de challenges, etc.

Cette assemblée s'acheva par un apéritif offert par la commune de Cortaillod, où le conseiller communal Pierre Vouga adressa aux sgmt neuchâtelois les souhaits de bienvenue de l'autorité communale, au nom de laquelle il offrit le vin d'honneur à la Cave des Coteaux de Cortaillod.

Cette journée s'acheva par une soirée familiale, dans le cadre de l'Hôtel de Commune de Cortaillod. Il ne fit aucun doute après le bilan très encourageant de cette assemblée générale, la Société des sergents-majors neuchâtelois poursuivra son activité en 1981 sur la même lancée. (lr)

Décès au Val-de-Travers

Décembre 11. M. Gustave Vaucher, 86 ans, de Buttens. - 12. M. Arnold Karlen, 94 ans, de Boveresse. - 13. M. Adolphe Seeger, 87 ans, de Couvet. - Mme Lydie Bossi, 49 ans, de Fleurier.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Vera Love, 22-2 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Un espion de trop; 17 h. 45, La course à l'échalote.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Girls.
Bio: 18 h. 30, Jours tranquilles à Clichy; 20 h. 45, Fenêtres sur New York.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, T'inquiète pas, ça se soigne.
Rex: 20 h. 45, Les 12 coups secrets de Kung Fu.
Studio: 15 h., 21 h., La flic à la police des mœurs.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protoc. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Trois hommes à abattre.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

• VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ •

Au Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz Après une bagarre au couteau

Le Tribunal correctionnel du district du Val-de-Ruz a siégé jeudi à l'Hôtel de Ville de Cernier sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de MM. Francis Besanect et Werner Martin, jurés. Le ministère public était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général. M. Roland Zimmermann fonctionnait comme greffier.

I.A. et les frères H.H. et R.H., tous trois Yougoslaves, étaient renvoyés pour lésions corporelles graves. Le dimanche 17 août, les prévenus et deux ou trois compatriotes se sont retrouvés vers 14 h. au restaurant de l'Aquarium, aux Geneveys-sur-Cofrane. Durant l'après-midi et le début de la soirée, ils consommèrent des boissons alcoolisées tout en conversant. Tout commença vers 22 h. 45 lorsque, après avoir reconduit un camarade en voiture, H.C. revint au restaurant pour reprendre les prévenus et les reconduire à leur domicile.

Au moment où ces derniers se levaient, I.A. s'écarta du groupe puis sortit un poignard de la ceinture de son pantalon et se jeta sur R.H. qu'il blessa à la figure. Voyant cela, H.H. intervint pour défendre son frère. Mal lui en prit car à peine s'était-il approché que I.A. lui planta son couteau dans l'œil gauche, si violemment que le couteau se brisa et que la lame resta dans l'œil d'où elle fut retirée par un camarade.

Les deux frères H. se jetèrent alors sur I.A. et le rouèrent de coups jusqu'à ce que celui-ci fut à moitié assommé. La bagarre terminée, un compatriote qui n'y avait pas pris part conduisit les frères H. à l'Hôpital des Cadolles. De là, H.H. fut dirigé sur la Clinique ophtalmologique universitaire de Lausanne qui procéda à l'énucléation de l'œil et à la pose d'une prothèse.

COUVET

Conductrice blessée

Samedi à 13 h. 30, une automobiliste de Couvet, Mme Thérèse Krugel, 27 ans, circulait rue du Square en direction nord. Peu avant le No 28, une collision s'est produite avec l'automobile de M. G. S., de Couvet également, qui arrivait en sens inverse. Souffrant de douleurs à une jambe, Mme Krugel a été conduite à l'Hôpital de Fleurier.

Quant à I.A., dans un état semi-comateux, couvert de plaies et d'hématomes, il fut conduit en ambulance à l'Hôpital de la Providence. Ni en instruction, ni en audience il n'a été possible de déterminer qui était à l'origine de la rixe. I.A. prétend avoir été provoqué par les frères H.; ces derniers le contestent. Pour leur défense, tous trois invoquent la légitime défense.

Le procureur général requiert 20 mois d'emprisonnement et 10 ans d'expulsion du territoire suisse contre I.A., respectivement 8 mois et 5 ans contre R.H. et 6 mois et 5 ans contre H.H. L'avocat d'office de I.A. demande au tribunal de réduire la peine requise pour permettre l'octroi du sursis et de renoncer à l'expulsion. Les avocats d'office des frères H. concluent à leur acquittement.

I.A. est condamné à 10 mois d'emprisonnement sans sursis, dont à déduire 41 jours de détention préventive, et au paiement de 703 fr. 20 de frais. Il est expulsé du territoire suisse pour une durée de 10 ans. R.H. et H.H. sont condamnés chacun à 5 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et au paiement de 497 fr. 40 de frais. (mo)

CERNIER

Nouveau garde-police

M. Jean Kurz, garde-police, prendra sa retraite en mars 1981. Pour son remplacement, le Conseil communal a fait appel à M. Michel Guilloid, employé communal, né en 1947. Très bien connu dans la commune par sa jovialité et sa bonne humeur, il saura certainement s'adapter parfaitement à sa nouvelle tâche. (bz)



SASSON
Jeans inc.

Avenue Léopold-Robert 38

annonce

PATINOIRE DES MÉLÈZES

LA CHAUX-DE-FONDS - VIÈGE

MARDI 16 DÉCEMBRE à 20 h.

Prix des places: pourtour adulte Fr. 7.-; étudiant - AVS Fr. 5.-; enfant Fr. 3.-; gradin adulte Fr. 10.-; étudiant - AVS Fr. 8.-; enfant Fr. 6.-; tribune assise suppl. Fr. 8.-
Abonnements valables pour toute la saison en vente à l'entrée - Bar le Rallye - Girard Tabacs - La Tabatière - Tabacs des Forges - Tabacs Racheter F.-Courvoisier 2 - Tabacs Maurer Balance 14 - Sporting Goods Marcel Sgualdo L.-Robert 100

25589

SKI À NOUVEL-AN
10 JOURS: 26 DÉCEMBRE - 4 JANVIER

ZERMATT dès Fr. 625.-
Voyage et hôtel en demi-pension compris

VOYAGES
WITTWER

Neuchâtel, St-Honoré 2
☎ 25 82 82
Couvet, St-Gervais 1
☎ 63 27 37

Belle maculature
à vendre au bureau de L'Impartial

GARAGE DES **3** ROIS SA



J.-P. & M. NUSSBAUMER

engage pour le mois de février ou mars 1981, dans ses garages de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

2 MÉCANICIENS EN AUTOMOBILES
1 PRÉPARATEUR DE VOITURES

Nous demandons :

- quelques années d'expérience
- personne de confiance, sachant travailler de façon indépendante
- initiative et ententent.

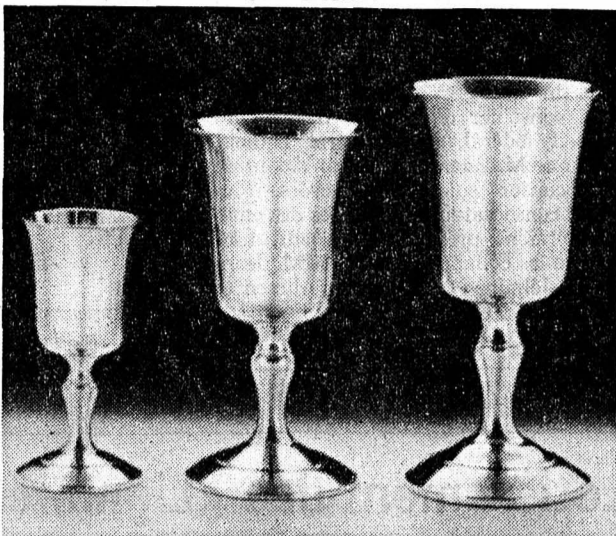
Nous offrons :

- installations modernes
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- place stable
- possibilité de parfaire ses connaissances en suivant des cours à l'usine

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de services, avec curriculum vitae, certificats et références à la Direction du GARAGE DES TROIS S.A. Pierre-à-Mazel 11, 2000 Neuchâtel.

31027

Grand choix d'objets en étain



BIJOUTERIE-HORLOGERIE

Le diamant

Av. Léopold-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds

25815

Nous cherchons

garçon de cuisine

Se présenter au
RESTAURANT LES FORGES
Numa-Droz 208
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 87 55.

31007

Dame cherche remplacements comme

extra

Tél. (039) 26 76 32.

30938

Votre journal: L'IMPARTIAL

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

NORVÈGE
et
LAPONIE

récit et film de

ROBERT JEAN

4e conférence de l'abonnement

LE LOCLE - Salle du Musée - Lundi 15 décembre à 20 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS - MIH -
Mardi 16 décembre à 20 h. 30

Place: Fr. 8.-, location à l'entrée

28-92

CHEF SERRURIER TECHNIQUE

Nous demandons: expérience du métier, pratique et dessin.

Aptitudes à diriger 10-12 ouvriers. Contact clientèle. Aptitude à établir devis et soumissions. Très bon salaire.

Construction métallique
R. ABRIEL SA
Case postale 25
1210 Châteline-Genève
Tél. 022/96 54 68.

18-1942

Saint-Imier

Ouverture nocturne
jusqu'à 21 h. 30
mardi 16 décembre

Loterie gratuite:

1 bon d'achat de fr. 100.-
9 bons d'achat de Fr. 50.-

(tirage dès 22 h. à l'Hôtel de L'Erguel)

Seuls les commerces signalés par une lanterne en forme d'étoile participent à la loterie.

Reuille & Cie
ELECTRONIC

Donnez toutes ses chances à votre destin!



BIORYTHMES: le plus étonnant des calculateurs

Plus petit et plus léger qu'un portefeuille, ce prodigieux ordinateur calcule vos biorythmes individuels quotidiens. Grâce à ses indicateurs clignotants, il signale les journées «critiques, moyennement critiques et fastes». Il compare les cycles biorythmiques de deux personnes pour déterminer leur compatibilité quotidienne ou pendant toute une vie. Sert également d'horloge-calendrier, de chronomètre, de calculatrice, etc.

Je désire recevoir sans engagement une documentation détaillée:

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
C.P. _____

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
Grand-Montfleury 6
1290 Versoix/Genève
(022)55 4796

Par exemple:

Un appareil reflex 24 x 36 automatique



MAMIYA
NC 1000

avec objectif 50 m/m 1,7

Fr. 295.-
(étui Fr. 35.-)

UNIPHOTO SA la personnalisation du service

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Cernier: Photo-Ciné Schneider; Le Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; St-Imier: Photo-Ciné Moret. Sainte-Croix: Photo-Ciné Agliassa; Fleurier: Photo-Ciné Schelling.

Epargner, c'est déjà entrevoir la réalisation de ses projets

De meilleurs taux d'intérêt pour votre épargne UBS

Taux valables dès le 1.12.1980:

Compte et livret d'épargne **3%**

Livret d'épargne (Jeunesse)
Compte et livret d'épargne 60
Compte et livret d'épargne-placement **3 1/2%**

Compte et livret de dépôt **2 1/2%**



Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Les Ponts-de-Martel

TRAMELAN • TRAMELAN

Budget accepté à la paroisse réformée

Hier après le culte, une cinquantaine de paroissiens participaient à l'assemblée générale ordinaire de la paroisse réformée que présidait M. Jean-Daniel Houriet. Cette séance était marquée particulièrement par la réélection de la série sortante des conseillers de paroisse, la réélection du président des assemblées et par l'acceptation du budget ainsi que la dépense de 9000 francs pour la sonorisation de l'église.

Lu et rédigé par M. J.-L. Maire, le procès-verbal ne donna lieu à aucune remarque et fut bien sûr accepté avec de vifs remerciements à son auteur.

Puis le budget, présenté et commenté par la trésorière Mme Edwige Gagnebin fut lui aussi accepté à l'unanimité. Ce budget, avec des recettes prévues de 273.500 fr. et des dépenses de 281.000 fr., boucle donc avec un léger déficit de 7000 fr. environ. Relevons que la quotité reste inchangée soit le 8 pour cent de l'impôt d'Etat.

Nominations: C'est en bloc que la série sortante des conseillers et conseillères était réélue. Ont donc été reconduits pour une nouvelle période, Mme Elvine Gamma, Mlle Anne-Lise Rima, MM. René Hinterholz, Marcel Juillard, François Küffer et Jean-Daniel Houriet.

A la suite de la démission au Conseil de paroisse de M. Claude Guenin, aucun candidat n'était proposé, ce qui fait que le Conseil de paroisse cherchera quel qu'un pour la prochaine assemblée. C'est à l'unanimité et avec remerciements également que le président des assemblées, M. Jean-Daniel Houriet, était réélu à ce poste qu'il dirige depuis plusieurs années avec grande compétence et beaucoup de dévouement. Pour ces différentes réélections, c'est Mme Nicole Gagnebin, présidente du Conseil de paroisse qui présidait étant donné que M. Jean-Daniel Houriet était parmi les réélus.

Ce sont Mme Gisèle Juillerat et M. Christian Brunner qui ont été quant à eux réélus en qualité de vérificateurs des

comptes alors que la suppléante sera Mme Isidore Paroz.

Sonorisation de l'église: Cet objet de l'ordre du jour fut mis en discussion et plusieurs avis furent donnés quant à la réalisation de la sonorisation de l'église. Bien entendu, le problème de l'acoustique en général reste un problème d'actualité que le Conseil de paroisse retient pour prendre une décision ultérieurement. Cependant, une dépense de 9000 francs environ, sur la base de l'estimation d'une maison spécialisée a

été votée et l'assemblée acceptait le principe de cette sonorisation en demandant néanmoins qu'un essai soit effectué avant l'installation définitive.

Pour une question d'économie d'énergie, un paroissien proposait que les cultes du dimanche soient célébrés à la maison de paroisse et non plus au temple. Cette question avait déjà été étudiée par le Conseil de paroisse. Etant donné que de toute façon une certaine température doit être maintenue au temple en raison de l'orgue, il suffit de pousser un peu le chauffage en fin de semaine, ce qui ne représente pas une charge trop grande. De plus, il semble aussi qu'un bon nombre de paroissiens préfère célébrer le culte du dimanche au temple. (vu)

Tramelan aide les sinistrés d'Italie

Grâce à l'initiative d'Enrico Fari, émigré italien, secondé par plusieurs de ses amis, grâce aussi à un orchestre de renommée qui a renoncé à son cachet, grâce à la municipalité qui s'est montrée généreuse en renonçant au prix de location de la halle de gymnastique, en prenant aussi les frais de publicité à sa charge et en remettant un don de 1000 francs, et surtout grâce à la sympathie des Tramelots qui finalement sont venus en masse à la halle de gymnastique, la soirée organisée en faveur des sinistrés d'Italie fut un beau succès puisque le résultat financier est de 3250 francs.

Cette soirée était mise sur pied par des personnes qui ne pouvaient rester insensibles à la misère encourue par les sinistrés d'Italie et si, au début de la soirée on avait quelque crainte en ce qui concerne la participation du public, finalement la halle de gymnastique était bien remplie pour l'occasion.

Relevons qu'un si beau résultat a pu être obtenu grâce à la bonne volonté de chacun. Aucune entrée n'était demandée, mais une collecte était mise sur pied. Cet acte de solidarité en ces temps de Noël devait avoir une belle signification. C'est l'orchestre bien connu «The Hoot» qui divertissait l'assistance avec ses nombreux succès. La musique était variée, plaisante, et surtout les amplificateurs étaient parfaitement bien réglés dans la halle de gymnastique, ce qui donnait ainsi une ambiance bien sympathique.

Relevons qu'au cours de cette soirée, plusieurs conseillers et conseillères municipaux et généraux étaient présents, et que M. Roland Choffat, maire, en a profité pour remettre à M. Enrico Fari un don de 1000 francs au nom de la municipalité.

(texte et photo vu)



M. Enrico Fari, organisateur (à gauche derrière) remerciant une délégation du Conseil municipal soit (de gauche à droite, derrière) M. R. Choffat, maire; Mme U. Droz, conseillère; (devant) MM. F. Châtelain, C. Burion et Mme, conseillers municipaux.

DISTRICT DE MOUTIER

Après la décision du gouvernement bernois La réaction des autorités de Vellerat

La décision du gouvernement bernois de considérer comme dépourvue d'effet juridique la pétition de l'Assemblée communale de Vellerat (JB) du 3 septembre dans laquelle la commune fait savoir qu'elle se considère comme faisant légitimement partie de l'Etat jurassien ne modifie en rien l'attitude des autorités de ce village. Celles-ci ont été convoquées vendredi matin à la préfecture du district de Moutier pour en être informé.

Elles confirment toutefois la volonté du village d'appartenir au canton du Jura et estiment que le cas de Vellerat doit être dissocié de celui d'Ederswiler. Une assemblée communale ordinaire a été convoquée avant cette décision notamment pour désigner l'observateur de la commune au Parlement jurassien (le maire a exercé cette fonction lorsque sa commune y a été représentée pour la première fois).

Un autre point à l'ordre du jour prévoit une information-discussion concernant les tractations en cours dans le rat-

tachement de la commune au canton du Jura. Les autorités informeront donc l'assemblée sur les décisions prises par la Berne cantonale, tout comme sur la discussion qu'elles ont eue avec le Gouvernement jurassien.

A Vellerat, on envisage d'ores et déjà la possibilité d'entamer d'autres démarches pour faire droit aux revendications des habitants de la communes (65 habitants), par exemple en demandant un entretien au Conseil fédéral ou en s'adressant à l'ensemble des communes suisses. (ats)

CORCELLES

Elections communales

Le corps électoral de Corcelles s'est rendu aux urnes pour élire un nouveau conseiller communal, à la suite d'un départ de la localité. C'est M. Denis Rossé qui a été élu avec 53 voix, contre 50 à M. Erwin Minder. La participation a été de 82 pour cent. (kr)

CANTON DE BERNE

3,6 millions de fr. pour des hôpitaux et des foyers

Le gouvernement bernois a accordé des crédits d'un montant total de 3,6 millions de francs à des hôpitaux et des foyers. Quatre subventions cantonales destinées à des projets de l'Hôpital régional de Bienne ont été ratifiées à l'intention du parlement cantonal; il s'agit d'une contribution de 1,4 million de francs couvrant les frais de l'adaptation du «Neuhausgut» aux besoins de l'Ecole d'infirmières, de 975.000 fr. pour les installations de protection contre le feu de

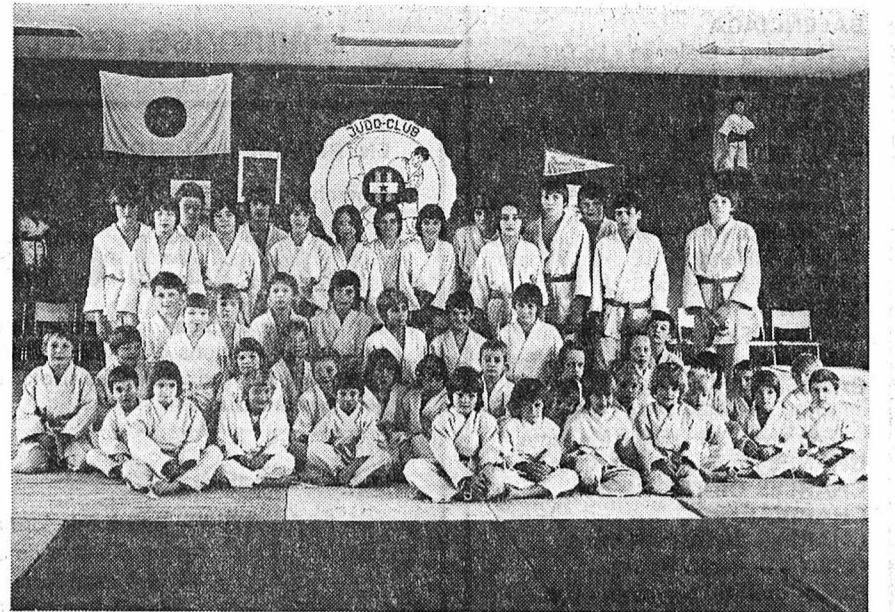
l'hôpital, de 386.000 fr. pour le rattachement de deux maisons du personnel et de l'Ecole d'infirmière à la centrale de chauffage et de 231.000 fr. pour l'amélioration de la climatisation dans la lingerie.

Le Grand Conseil a aussi été invité à approuver une subvention cantonale de 285.000 fr. destinée à des travaux d'aménagement à l'Hôpital du district de Wattenwil. (oid)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Au Judo-Club

Fin de saison en apothéose...



Les responsables de la relève du Judo-Club de Saint-Imier n'ont pas raté leur coup. L'après-midi d'animation (Noël du judo) organisé de main de maître par MM. Claude Morf et Alain Gigon a mis un terme sous forme d'apothéose à la saison 1980.

Une saison au cours de laquelle les excellents résultats se sont succédés tant

lors des championnats jurassiens que neuchâtelois.

Une cinquantaine d'enfants ont donc participé à un tournoi interne avant d'assister à la projection de films et dessins animés. Un souper canadien, digne de Pantagruel ou Gargantua, a clôturé un après-midi que les enfants n'oublieront pas de sitôt. (lg)

DISTRICT DE COURTELARY

Assemblée générale d'Unité jurassienne à Cortébert Nomination d'un nouveau président

Changement dans la continuité ainsi peut-on brièvement résumer le résultat des élections statutaires prévues à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'Unité jurassienne. La Fédération du Rassemblement jurassien a, en effet, tenu une assemblée générale ordinaire, samedi après-midi, dans son établissement public de Cortébert. A une exception près – soit la présidence confiée à M. Jean-Marie Mauron de Moutier – le mouvement séparatiste n'a pas bouleversé son organisation.

C'est ainsi que renonçant pour différents motifs à la présidence et au secrétariat général, MM. Yvan Vecchi et Alain Charpiloz ont accepté d'autres charges – moins lourdes à leurs yeux – soit respectivement les postes de secrétaire général et vice-président. En fin d'assemblée, les délégués d'Unité jurassienne ont adopté une résolution portant sur la «chute démographique et économique du sud du Jura».

Au cours d'une brève information donnée à la presse, samedi en début de soirée, les responsables d'Unité jurassienne ont précisé que la réunion s'inscrivait dans le cadre des statuts prévoyant deux assemblées annuelles. L'ordre du jour comportait neuf points dont un seul sortait de l'ordinaire à savoir les élections statutaires prévues tous les trois ans.

UNE SEULE DÉMISSION

Comme déjà dit plus haut, le visage du comité directeur d'Unité jurassienne n'a pas subi de profondes modifications. En fait une seule personne, M. Jean-Claude Freléchoz de Tramelan avait demandé à être relevé de ses fonctions. Un départ compensé par l'arrivée d'un Prévoतो en la personne de M. Jean-Marie Mauron, conseiller municipal rj à Moutier.

Cependant à la demande de MM. Vecchi et Charpiloz, les «cartes» ont été redistribuées. Président en exercice, M. Yvan Vecchi de Tavannes souhaitait être remplacé à ce poste peu compatible avec l'exercice de sa profession de journaliste. Le problème du secrétaire général Alain Charpiloz de Bévillard s'avérait être pratiquement le même en raison des surcharges de travail occasionnées par son entreprise.

Fort de treize membres, le comité directeur du mouvement jurassien sera di-

MOUTIER

Nouvelle présidente au Centre culturel prévôtois

Le Conseil du Centre de la Prévôté, dans sa dernière séance, a élu une nouvelle présidente en la personne de Mme Josiane Meylan qui assurait déjà l'intérim depuis la démission, voici deux ans de M. Gilbert Glauser parti pour l'étranger. Le reste du comité a été élu comme suit: vice-présidents, Mme Nelly Ruiz et M. Alain Coullery; secrétaires, Jacqueline Steiner et Gret Bärtschi; caissier Alain Roth.

Relevons encore que la prochaine grande manifestation du Centre culturel aura lieu le 19 décembre en grande première jurassienne où l'ambassade d'Espagne à Berne offrira une soirée de musique et de danse folkloriques à la Halle de gymnastique de Moutier. (kr)

rigé par M. Jean-Marie Mauron de Moutier. Les deux vice-présidents ont été désignés en personnes de MM. Paul Hamel de Tavannes et Alain Charpiloz de Bévillard. Enfin, M. Yvan Vecchi assumera les tâches de secrétaire général, un poste qu'il estime moins exposé aux pressions et autres ennuis.

Le nouveau président est âgé de 32 ans. Commerçant-artisan, Jean-Marie Mauron a toujours milité dans les rangs séparatistes avant de se lancer dans la politique communale. Comme conseiller municipal prévôtois, il s'occupe du Département des travaux publics.

L. G.

CORMORET

Votation communale Nouvelle institutrice élue

Pour remplacer M. Gilbert Wisard, instituteur, parti à Grandval à la fin de l'année scolaire 1979-80, le corps électoral de Cormoret a choisi la remplaçant-titulaire depuis août 1980 à savoir Mlle Christine Marti.

Trois candidats briguaient ce poste qui a fait l'objet d'une campagne assez vive dans le petit village du vallon de Saint-Imier. La participation s'est élevée à 85,7 pour cent. Mlle Christine Marti a obtenu 176 voix contre 124 à M. Eric Nickles, ancien enfant de Cormoret mais enseignant présentement à Bienne. La troisième candidate n'a pas recueilli le moindre suffrage. (lg)

SONVILIER

Scrutin de ballottage pour l'exécutif L'UDC et l'Entente dos à dos

Le nouveau visage de l'exécutif communal de Sonvilier est connu. Le démocrate du centre Jean-Paul Oppliger et le membre de l'Entente villageoise Virgile Gaberel sont les deux derniers élus. Un peu plus des 45 pour cent des électrices et électeurs de Sonvilier se sont rendus aux urnes au cours du deuxième week-end de décembre alors que la participation avait atteint 55,8 pour cent voici quinze jours.

Sur 347 bulletins rentrés, M. Jean-Paul Oppliger (udc) a obtenu 173 voix contre 153 à M. Virgile Gaberel de l'Entente villageoise. Deux autres candidats, MM. Claude Ernst (ev) et Pierre Mast (udc) ont recueilli respectivement 141 et 124 suffrages.

Le match entre l'Union démocratique du centre et l'Entente villageoise se solde donc par un résultat nul. Chaque formation disposera de quatre représentants lors de la prochaine législature. Le Parti agrarien disposera tout de même d'un léger avantage en raison du poste de maire occupé par son membre M. Meinhard Friedli.

Le Conseil municipal de Sonvilier se composera de la manière suivante dès 1981: Mme Lisette Roth et MM. Paul Sauser, Jean-François Schwendemann, Jean-Paul Oppliger pour l'udc et MM. Paul Uhlmann, Jean-Paul Cantoni, Marc Monnat, Virgile Gaberel côté Entente villageoise. (lg)

BIENNE

Défilé militaire

Quelque 1300 officiers, sous-officiers et soldats, 100 véhicules avec armement, défilent, à l'occasion de la dissolution du régiment d'infanterie 4, à Bienne le jeudi 18 décembre 1980, et y rendront également leurs drapeaux.

Le régiment d'infanterie 4, actuellement en cours de répétition dans la région de La Lenk - Jaunpass - Spiez - Adelboden, est formé du bataillon 110 (Jura bernois), du bataillon 23 (Lauter, Soleure), et de la compagnie de renseignement 4. Suite à la réorganisation de l'armée, les soldats du bat 110 seront intégrés aux compagnies du régiment 9; le bataillon 23 sera associé au régiment 1.

Le défilé aura lieu à 14 h. 30, le long de la rue Dufour, de la bifurcation de la rue Bubenber au stade de la Gurzelen, où aura lieu la remise des drapeaux.

Ces manifestations se dérouleront en présence des autorités civiles et militaires, et le public est cordialement invité à y assister.

mémento

SAINT-IMIER

CCL: expos. Eug. Gutkowski, 14-18 h. La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence). A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitant: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Permanence déneigement: tél. 97 58 96. Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30. Aide familiale: tél. 97 42 50. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Voir autres informations jurassiennes en page 11

Parfums pour ELLE

AZZARO
ARDEN Cabriole - Blue Gras
ATKINSONS English Lavender
BALENCIAGA
 Ho Hang - Cialenga - Le Dix -
 Quadrille - Michelle
BALMAIN Ivoire
 Jolie Madame - Vent vert - Miss
BLAU GOLD
 Tosca - 4711 - Jacaranda
 Janine D
CACHAREL Anais-Anais
CAPUCCI Yendi
CARDIN
CARON
 Infini - Fleurs de Rocaille
 Muguet du Bonheur - Eau
CARVEN
 Robe d'un soir - Ma Griffes
 Eau vive - Variation - Madame
CHANEL No 5 - No 19 - Cristalle
CHARLES OF THE RITZ
CHARIVARI
CHARLES JOURDAN Vôte
CHEN YU Jardin Secret
COURREGES Empreinte - Eau -
 America
COUTURIER
 Coriandre - Eau fraîche
DIOR
 Dior Dior - Diorella - Miss Dior
 Diorissimo - Dioressence
DURER Eau fraîche
ETIENNE AIGNER
 Super Fragrance
FABERGE Partage
FATH Expression
FERAUD Justine - Feraud 2
FERRAGAMO F
GIVENCHY
 Le De - L'Interdit - III
GRÈS Cabochard - Quiproquo
GUERLAIN Nahema - Parure -
 Chamade - Mitsouko - Chant
 d'Arôme - Shalimar - Jicky -
 Vol de Nuit - Heure bleue, etc...
GUY LAROCHE
 Fidji - Eau folle - J'ai osé
HERMES Calèche - Amazone - Eau
JACOMO Chicane - Silences
JEAN D'ESPRESZ
 Bal à Versailles - Jardanel
KENZO King Kong
LAGERFELD Chloe
LANCOME
 Ô - Climat - Magie Noire
LANVIN
 Arpège - Via - Rumeur - My Sin
LEONARD
 Fashion - Eau fraîche - Tamango
LUBIN L - Eau neuve - Gin Fizz
LEGRAIN
 Lavande royale - Royale Ambrée
MADELEINE DE RAUCH Miss
MOLYNEUX Vivre - Quartz
NINA RICCI
 Farouche - L'Air du Temps -
 Capricci - Bigarade -
 Fleurs fraîches
NICKY VERFAILLIE
 Grain de sable
OSCAR DE LA RENTA
PACO RABANNE
 Calandre - Métal
PATOU
 Joy - 1000 - Caline - Lacoste -
 Eau
PIGUET Bandit -
 Fracas - Futur - Baghari
PUCCI Vivara - Zadig
PUIG Estivalia
RALPH LAUREN Lauren
REVILLON
 Detchema - 4 - Eau fraîche
REVLON Jontue - Moon Drops -
 Intimate - Charlie
REYSON
 Ciara - Norell - Cerissa - Ultima
ROBERTA DI CAMERINO
 Senzo - Roberta
ROCHAS
 Madame - Femme -
 Eau - Audace - Mystère
ROGER GALLET Extra vieille
RUBINSTEIN Courant - Apple
 Blossom - Blazer
JEAN-LOUIS SCHERRER
SCHIAPARELLI Shoking - You
SONIA RIKIEL 7e Sens
STENDHAL Symbiose
TED LAPIDUS Vu
TORRENTE
VAN CLEEF ET ARPELS First
VALENTINO
WEIL
 Chunga - Zibeline - Antilope -
 Weil de Weil - Eau fraîcheur
WORTH Je Reviens -
 Fleurs fraîches - Miss
YARDLEY Khadine - Lavande
YVES ST LAURENT Opium -
 Rive gauche Y - Eau libre

NOUVEAUTÉS
BALMAIN Ivoire
KENZO King Kong
OSCAR DE LA RENTA
CARVEN Madame
CARON Eau
HERMES Eau
MADELEINE DE RAUCH Miss
JEAN-LOUIS SCHERRER

Vous ne l'avez pas trouvé à La Chaux-de-Fonds? Mais, avez-vous demandé à la PARFUMERIE DUMONT?

Jeudi 18 et lundi 22 décembre, ouvert sans interruption de 10 h. à 22 h.

Parfums pour LUI

ALAIN DELON
ARDEN FOR MEN
AQUA BRAVA
AQUA DI SELVA
AZZARO
ETIENNE AIGNER
BALAFRE
BALENCIAGA
BLACK LABEL
BRAGGI
BOGART
CANADA CEDAR
CAPTAIN
CAPUCCI
CARDIN
CARON
CARVEN
CHANEL
CHARLES OF THE RITZ
COURRÈGES
COUTURIER
CRAVACHE
CHIARO
DERRICK
DRAKKAR
DUNHILL
EAU CENDRÉE
EAU SAUVAGE
EMINENCE
EQUIPAGE
EXECUTIVE
FABERGE
FERRAGAMO
FOUGERE ROYALE
GENTLEMEN
GIVENCHY
GREEN WATER
GREEN WOOD
GRES
GREY FLANNEL
HABIT ROUGE
HO HANG
JACOMO
LAGERFELD
LANVIN
LEONARD
MARK GROSS
MENS CLUB
MOUSTACHE
MONSIEUR RAUCH
NOMADE
OLD SPICE
PACO RABANNE
PATOU
PIMENT
PLAY BOY
POLO
PORTOS PORTOS
PUB
PUCCI PUNJAB
REVLON
REVILLON
ROCHAS
RODOLPHE DEVILLE
ROGER GALLET
ROYAL REGIMENT
SANDALWOOD
SNUFF
JACQUES SEVEN
SIGNORICCI
SIR
TABAC
TED LAPIDUS
TORRENTE
VETIVER
WEIL
WORTH
YATAGAN
YVES ST LAURENT
POUR ACCOMPAGNER
VOTRE EAU DE TOILETTE
AFTER SHAVE - PRE SHAVE
SAVON - CRÈME A RASER
DEODORANT
BAIN - APRÈS-BAIN

NOUVEAUTÉS
WEIL
PATOU
LANVIN
PORTOS BALENCIAGA
JACOMO DE JACOMO
EMINENCE D'EMINENCE
PUNJAB DE CAPUCCI
MONSIEUR DE RAUCH
SCHIAPARELLI
SNUFF

PARFUMERIE DUMONT
Institut de beauté
 53, Avenue Léopold-Robert
 Rue Daniel-JeanRichard
 Tél. (039) 22 44 55
CADEAU DE FIN D'ANNÉE
 Double Chèque Fidélité CID

L'annonce, reflet vivant du marché

ENTREPRISE INDUSTRIELLE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

recherche

UN (E) COMPTABLE

pour la tenue de façon indépendante de la comptabilité, y compris le bouclage, les relations bancaires, l'établissement des déclarations d'impôts, les budgets, les prix de revient, etc. Différents travaux administratifs sont également à assurer.

Nous demandons :

- une solide formation commerciale
- un diplôme de commerce ou maturité
- une expérience comptable de plusieurs années dans une entreprise industrielle
- un sens développé de l'organisation et de l'initiative
- de bonnes connaissances de la langue anglaise.

Nous offrons :

- une rémunération en relation avec les capacités et l'expérience acquise
- des possibilités d'avancement
- les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Les candidats(e) sont priés(e) d'adresser leurs offres de service détaillées sous chiffre CM 30881 au bureau de L'Impartial.



Commune de Marin-Epagnier

Afin de compléter le personnel de son administration, la commune de Marin-Epagnier met au concours un poste d'

EMPLOYÉ d'ADMINISTRATION

à responsabilité

Le titulaire sera principalement chargé de tous les problèmes d'urbanisme et de protection civile. Il devra être en mesure de travailler de manière indépendante et faire preuve d'esprit d'initiative. Il devra enfin porter un certain intérêt à l'informatique.

Exigences :

formation commerciale (éventuellement technique) connaissances comptables, plusieurs années de pratique.

Traitements et obligations : selon règlement communal.

Entrée en fonction : dès que possible.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé à l'administration communale. Tél. (038) 33 17 87

Les offres de service manuscrites, avec prétentions de salaire, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées au Conseil communal, 2074 Marin-Epagnier, jusqu'au 31 décembre 1980.

30842

URGENT cherche à louer

APPARTEMENT

5 pièces ou maison indépendante à La Chaux-de-Fonds ou environs.

Téléphone (038) 31 83 51

30915

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres. Service à domicile gratuit.

Horlogerie RoCHAT, tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88.

30571

Nous cherchons

30720

jeune fille

pour le buffet
Dimanche congé

S'adresser: LE PROVENÇAL
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 22 03

Garages/Locaux

pour fourgons, tracteurs, machines, dépôts, ateliers. Grand choix de dim., faciles à monter soi-même ou rendus posés. Bon marché, direct du fabricant. Renseignez-vous chez Uninorm, à Lausanne, (021) 37 37 12

ING. DIPL. FUST

la plus grande maison spécialisée de Suisse
Notre offre aux plus bas prix.

Des appareils ménagers électriques sont des cadeaux idéals

De la machine à laver au fer à repasser, nous vous montrons toutes les marques de qualité connues

Aux prix FUST les plus bas !

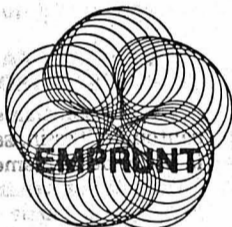
- Conseils neutres
- Location
- Ou net à 10 jours

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine, aussi entre Noël et Nouvel-An !

ING. DIPL. EPF. FUST

La Chx-de-Fds Jumbo
Téléphone (039) 26 68 65
Bienne
36, rue Centrale
Téléphone (032) 22 85 25
et 36 succursales

05-2569



Tauernautobahn Aktiengesellschaft Salzburg

avec cautionnement solidaire de la République d'Autriche

6%

Emprunt 1981-91 de fr. s. 50 000 000

Le produit net de l'emprunt sert au financement final de la construction de la «Scheitelstrecke» de l'Autoroute de Tauern

Prix d'émission

100%

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Délai de souscription du 15 au 18 décembre 1980, à midi

No de valeur: 427 232

Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses

Banque Populaire Suisse Banque Leu SA

A. Sarasin & Cie

Société Privée de Banque et de Gérance

Union des Banques Cantoniales Suisses

Modalités de l'emprunt

Durée: 10 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 6 ans

Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Libération: 15 janvier 1981

Amortissement: rachats annuels de 1986 à 1990, au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 15 janvier

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 15 décembre 1980 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

Crédit Suisse

Groupement des Banquiers Privés Genevois

Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Remplacement du conseiller d'Etat genevois Willy Donzé Le candidat sans parti l'emporte sur M. Christian Grobet

En remplacement de M. Willy Donzé, socialiste, chef du Département cantonal genevois de la prévoyance sociale et de la santé publique, le corps électoral genevois a élu, hier, le professeur Aloys Werner, candidat sans parti, qui a recueilli 25.739 voix, soit une avance de 3066 voix sur le candidat socialiste, M. Christian Grobet, qui a fait 22.673 voix. Un troisième candidat, M. Hermann Jenni, présenté par le mouvement «Vigilance», a recueilli 2332 voix. La participation au scrutin a été de 27,4 pour cent.

En présentant la candidature du professeur Aloys Werner, 64 ans, sans parti, chef de la clinique de neurochirurgie à l'Hôpital cantonal de Genève, pour le poste de chef du Département cantonal de prévoyance sociale et de la santé publique, son comité de soutien, formé de 35 personnalités et présidé par Me Marc Bonnant, «était conscient de rendre un réel service à l'électorat genevois».

Cet électoral, indique notamment un communiqué, «a compris qu'il ne s'agissait pas tant de barrer la route à la gauche que d'installer dans le fauteuil de M. Donzé un homme compétent capable d'assumer ses responsabilités au plus près de sa conscience de médecin hospitalier». L'avenir montrera que le professeur Werner n'est «ni un homme de parti, ni l'homme d'une tendance». Le comité de soutien s'est battu «pratiquement seul» pour faire échec au candidat socialiste, précise encore le communiqué.

Originaire de Genève-Ville, A. Werner

a fait ses études primaires et secondaires dans cette cité et ses études médicales à Genève, Rome et Berne, avec cours spécialisés à Berne, Zurich, Londres et Montréal. Le docteur Werner occupe son premier poste à l'Hôpital de Genève en octobre 1949 pour devenir, dès 1970, médecin-chef de la clinique de neurochirurgie et, dès octobre 1976, directeur du département de chirurgie.

A l'Université de Genève, A. Werner est privat-docent de neurochirurgie en 1955 et professeur ordinaire en 1970. Le professeur Werner est, de 1958 à 1970, membre du comité de direction de la Croix-Rouge suisse et de son comité central, et de 1959 à 1968, membre du comité de direction de «La Source», école d'infirmières à Lausanne.

Les deux autres candidats étaient M. Chr. Grobet, socialiste, 39 ans, avocat, député au Grand Conseil et conseiller national, qui était notamment appuyé par le parti du travail et par les associa-

tions de locataires, et M. H. Jenni, 51 ans, propriétaire d'une petite entreprise de taxis, député au Grand Conseil, présenté par «Vigilance».

Le professeur A. Werner était présenté par «Action santé publique». Les partis radical, libéral et démocrate-chrétien n'avaient pas lancé de mot d'ordre.

Le renouvellement du Conseil d'Etat aura lieu le 15 novembre prochain (second tour éventuel: 13 décembre). Il sera précédé de l'élection du Grand Conseil le 18 octobre. (ats)

Manifestation au pénitencier de Regensdorf

Alors que samedi une centaine de sympathisants de Walter Stuer, détenu au pénitencier de Regensdorf (ZH), manifestaient devant cet établissement, à l'intérieur même de la prison, les détenus manifestaient aussi. Ils avaient suspendu leurs draps le long des façades, draps sur lesquels on pouvait notamment lire «Nous ne demandons que notre droit». Par ailleurs, ils ont fait parvenir une série de revendications au directeur du pénitencier, demandant la suspension des mises à l'isolement, l'ouverture des cellules de 6 à 21 heures, ainsi que le droit d'avoir la télévision dans celles-ci. Par ailleurs, les prisonniers demandent à pouvoir louer ou acheter eux-mêmes un poste de télévision. Enfin, ils voudraient une prolongation du temps de visite et de promenade, les samedi et dimanche. (ats)

Importante manifestation à Berne du personnel des chemins de fer

1400 chefs de train, contrôleurs et manœuvres ont organisé hier à Berne une marche et une réunion de protestation pour demander de meilleures conditions de travail. Ils exigent notamment l'introduction de la semaine de 5 jours et de 40 heures, une augmentation immédiate du salaire réel, l'abandon de mesures de rationalisation dans les entreprises de chemins de fer ainsi qu'une augmentation de l'effectif du personnel. La manifestation a été un succès, pratiquement tous les membres en congé de la Fédération suisse des employés des trains, qui compte 3200 membres, ayant défilé à Berne.

Les membres de l'Union suisse des

chemins de fer ont défilé en uniforme de la gare de Berne jusqu'au Kursaal. Et leur président, le conseiller national Werner Meier, a déclaré que les prestations fournies aux clients ne devaient pas être immolées sur l'autel borné de la rationalisation. M. Meier s'est par ailleurs adressé aux responsables, leur demandant d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

Pour sa part, M. Beat Kappeler, secrétaire de l'Union syndicale suisse, déclara sous les acclamations que l'on profitait du sens du devoir des employés des trains pour leur faire supporter le poids d'une mauvaise politique des transports. Quant à M. Louis Joye, vice-président de l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques, il apporta le soutien de son organisation aux revendications du personnel des trains.

M. Edouard Muller, président de la Fédération des employés des trains, expliqua les causes du mécontentement des manifestants: par une politique de rationalisation des effectifs de personnel et de la technique, les entreprises de chemins de fer concernées (CFF, BLS et Chemins de fer rhétiques) «stressent» leurs employés. Les cas d'invalidité et de mort précoce sont toujours plus nombreux, devait-il ajouter.

Les manifestants ont indiqué qu'ils feraient «une grève du travail minimale» et respecteraient à la lettre le règlement si le Conseil fédéral, le Parlement et la Direction générale des CFF ne donnaient pas satisfaction à leurs revendications. Ils ont encore ajouté à celles-ci l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, l'allègement du service pour le personnel âgé, ainsi que l'introduction d'une taxe sur les poids lourds et les tunnels routiers. (ats)

Deux poids, deux mesures ?

Alors que l'immunité parlementaire du conseiller national Georg Nef (radical saint-gallois) n'a pas été levée, la procédure d'enquête pénale engagée contre le journaliste Juerg Zbinden («Blick») se poursuit: en effet, comme l'a confirmé le Département fédéral de justice et police, le ministre public de la Confédération a demandé à la mi-novembre un complément d'enquête au sujet de Zbinden aux autorités judiciaires zurichoises compétentes.

On se rappelle que Zbinden, écrivant sur l'affaire Bachmann, avait publié le 3 juin dernier dans «Blick» des citations extraites d'un rapport de la Commission de gestion. Cette dernière priait notamment le président du Conseil national de déposer une plainte auprès du ministre public de la Confédération. Georg Nef devait déclarer par la suite avoir remis ce document au journaliste. Sur quoi, le Parlement désapprouva le comportement de Georg Nef, mais sans aller toutefois jusqu'à lever son immunité parlementaire, estimant que le cas n'était pas si grave. En effet, selon la Commission du Conseil national, cette indiscretion n'avait pas porté à la connaissance du public des faits qu'il aurait fallu garder secrets. M. Nef s'est donc trouvé «blanchi», tandis que le journaliste est pour sa part poursuivi en justice pour avoir publié des «documents administratifs et secrets». (ats)

Elections communales valaisannes

Grosse surprise à Sierre

Au cours de ce deuxième week-end électoral, Valaisannes et Valaisans avaient à élire dans bien des communes du canton, président et vice-président de la cité notamment mais également dans certaines régions les conseillers généraux. Ces élections ont été chargées de suspense à Brigue, Sion, Sierre et Monthey en ce qui concerne les villes.

A Brigue si M. Werner Perrig a été réélu, sans problème, président, la vice-présidence est allée à une femme Mme Mathilde Pianzola, ce qui est une grande nouveauté en Valais.

Aucun problème pour l'élection de Roger Udriot, pdc, à la tête de la commune de St-Maurice, pour Jean Bollin, radical, à la tête de la commune de Martigny et pour Félix Carruzzo, à la tête de la commune de Sion.

En retour, il y a eu un ballottage pour la présidence à Monthey et les radicaux ravissent la présidence au pdc à Sierre.

A Monthey, où l'on devra donc retourner aux urnes le week-end prochain pour désigner le président de la ville. M. Raymond Deferr, pdc, président actuel n'a pas obtenu la majorité absolue. Il a eu 2201 contre 1896 à Jean Delmonte, radical et 543 au socialiste Alain Richard. Ce dernier a été élu vice-président de Monthey par 2425 voix.

C'est Sierre qui offre la plus grande surprise de ces élections puisque les radi-

caux ont réussi à enlever la présidence de la ville au pdc. Le nouveau président de Sierre est M. Victor Berclaz, radical, élu par 2974 voix contre 2749 à Gilbert Berthod, candidat du pdc.

Dans les communes de moindre importance, la lutte fut chaude à Fully où il y a eu un ballottage pour la présidence et à Troistorrents où il y a également eu un ballottage pour la présidence.

C'est donc vers Sion, Monthey et vers quelques petites communes que seront tournés dimanche prochain les regards des électeurs valaisans. (ats)

En quelques lignes

ZURICH. - Le président de la ville de Zurich, M. Sigmund Widmer, a été empêché de parler, samedi après-midi, par quelque 150 manifestants à l'occasion du vernissage de l'exposition «Zürcher Kunstszene». Il a fini par quitter les lieux.

BERNE. - Les quatre œuvres suisses d'entraide: Croix-Rouge, Caritas Suisse, Entraide protestante suisse, Oeuvre suisse d'entraide ouvrière, ont reçu à ce jour, soit directement, soit par l'entremise de la Chaîne du Bonheur de la SSR, 25 millions de francs à l'intention des victimes du tremblement de terre d'Italie. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Attaque à main armée avec prise d'otage en Thurgovie

Samedi soir, un inconnu a agressé, à son domicile, la caissière d'une grande surface de Rickenbach (TG), la contraignant à se rendre à son lieu de travail pour lui remettre la recette de la journée. La caissière dut ensuite monter à bord de la voiture de son agresseur pour être relâchée plusieurs kilomètres après. Elle est parvenue à avertir la police mais, en dépit des recherches immédiatement entreprises, l'auteur de l'agression n'a pas pu être retrouvé.

TESSIN: ONZE FAUSSAIRES SOUS LES VERROUS

La collaboration entre la police du canton du Tessin, section Lugano, et la police de Bergame (Italie) a amené à l'arrestation vendredi de 11 personnes faisant partie d'une bande de faussaires qui ont imprimé des faux billets de 50.000 liras italiennes pour un total de 2 milliards et demi (environ 5 millions de francs suisses).

La police de Bergame a fait irruption dans une villa de «Borgo di Terzo» arrêtant 7 personnes.

Un ressortissant italien demeurant à Agno (Lugano) a été arrêté à la frontière, à Chiasso, par la police italienne, tandis que deux complices ont été arrêtés à Milan et une femme à Lugano.

ACCIDENT MORTEL SUR L'AUTOROUTE LAUSANNE - GENÈVE

Samedi, vers deux heures et quart, Mme Laure Perseghini, 29 ans, domiciliée à Lausanne, roulaient sur l'autoroute Genève-Lausanne, quand elle heurta le mur séparant les voies de Malley et de Morges, à l'échangeur d'Ecuublens-Lausanne. La voiture se retourna et la conductrice, à demi éjectée, fut tuée sur le coup. (ats)

CANTON DE BERNE

Hôpitaux du Jura bernois

Employé(e) en ménage hospitalier

La Direction de l'Economie publique du canton de Berne, conformément à la loi fédérale sur la formation professionnelle, a édicté un règlement concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage d'employé(e) en ménage hospitalier. Ce document est actuellement en traduction et la dénomination de cette profession nouvelle n'est pas encore définitivement adoptée. Gardons donc, provisoirement peut-être, l'employé(e) en ménage hospitalier.

Cette profession nouvelle a été reconnue par quelques cantons, dont le canton de Berne. L'examen final, en cas de réussite, donne droit à un certificat fédéral de capacité.

L'apprentissage dure deux ans. Il se fait dans un hôpital, un hospice ou un home. La formation, dans l'institution, est confiée à des spécialistes de l'économie ménagère (maîtresses en économie familiale, gouvernantes, employées de maison porteuses d'un certificat, etc...). Un programme de formation précis fixe des objectifs à atteindre par l'établissement de formation. Des stages dans d'autres établissements peuvent être prévus dans le contrat liant les parties (représentant légal, apprenti(e) et responsable de la formation).

Nous ne pouvons pas entrer dans les détails des travaux pratiques et des connaissances professionnelles à acquérir en deux ans. Limitons-nous à certaines têtes de

chapters: travaux de nettoyage et d'entretien (sols, parois, fenêtres, sanitaires, etc...), entretien de la lingerie, des vêtements, des chaussures, préparation de mets froids, de boissons chaudes et froides, service des hôtes (restaurant, cafeteria), économe (approvisionnement, distribution, conservation des marchandises).

La formation pratique et théorique à l'hôpital, à l'hospice ou au home, est complétée par les cours à l'Ecole professionnelle, à raison d'un jour par semaine. Ces cours se donneront à l'Ecole professionnelle de Tavannes; ils prévoient une formation professionnelle complémentaire (entretien du ménage, blanchissage, subsistance, hygiène, premier secours) et des leçons de culture générale (français, connaissances commerciales, civisme et économie, calcul, sport).

L'apprentissage se termine par un examen pratique (9 heures), de connaissances professionnelles (1 h.) et de culture générale (3 à 4 h.). L'examen réussi donne droit à un certificat fédéral de capacité.

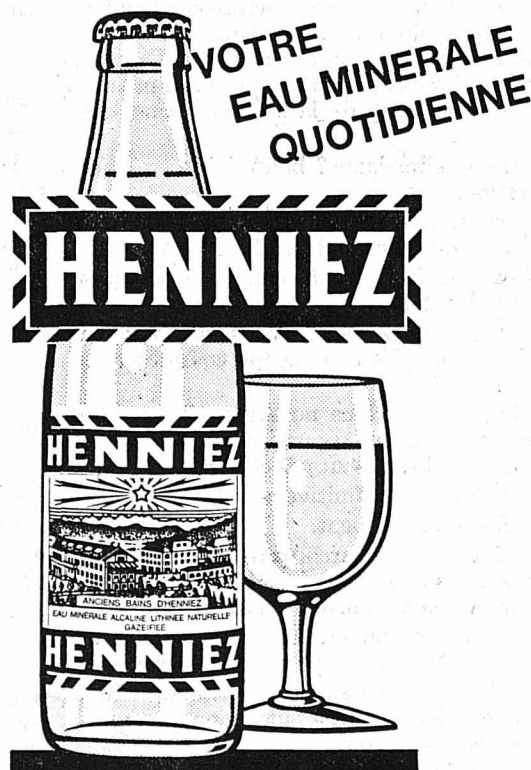
La profession peut être apprise par une jeune fille ou un jeune homme, dès sa libération de l'école obligatoire. Il est indéniable que cette formation est intéressante à divers titres. Elle peut attirer des jeunes tentés par tous les travaux, très divers, dans une grande maison communautaire telle qu'un hôpital. La reconnaissance de cette profession sur le plan légal, dans certains cantons, lui donnera une assise sérieuse et les porteurs du certificat pourront justifier certains droits. Les hôpitaux enfin ont besoin d'un personnel compétent, bien informé, stable.

Des contrats d'apprentissage peuvent être signés avec les hôpitaux suivants: Clinique psychiatrique de Bellelay, Hôpital de district de Saint-Imier, Hôpital de district de Moutier, Hôpital régional de Bienne. Les cours à l'Ecole professionnelle débuteront en août 1981.

(comm.)

Lamboing - Douanne: déplacement des frontières

Le Conseil-exécutif bernois a approuvé, mercredi, le déplacement de la limite entre les districts de La Neuveville et de Nidau, et entre les communes de Lamboing et de Douanne. Ces modifications ont été rendues nécessaires à la suite du remaniement parcellaire de Gaicht - Montagne de Douanne. (oid)



Des cadeaux qui font toujours plaisir!

Plaquettes d'or et d'argent
Monnaies d'or
Carnets d'épargne CS
Adressez-vous
à votre caissier CS.

Il vous conseillera avec plaisir.

Nouveau:
plaquettes d'or de 1 et 2,5 g



CREDIT SUISSE
CS

Nouveau Contre la migraine et les maux de tête.

Aspro 500 effervescent est entièrement soluble dans l'eau. C'est pourquoi il agit vite et ménage l'estomac.



Action rapide et bien tolérée.

Je cherche à louer pour le printemps 1981

APPARTEMENT 2 à 3 PIÈCES

avec garage, bon standing, si possible dans villa.

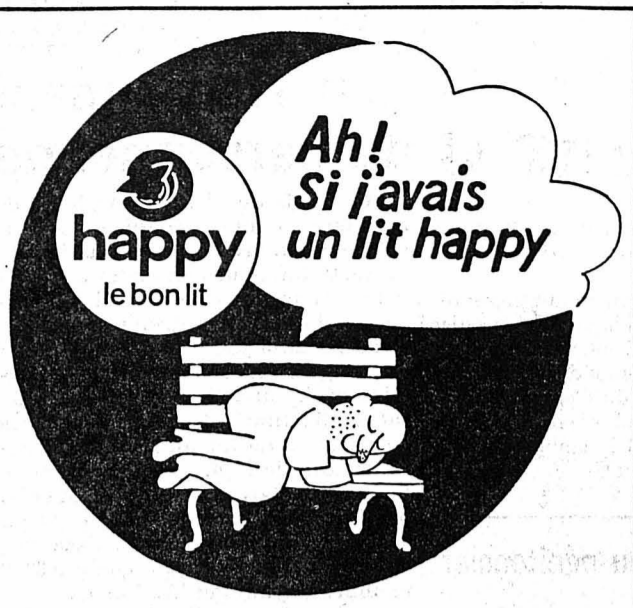
Tél. 039/23 53 95.

À LOUER, rue de la Fiaz 38-40, tout de suite ou pour date à convenir

appartements

de 3½ et de 4 pièces avec cuisine, WC-bains et cave. Balcon. (WC séparés dans le 4 pièces). Loyer mensuel de Fr. 465.- à Fr. 547.-, toutes charges comprises.

S'adresser à Géranzia S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 33.



VOUS TROUVEREZ TOUTES LES LITÉRIES HAPPY CHEZ

Leitenberg

Grenier 14 tél. 039 2330 47
LA CHAUX-DE-FONDS

BUFFET DE LA GARE LA FERRIÈRE

FERMÉ

du 16 au 19 décembre pour cause de réparations

RÉOUVERTURE

samedi 20 décembre

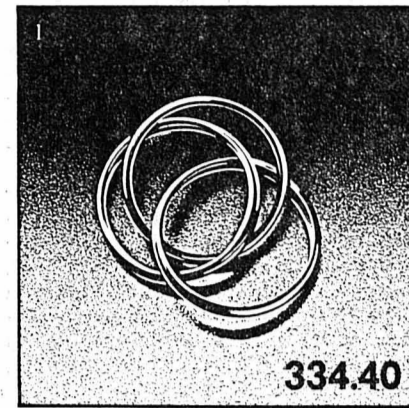
printemps

EN OR 18 CARATS!

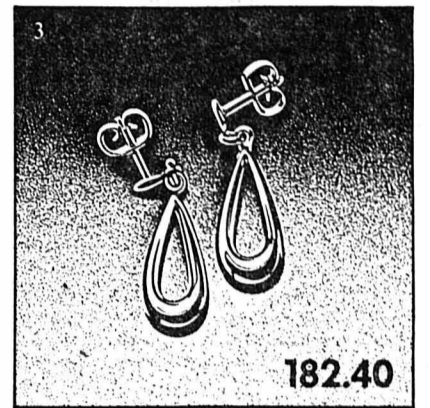
Prix record sur nos bijoux en or 18 carats!

Un bijou en or exerce une irrésistible fascination pour celle qui le porte.

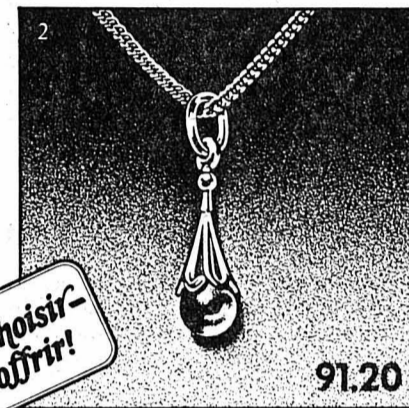
Offrir un bijou en or, c'est faire preuve de bon goût. De plus, ce cadeau prestigieux conserve toute la vie sa beauté et sa valeur.



334.40



182.40



91.20



608.-

760.-

Plaisir de choisir - joie d'offrir!

1. Bague en 3 éléments, or rouge, blanc et jaune. Notre prix record 334.40

2. Pendentif en or jaune, garni d'une vraie perle de culture joliment sertie. Sans chaîne. Notre prix record 91.20

3. Pendants pour oreilles percées en or jaune, de bon goût. Notre prix record 182.40

4. Pendentif lourd en or jaune, orné d'un vrai cabochon saphir et de 12 brillants. Sans chaîne. Notre prix record 608.-

Bague massive pour dames en or jaune. Véritable cabochon saphir cerclé de 12 brillants. Assortie au pendentif. Notre prix record 760.-

44-3600

Sauvez vos cheveux!

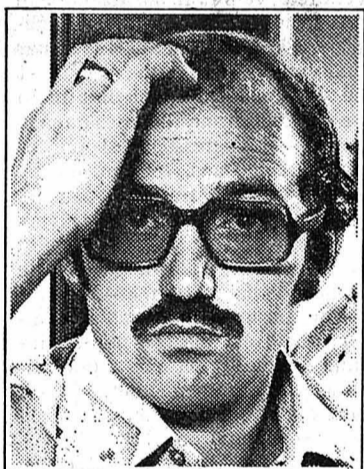
Il est encore temps. Chaque jour qui passe voit d'autres cheveux tomber. Et pour toujours. Car lorsque les racines sont mortes, rien ne peut plus repousser. (Pas même avec ces prétendus remèdes miracles!)

Confiez vos problèmes à nos spécialistes.

Le traitement des cheveux individualisé Beaufort prévient la chute des cheveux et stoppe la calvitie lorsqu'il est entrepris à temps. Des milliers de cas ont déjà été traités avec succès par les spécialistes Beaufort.

Ne perdez plus une minute et demandez un premier examen, entièrement gratuit. Vos cheveux valent leur pesant d'or et vous conservent une allure jeune.

Instituts Beaufort à votre service aux meilleures heures.



BEAUFORT SA

Institut pour régénérer le cheveu

Genève Rue du Port 8 Tél. 022 28 87 33
Lausanne Rue de Bourg 8 Tél. 021 20 45 43
Zürich Bahnhofplatz 3 Tél. 01 211 86 30
Winterthur Technikumstr. 38 Tél. 052 23 57 25
Berne Effingerstr. 8 Tél. 031 25 43 71
Bâle Elisabethenhalde 7 Tél. 061 23 30 55
Soleure Hauptgasse 29 Tél. 065 22 06 48
Olten Solothurnstr. 8 Tél. 062 32 35 92
Lucerne Pfistergasse 7 Tél. 041 22 46 88
Ouvret lundi-vendredi sans interruption des 10 h 30

MATELAS

(de santé) soit Robusta ou Ressorts Ottomanes, Sommier à lattes ou autres. Reprise de vos anciens matelas.

H. Houriet
Hôtel-de-Ville 37
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 30 89.

J'ACHÈTE

au comptant appartements complets.

Débarras caves et chambres-hautes
Charles PAREL
Tél. 039/23 06 45

ANGLAIS

Diplômée de Cambridge donne leçons privées d'anglais commercial et conversation. Tél. 039/31 89 22 ou 039/22 12 88.

LA TRANQUILLITÉ des parents pour:

9.90

CE BEAU CASQUE avec fiche 6,3 mm. à un prix jamais vu. C'est un cadeau de votre radio-électricien spécialiste pour le plaisir de vos enfants! (jusqu'à épuisement)

La Chaux-de-Fonds: Brugger Audio-Vidéo - Frésard S.A. - Müller Musique - C. Reichenbach - E. Robert.
Le Locle: P. Huguenin - E. Robert.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

14

UTTA DANELLA SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE

Roman

Droits réservés Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

On n'a d'ailleurs que fort peu affaire avec eux; moi, en tout cas, je serais malvenu de me plaindre, ils se sont toujours montrés plutôt tolérants à mon endroit. Le fait que je sois un comédien, un artiste, me confère à leurs yeux certains privilèges, et ils sont prêts, en échange, à me faire passer quelques folies, quelques libertés prises avec la morale.

Du reste, si l'on parle de bourgeois les gens de théâtre sont bien souvent les premiers à l'être, soucieux avant tout de leur petit confort. Quant aux autres, il ne faut pas non plus y regarder de trop près. J'ai eu plus d'une fois l'occasion de le constater.

RENCONTRES

J'arrivais au lieu où le Königsring devient

Heinrichsring et où se trouve la splendide maison de Lorenz Nössebaum, l'architecte municipal. Je passe toujours très rapidement à cet endroit mais là je vis, la porte s'ouvre et Dagmar Nössebaum s'avance à ma rencontre. Je m'arrête net, sous le coup de la surprise. Ainsi elle était revenue!

- Bien chère madame? balbutiai-je en guise de salutation.

- Julius, s'exclama-t-elle avec ce petit rire bref, nerveux que je connaissais bien.

Un peu troublé je me raccrochai à quelques formules toutes faites.

- Comment allez-vous? Vous semblez en pleine forme, combien de temps comptez-vous rester ici?

Puis je me tus. Nous nous regardions. Elle avait toujours le même regard inquiet, d'une mobilité extrême. Elle n'avait pas changé.

- Je suis revenue définitivement.

- Oh, fis-je stupidement. Je savais certes que l'architecte lui avait refusé le divorce, mais je n'aurais jamais supposé qu'ils revivraient ensemble, surtout pas ici, à B.

- Ça semble t'étonner. Accompagne-moi un bout, veux-tu. Nous ne pouvons pas rester ici.

Nous marchâmes côte à côte le long du Ring, Je ne me sentais pas tout à fait à mon aise, mais j'étais heureux de la voir.

- Alors, si je comprends bien tu es toujours

ici. Tu aurais pu, pourtant, partir quand bon te semblait. J'avoue que je saisis mal.

- Je me sens bien ici.

- Oui, c'est ce que tu as toujours dit, mais ça me semble tellement incroyable. Je déteste cette ville.

- Néanmoins tu es revenue!

Elle haussa les épaules tout en poursuivant d'un pas rapide sa marche à mes côtés. Elle demeurerait la femme belle, désirable, que j'avais connue. Je n'avais rien oublié de ce que nous avions vécu ensemble, mais je n'aurais pas pu dire si c'était de l'amour ou autre chose.

- Toutes ces dernières années, je suis restée à Rome; là vraiment, on peut parler d'une ville. Et les gens! Tout le contraire de ceux d'ici. Je suis revenue à cause de Thomas; il souffrait tellement à l'internat. Il est comme moi, il ne se laisse pas enfermer. Son père m'avait interdit de lui rendre visite, j'ai passé outre, mais il a quand même fini par tomber malade et puis... oh Julius!

Elle s'était arrêtée de marcher et elle me regardait. C'est alors que je remarquai les rides qui s'étaient creusées sur ce joli visage.

- Il a fait quelque chose d'affreux. Imagine-toi, Julius, il a tenté de se suicider, à son âge!

Je crus qu'elle allait se mettre à pleurer et sans même en être conscient je me détournai. Je connaissais les éclats dont Dagmar était capable et je ne tenais pas à ce qu'elle en fasse un ici en pleine rue.

- Personne n'est au courant. Lorenz l'a toujours dissimulé. Toi non plus, Julius, je te prie, n'en parle pas! mais ça te permet de comprendre pourquoi je suis rentrée. Il faut absolument qu'on réessaie de vivre ensemble du moins jusqu'à ce que Thomas ait atteint l'âge adulte. Tu comprends?

J'inclinai la tête. Elle continuait à parler, sautant du coq à l'âne.

- Quand es-tu arrivée exactement? lui demandai-je alors que nous débouchions sur la place Saint-Mathieu.

- Il y a cinq jours. Thomas revient demain. Il fallait que tout soit prêt pour lui, qu'il ait le sentiment que rien n'a changé. Mais je ne sais pas si ça va marcher.

Elle parlait avec précipitation en avalant ses mots; ses yeux erraient d'un lieu à l'autre sans jamais se poser comme si elle craignait qu'on pût nous surprendre. Elle s'écria néanmoins:

- Je suis contente qu'on se soit rencontrés, Julius. Pour l'instant je n'ai pas beaucoup de temps, mais j'aimerais bien qu'on puisse parler tranquillement tous les deux, un de ces jours. A propos, tu as des rôles intéressants en ce moment? Je me réjouis de te voir jouer. Dis-moi, t'est-il arrivé de penser à moi, Julius?

- Oui, répliquai-je, bien sûr j'ai pensé à toi. Je sentais mon malaise augmenter.

(à suivre)

LUNDI SPORTS

Résultats de samedi soir

Voici les résultats enregistrés samedi soir dans le cadre du championnat suisse:

Ligue nationale A

LANGNAU - LAUSANNE 11-3
(4-0, 6-1, 1-2)

Ifishalle, 5027 spectateurs. - ARBITRES: MM. Stauffer, Burri et Hugentobler. - BUTS: 3' Bohren, 1-0; 5' Nicholson, 2-0; 12' Nicholson, 3-0; 19' Horisberger, 4-0; 21' Tschiermer, 5-0; 23' Krentz, 6-0; 25' Wuthrich, 7-0; 28' Berger, 8-0; 28' Reeves, 8-1; 32' Moser, 9-1; 33' Krentz, 10-1; 52' Friedrich, 10-2; 53' Girard, 10-3; 56' Hutmacher, 11-3. - PÉNALITÉS: 5 x 2' contre Langnau; 2 x 2' contre Lausanne.

FRIBOURG GOTTÉRON - KLOTEN 1-5
(1-2, 0-1, 0-2)

Patinoire des Augustins, 4500 spectateurs. - ARBITRES: MM. Fatton, Bucher et Odermatt. - BUTS: 2' Bernard Gagnon, 0-1; 10' Messer, 1-1; 14' Wilson, 1-2; 31' Bernard Gagnon, 1-3; 49' Andreas Schlagenhaut, 1-4; 58' Waeger, 1-5. - PÉNALITÉS: 3 x 2' contre Fribourg; 3 x 2' contre Kloten.

AROSA - BERNE 11-3
(4-1, 3-1, 4-1)

Obersee, 5609 spectateurs. - ARBITRES: MM. Mathys, Biollay et Bouttet. - BUTS: 6' Eggimann, 0-1; 13' Guido Lindemann, 1-1; 14' Stampfli, 2-1; 15' Markus Lindemann, 3-1; 19' Koller, 4-1; 22' de Heer, 5-1; 31' Sturzenegger, 6-1; 34' Guido Lindemann, 7-1; 35' Wist, 7-2; 41' Markus Lindemann, 8-2; 42' Guido Lindemann, 9-2; 49' de Heer, 10-2; 51' Neining, 11-2; 58' Schneider, 11-3. - PÉNALITÉS: 3 x 2' contre Arosa; 6 x 2' contre Berne.

BIENNE - DAVOS 4-3
(2-1, 2-1, 0-1)

Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	23	17	2	4	129-88	36
2. Arosa	23	15	2	6	120-83	32
3. Gottéron	23	10	5	8	93-87	25
4. Berne	23	11	1	11	90-106	23
5. Kloten	23	10	2	11	90-93	22
6. Langnau	23	9	2	12	96-100	20
7. Davos	23	9	1	13	81-92	19
8. Lausanne	23	1	5	17	72-130	7

Ligue nationale B

GRUPE OUEST

Langenthal - Genève Servette 2-2 (1-0, 1-1, 0-1); Young Sprinters - Viège 6-11 (2-6, 1-4, 3-1); Sierre - La Chaux-de-Fonds 5-4 (1-3, 3-0, 1-1); Villars - Olten 2-4 (1-1, 0-1, 1-2).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	23	17	1	5	129-64	35
2. Olten	23	15	3	5	125-75	33
3. Viège	23	14	1	8	111-84	29
4. Chx-Fds	23	12	3	8	143-105	25
5. Villars	23	11	3	9	125-103	25
6. Langent.	23	8	4	11	86-98	20
7. GE Serv.	23	6	3	14	88-110	15
8. Y. Sprint.	23	0	0	23	59-227	0

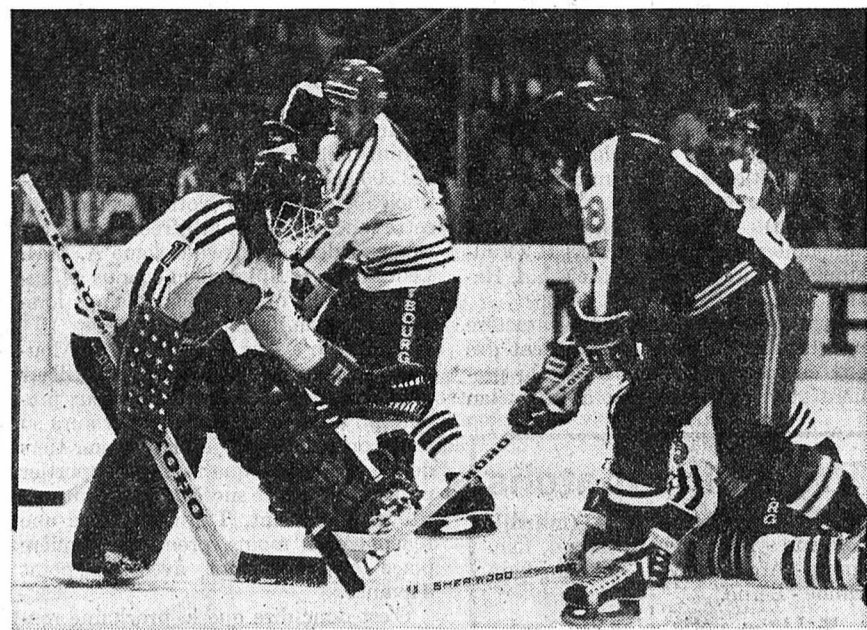
GRUPE EST

Ambri Piotta - Rapperswil Jona 9-4 (3-0, 4-2, 2-2); Wetzikon - Lugano 6-5 (2-0, 3-3, 1-2); Zoug - Dubendorf 9-4 (4-1, 3-2, 2-1); CP Zurich - Coire 7-2 (1-1, 4-0, 2-1).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	23	18	3	2	147-78	39
2. Ambri P.	23	18	2	3	140-81	38
3. Lugano	23	12	4	7	124-97	28
4. Rap. Jona	23	10	1	12	86-115	21
5. Dubend.	23	7	1	15	122-141	15
6. Coire	23	6	3	14	99-122	15
7. Wetzikon	23	7	1	15	115-155	15
8. Zoug	23	6	1	16	91-134	13

Valeurs confirmées en championnat de ligue nationale A Bienne a pourtant été inquiété par Davos Les positions sont prises pour le tour final de ligue B



Fribourg Gottéron a perdu face à Kloten par 5 à 1. Voici Meuwly, Lussier et Rüger. (ASL)

A cinq journées de la fin du tour de qualification du championnat de ligue, le leader donne des signes d'essoufflement. Bienne n'a dû qu'à qu'aux prouesses de son gardien Olivier Anken une courte victoire (4-3) face à Davos. (Lire ci-contre). Au contraire de Bienne, le second, Arosa, manifeste une remarquable vitalité. Dans leur fief, les hommes de Lasse Lilja ont bousculé, étrillé, le CP Berne. Le match se jouait en l'espace de deux minutes lorsque Arosa renversait un score déficitaire de 0-1 en 3-1. Les frères Markus et Guido Lindemann, associés au Hollandais Jack De Heer, composaient un trio d'attaque particulièrement percutant.

La bataille pour les deux dernières places du tour de relégation maintient un réel suspense, attire le public. Cette 23e journée avait attiré 23.336 spectateurs. Si le cas de Lausanne, lourdement battu à Langnau (11-3), est réglé, l'écart n'est que de six points.

A la patinoire de Saint-Augustin, comble une nouvelle fois, le but marqué par Bernard Gagnon à la deuxième minute insufflait une grande confiance à Kloten qui contrôlait parfaitement les opérations. Battu 5-1, Fribourg Gottéron était à l'image du Canadien Lussier, méconnaissable.

LIGUE NATIONALE B: Battu 5-4 à Sierre, le HC La Chaux-de-Fonds a virtuellement perdu toute chance de disputer le tour de promotion. La formation haut-valaisanne demeure en tête du groupe ouest devant Olten qui a eu le mérite de s'imposer à Villars. Genève Servette, malgré un méritoire match nul à Langenthal (2-2), est condamné à disputer le tour de relégation en compagnie des Young Sprinters battus par Viège à Neuchâtel. (Lire en page 14 le récit des rencontres des Neuchâtelois). Dans le groupe est si Zurich et Ambri sont qualifiés pour le tour final, rien n'est encore dit en ce qui concerne la relégation. Zoug n'est en effet qu'à deux points de Dubendorf, Coire et Wetzikon! Le suspense subsiste et ceci promet encore de rudes empoignades.

Les Neuchâtelois ont « offert » une place au tour final aux Valaisans Sierre - La Chaux-de-Fonds 5-4 (1-3, 3-0, 1-1)

Patinoire de Sierre, 3800 spectateurs. - SIERRE: Schlaefli; J.-C. Locher, Mathieu; J.-L. Locher, Massy; R. Locher, Tscherrig. Dubé; Métrailler, Lemaire, Bagnoud; D. Mayor, Pochon. - LA CHAUX-DE-FONDS: Nagel; Bauer, Sgualdo; Gobat, Amez-Droz; Mouche, Trottier, D. Piller; Yerli, Sigouin, Leuenberger; Houriet, Tschanz, Stauffer et Guy Dubois. - ARBITRES: MM. Frei, Schmid et Kaul. - BUTS: 6e Dubé 1-0; 8e rottier 1-1; 11e Piller 1-2; 16e Mouche 1-3; 21e J.C. Locher 2-3; 31e Lemaire 3-3; 38e Pochon 4-3; 46e Tscherrig 5-3; 47e Sigouin 5-4. - PÉNALITÉS: 5 fois 2 minutes contre Sierre, 7 fois 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds.

DEUX BUTS D'AVANCE, PUIS...

Il s'en est fallu d'un rien pour qu'après deux minutes de jeu, Sierre ait déjà assuré une marge de sécurité de deux buts. C'eût été la douche froide de laquelle les Neuchâtelois ne se seraient vraisemblablement pas relevés. Une maladresse de Bagnoud et un sauvetage de toute grande classe de Nagel, ont permis à la rencontre de prendre un cours normal. D'autant plus normal qu'après vingt minutes de jeu, les visiteurs menaient 3-1, sans que personne n'eut le droit de leur contester cet avantage.

MODIFICATION INTÉRESSANTE CHEZ LES CHAUX-DE-FONNIERS

Que s'est-il passé, en réalité? Une chose bien simple, les Chaux-de-Fonniens ont gagné tous leurs duels avec leurs adversaires et surtout ils ont été collectifs, brillants même dans un jeu simple et bien pensé. Les lignes ont été modifiées en ce sens que le talentueux Mouche prit place à l'aile droite de la première ligne et que Sigouin occupait le poste de centre avant de la deuxième.

Ces modifications se sont avérées bénéfiques. D'autant plus que les trois buts ont été marqués par cette première ligne à la suite de combinaisons de toute grande classe.

SIERRE REVIENT

Un but heureux de Jean-Claude Locher (tir dévié par un arrière dans les buts de Nagel) redonnait confiance aux Sierrois qui repartaient à l'assaut des buts du brillant Nagel (quelle classe) et d'un renversement de situation toujours possible. Cette foi des Valaisans se concrétisa par un renversement de situation et de score, contre le cours du jeu.

DIFFÉRENCE IMPORTANTE

Les Neuchâtelois pouvaient quitter la tête haute l'enceinte de Graben, ils avaient rempli leur contrat et bien au-delà. La victoire leur a échappé parce que l'expérience des deux Canadiens de Sierre a prévalu. Et par là ils ont offert pratiquement, au HC Sierre, sa participation au tour final de promotion relégation. Tentons une supposition, toute gratuite: Lemaire et Dubé portent les couleurs de La Chaux-de-Fonds cette saison. Les hommes du président Blum sont champions suisses de ligue nationale B, sans connaître la moindre défaite. Cette supposition situe bien le niveau des joueurs entourant Trottier et Sigouin et surtout situe le niveau bien faible des joueurs sierrois entourant Lemaire et Dubé. Cela nous rappelle le temps où Arosa était champion suisse avec cinq joueurs: Riesen (puis Perl), Reinhard (Canadien), Trepp, Uli et Gebi Poltera. D'ici à ce que Sierre soit champion suisse de ligue nationale B, il y a un pas que nous ne franchissons pas. Nous pensons que dans le groupe est il y a soit Zurich, soit Ambri-Piotta qui peuvent afficher des prétentions.

LES PÉNALITÉS ONT ÉTÉ FATALES AUX NEUCHÂTELOIS

Mais incontestablement ce match, La Chaux-de-Fonds pouvait l'emporter et une fois de plus les pénalités ont coûté cher et là nous ne comprenons pas les décisions de l'arbitre E. Frei, d'une sévérité pour des fautes bénignes alors qu'il laissait passer quelques grosses agressions dont furent victimes les Chaux-de-Fonniens. Nous ne voulons pas dire que l'arbitrage a faussé le résultat, mais autre point important, La Chaux-de-Fonds n'a pas su assez exploiter les grosses bévues de la défense valaisanne. Et il y en eut!

G. B.



Trottier, un nouveau but à son actif. (Photo AS)

Un succès, à l'arraché, pour les Seelandais en ligue A Bienne bat Davos 4-3 (2-1, 2-1, 0-1)

Spectateurs: 8200. - ARBITRES: MM. Baumgartner, Tschanz et Voegtlin. - BIENNE: Anken; Zenhaeusern, Koelliker; Dubuis, Zigerli; Blaser, Loertscher, Widmer; Conte, Martel, Kohler; Baertschi, Gosselin, Niederer. - DAVOS: Bucher; Olds, C. Soguel; Hepp, Girard; J. Soguel, W. Durst, Paganini; Triulzi, Venasky, Geiger; Gross, Scherrer, Fergg. - BUTS: 10' Martel, 1-0; 13' Dubuis, 2-0; 19' J. Soguel, 2-1; 29' Triulzi, 2-2; 36' Conte, 3-2; 36' Kohler, 4-2; 50' J. Soguel, 4-3. - PÉNALITÉS: Bienne 2 fois 2', Davos 2 fois 2'. - NOTES: Davos joue sans M. Muller (malade), Mazzoleni (blessé), Sarner, mais avec un nouvel étranger, Venasky.

PASSAGE À VIDE ?

Bienne qui caracole en tête du classement, connaît à son tour un passage à vide. A Lausanne, il avait déjà fait de la corde raide. Face à Davos, il a assuré comme il a pu deux points tout de même précieux. Incontestablement, l'équipe de Reigle voit ses forces physiques entamées en cette fin d'année. La prochaine interruption du championnat est la bienvenue pour elle.

Menant 2-0 après 13 minutes de jeu, Bienne a cru que l'affaire était déjà classée, d'autant plus que Davos, peu sûr de lui, éprouvait une peine infinie à sortir le palet hors de sa zone de défense et à

construire le moindre mouvement de jeu. A une minute de la fin de la première période, les Grisons parvinrent néanmoins à réduire la marque, un but auquel la responsabilité d'Anken est fortement engagée: il dévia dans sa propre cage un tir décoché par J. Soguel bien avant la ligne bleue.

QUELLE MISÈRE !

Lors des 15 premières minutes du second tiers, Bienne toucha le fond. Quelle misère! Il y a longtemps que le public bernois n'avait plus vu son équipe jouer si mal. La ligne de Loertscher fut tout simplement catastrophique - pourquoi

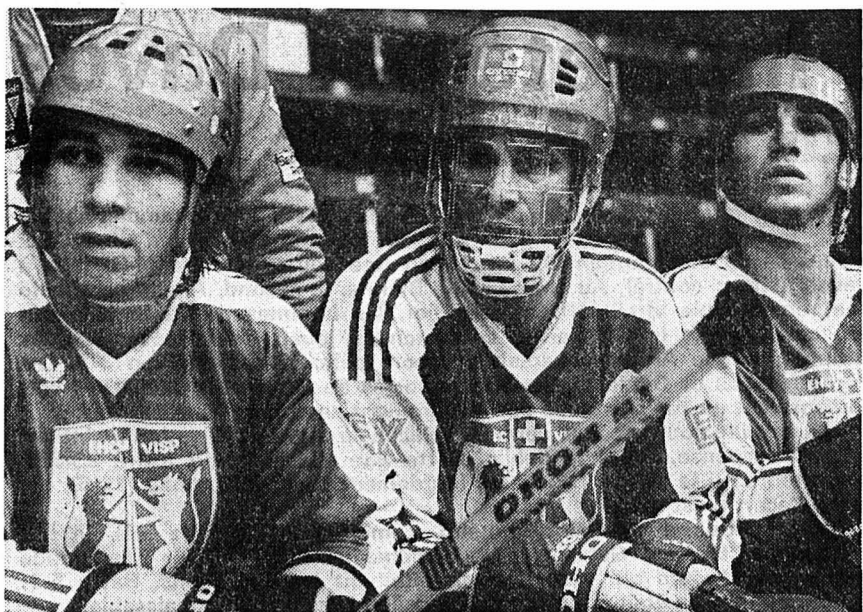


Zigerli (à gauche) aux prises avec Paganini. (Bélino AP)

LONGINES

Le diamant
Av. L.-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds
25823

Voir autres informations sportives en page 14



Zenhäusern, Mazotti et Marx ont contribué au succès de Viège. (ASL)

Young Sprinters-Viège 6 à 11

(2-6, 1-4, 3-1). - **Young Sprinters:** Jeanrenaud (Amez-Droz); Hubscher, Bucher; Zbinden, Rieder; Steiner, Perusse, Locas; Marti, Henrioud, Bader; Ryser, Longhi, Stempf. - **Viège:** Truffer, L. Schmidt, Mozotti; Riggin, Soffredini; Marty, Marx; Kuonen, Jeager, Anthamatten; A. Wyssen, B. Zenhäusern, W. Zenhäusern; Devaney, Wyer, Schiccer. - **Arbitres:** MM. Fasel, Claude et Niederhauser. - **Spectateurs:** 150. - **Buts:** 2' Anthamatten, 0-1; 5' Locas, 1-1; 8' L. Schmidt, 1-2; 10' Zenhäusern, 1-3; 15' Steiner, 2-3; 18' Devaney, 2-4; 18' Riggin, 2-5; 20' Wyer, 2-6; 23' A. Wyssen, 2-7; 25' Marty, 2-8; 32' Anthamatten, 2-9; 39' Devaney, 2-10; 39' Marti, 3-10; 50' Locas, 4-10; 50' A. Wyssen, 4-11; 60' Perusse, 5-11; 60' Henrioud, 6-11.

DU GÂCHIS

Pour cette dernière partie de l'année à Monruz, l'entraîneur Hubscher toujours à la recherche de la formule magique fait entrer pour le début du match le gardien Jeanrenaud. Ce sera du gâchis, et six buts dans la cage neuchâteloise. Dont trois entre la 18e minute et la sirène. C'est beaucoup et c'est très logiquement

que Amez-Droz viendra au second temps défendre la cage neuchâteloise.

Viège n'a pas présenté le visage que l'on était en droit d'attendre du troisième du classement, dès lors sa défaite de 7-0 contre Genève Servette s'explique, et de ce fait la défaite neuchâteloise est encore plus révélatrice du fossé qui peut séparer deux équipes. Viège a pour lui sa résistance physique, et l'emploi de la manière forte. Mis à part cela il ne reste pas grand chose de concret. La preuve est le troisième tiers, où Neuchâtel domina par moment de belle manière et réussit à avoir l'avantage. C'est tant mieux et cela doit faire plaisir aux joueurs qui manifestent toujours la même sympathique joie de jouer. Il semblerait même que Locas et Perusse, les deux Canadiens, vont mieux, leur sens de la cohésion est meilleur, aussitôt le rendement s'en ressent. Samedi, ils ont marqué trois buts. Puisse cela être de bon augure. Toutefois une chose nous échappe, pourquoi alors que deux Neuchâtelois sont en punition laisse-t-on sur le banc Locas? Alors que de l'autre côté Riggin démolit tout ce qui a un maillot adverse... sans doute une question d'appréciation de la question. E. N.

Championnat suisse de première ligue Saint-Imier - Wasen 8-6 (1-1, 2-1, 5-4)

Décidément le HC Saint-Imier paye un lourd tribut aux blessures en cette saison 1980-81. Après René Huguenin et Daniel Déruns, le sort a choisi John Moser samedi soir. Le valeureux défenseur imérien ne remettra probablement pas ses patins avant la prochaine saison. Un choc fortuit dans la bande avec un adversaire et le mal était fait. La Faculté a diagnostiqué une cheville démise avec des complications au niveau des ligaments nécessitant un long repos voir peut-être une intervention chirurgicale.

Heureusement les compagnons de l'infortuné Moser ont vengé cette nouvelle défection en venant à bout de la lanterne rouge Wasen. Mais tout n'a pas été facile pour les protégés du coach René Huguenin. Il aura fallu attendre la réussite de Claude Meyer après cinquante minutes et le solo de Michel Turler une minute plus tard pour ne plus douter du final des jaunes et noir.

Saint-Imier n'a pas laissé une impression seigneuriale au cours de cette rencontre de la peur. Les passes manquées sont trop nombreuses et la relance ne s'opère pas de la meilleure manière. Relevons tout de même l'enthousiasme des jeunes fait plaisir à voir. Reste à souhaiter que l'entraîneur-joueur Michel Turler continue sur la voie choisie samedi à savoir aligner trois lignes d'attaque durant quasiment toute la rencontre.

Saint-Imier: Fontana; Meyer, Wittwer, Perret, Vallat, Weisshaupt; R. Leuenberger, Moser (12e Scheidegger); Gygli, Turler, Schafroth; Gaillard, Christophe Leuenberger, Droz. - **Arbitres:** MM. Rey et Tschopp. **Spectateurs:** 200. - **Pénalités:** 7 x 2' contre Saint-Imier, 11 x 2' et 1 x 5' contre Wasen. - **Buts:** 16' Lanz 0-1; 16' Vallat 1-1; 20' Perret 2-1; 21' Wiedmer 2-2; 39' Gygli 3-2; 42' Weisshaupt 4-2; 43' Waelte 4-3; 46' Perret 5-3; 48' Grossen 5-4; 50' Meyer 6-4; 51' Turler 7-4; 55' Fluckiger 7-5; 56' Gaillard 8-5; 56' Grossen 8-6. (lg)

La situation actuelle

Groupe 1: Bulach - Wallisellen 4-4. Uzwil - Ascona 9-3. Landquart - Weinfelden 2-7. Herisau - Grusch 6-2. Grasshoppers - Schaffhouse 3-1. Classement: 1. Herisau 11-20; 2. Grasshoppers 10-18; 3. Uzwil 10-13; 4. Wallisellen 11-13; 5. Grusch 10-10; 6. Bulach 11-9; 7. Schaffhouse 10-8; 8. Weinfelden 11-7; 9. Ascona 10-6; 10. Landquart 10-0.

Groupe 2: Kussnacht - Wiki 11-4. Bâle - Urdorf 4-3. Lyss - Illnau-Effreti-

kon 4-9. Lucerne - Konolfingen 12-0. Soleure - Zunzgen-Sissach 3-6. Classement: 1. Lucerne 11-19; 2. Illnau-Effretikon 11-17; 3. Zunzgen-Sissach 11-14; 4. Lyss 11-13; 5. Kussnacht 11-11; 6. Soleure 10-10; 7. Urdorf 11-8; 8. Wiki 10-7; 9. Konolfingen 9-5; 10. Bâle 11-2.

Groupe 3: Ajoie - Fleurier 5-2. Rotblau Berne - Bümpliz-Adelboden 3-2. Saint-Imier - Wasen-Sumiswald 8-6. Berthoud - Grindelwald 3-5. Thoun-Steffisburg - Moutier 2-13. Classement: 1. Grindelwald 11-20; 2. Moutier 11-16; 3. Ajoie 10-15; 4. Berthoud 10-10; 5. Adelboden 10-10; 6. Rotblau 11-10; 7. Fleurier 10-9; 8. Saint-Imier 9-8; 9. Thoun-Steffisburg 10-4; 10. Wasen-Sumiswald 10-0.

Groupe 4: Forward Morges - Champéry 7-1. Martigny - Montana-Crans 13-4. Lens - Monthey 4-5. Sion - Yverdon 12-3. Vallée de Joux - Serrières 6-1. Classement: 1. Martigny 11-18; 2. Forward Morges 11-18; 3. Sion 11-16; 4. Monthey 11-14; 5. Vallée de Joux 10-9; 6. Lens 11-9; 7. Montana-Crans 10-8; 8. Yverdon 11-8; 9. Champéry 11-5; 10. Serrières 11-3.

A PROPOS DES DROITS TV

Nouveau partage

Au cours de son assemblée tenue à Berne, la Ligue suisse de hockey sur glace a procédé à une nouvelle modalité des partages des droits de télévision. Les 50 pour cent, qui revenaient auparavant entièrement au club local, ont été divisés comme suit: 20 pour cent pour le club visiteur et 30 pour cent pour la formation locale. Pour ce qui est du solde, le partage reste inchangé: 10 pour cent à la fédération et 40 pour cent au pool de la ligue nationale.

Une coupe en ligue B

Pour les équipes de ligue nationale B (4 du groupe ouest et 4 du groupe est), il est fort question de l'organisation d'une coupe. Une votation consultative effectuée au sein des clubs intéressés, a donné un résultat favorable. Aucune décision définitive n'a encore été prise.

Une bonne part de la journée a été consacrée au problème de l'arbitrage. La proposition de la Commission des arbitres d'introduire des juges de buts neutres pour le tour final déjà, a été rejetée. Il n'est pas opportun d'effectuer un changement en cours de championnat. Cette solution pourra être revue pour la saison 1981-82.

Championnat hockey sur glace de deuxième ligue

Tramelan - Moutier 6-2 (1-0, 1-2)

Tramelan: Mast; A. Schori, Voirol; Perret, Reber; Ghiggia, Bassioni; R. Schori, Vuilleumier, Gagnebin; Hasler, Mathez, Landry; Chopard, Jeanneret. - **Moutier:** Ruch (41' Muster); Beuret, Ortis; Meierhof, Steulet, Tellenbach; Faendrich, Moullet, Haveter; Lanz-Lerch; Knuchel, Raval, Ruch, Champion. - **Pénalités:** Tramelan 4 x 2 minutes, Moutier 3 x 2 minutes. - **Buts pour Tramelan:** Schori, Vuilleumier (Gagnebin) Perret (Nikles), Nickles, Vuilleumier (Gagnebin) Schori R. (Vuilleumier). **Pour Moutier:** Meierhof, Raval.

Cette rencontre revêtait un caractère important en raison du classement des deux équipes et de plus c'était la première rencontre disputée à Tramelan

pour les locaux. Un effort tout particulier avait été entrepris par les dirigeants pour confectionner de la glace et c'est de justesse qu'ils ont été récompensés de leurs efforts car le dernier tiers-temps qui se déroulait sous la pluie était à la limite du possible. Comme quoi, le travail acharné a été anéanti en moins de vingt minutes, ce qui faisait dire à plus d'un des 300 spectateurs: «A quand notre patinoire artificielle?» Notons encore que cette rencontre était arbitrée à la perfection par deux arbitres de ligue A, MM. Ledermann et Spiess bien connus à Tramelan, ayant officié en son temps lorsque Tramelan jouait en 1re ligue.

Tramelan a pris le meilleur sur Moutier qui ne disputait pas son meilleur match il est vrai. Cependant mieux préparé physiquement le vainqueur aura su tirer son épingle du jeu le premier tiers déjà en battant quatre fois le portier prévôtais. Avec ce succès amplement mérité et important, Tramelan, avec une rencontre en moins, prend la première place au classement avec un point d'avance.

C'est donc dire que la prochaine rencontre face à Court sera importante pour les hommes de l'entraîneur Perret qui se sont montrés samedi soir avec des possibilités qui se sont concrétisées grâce à un jeu d'équipe, une défense à son affaire et à un gardien en grande forme. (vu)

Le Locle - Noiraigue 6-2 (2-2, 2-0, 2-0)

Le Locle: Luthi; Godat, Baillo H.; Dubois, Blaettler; Baldi, Vuillemez, Berner; Girard, Borel, Pilorget; Moren, Yerli, Lehner; Meredith, Nasilli. - **Noiraigue:** Kaufmann; Jeanneret, Divernois; Rentsch, Vaucher; Kurmann, Pároz, Righetti; Bollini, Schreyer, Jacot; Charles. - **Arbitres:** MM. Wermeille et Berner. - **Notes:** patinoire du Communal, glace en excellent état, 200 spectateurs, température agréable. - **Pénalités:** 10 x 2 minutes contre Le Locle - 6 x 2 minutes plus 10 minutes à Righetti, contre Noiraigue. - **Buts:** Pilorget (3e) 1-0; Lehner (8e) 2-0; Righetti (16e) 2-1; Kurmann (18e) 2-2; Girard (26e) 3-2; Girard (31e) 4-2; Dubois (55e) 5-2; Berner (58e) 6-2.

THOUNE-MOUTIER 2-13 (0-4, 1-7, 1-2)

Sur la patinoire du Grabengt à Thoun, le HC Moutier a confirmé son excellente forme actuelle en venant à bout de façon méritée de l'équipe de Thoun. Les buts pour Moutier ont été marqués par Willy Kohler (3), Jean-Claude Kohler (2), Perenoud (2), Lehmann (2), Gurtner, Jeanrenaud, Charmillot et Schweizer.

Nombreuses éliminations au spécial féminin de Piancavallo Fabienne Serrat gagne devant Erika Hess

Près de cinq ans après son dernier succès en Coupe du monde, Fabienne Serrat a renoué avec la victoire en remportant le premier slalom spécial féminin de la saison, disputé samedi à Piancavallo. Dans la station du Frioul, la championne du monde du slalom géant et du combiné en 1974 à Saint-Moritz s'est imposée avec 1'13" d'avance sur la Suisse Erika Hess dans cette épreuve qui a été marquée par un important déchet: plus des deux tiers des concurrentes au départ ont en effet été éliminées. Fabienne Serrat, qui est âgée de 24 ans, a du même coup fêté sa troisième victoire en Coupe du monde après ses succès de Bad Gastein (1974) et de Cortina 1976.

PREMIÈRE MANCHE DÉCISIVE

La Française a bâti sa victoire dès la première manche de ce slalom spécial, qui avait été piqueté de 60 portes par l'Italien Antonio Morandi. Elle devait en effet réussir le meilleur temps, reléguant l'Italienne Maria-Rosa Quario à 0"35 et la Suisse Erika Hess, laquelle commit une faute en début de parcours, de 0"67. Quant à sa compatriote Perrine Pelen, qui possédait le meilleur «chrono» intermédiaire, elle devait éprouver beaucoup de difficultés sur la fin de ce parcours tracé sur une neige glacée et elle ne réussissait finalement que le onzième temps.

Dans la deuxième manche, Fabienne Serrat se montrait à nouveau la plus rapide, laissant à 0"46 Erika Hess et la Soviétique Nadejda Patrakieva. Elle signait du même coup une victoire totale.

Outre Erika Hess, excellente deuxième, Brigitte Nansoz s'est également mise en évidence en réussissant le sixième temps de la première manche, à 0"84 de Fabienne Serrat. Mais la Valaisanne devait être frappée de malchance sur le deuxième tracé, lorsqu'elle perdit un ski. Quant à Marie-Thérèse Nadig, elle perdit toutes ses chances dès la première manche en manquant une porte.

Ce slalom spécial s'est couru sur une piste qui a admirablement tenu. C'est ainsi que de nombreuses concurrentes portant des numéros de dossard élevés sont parvenues à se mettre en évidence. A relever à ce propos le huitième temps dans la première manche de l'Autrichienne portant les couleurs de Monaco Patrizia Kaestle, partie avec le dossard



Fabienne Serrat: un succès longtemps attendu. (ASL)

No 61. Finalement, seules 29 skieuses ont réussi à terminer ce slalom.

RÉSULTATS

1 Fabienne Serrat (Fr) 111"85 (55"95 + 55"90); 2. Erika Hess (S) 111"98 (56"62 + 56"36); 3. Maria Rosa Quario (It) 113"26 (56"30 + 56"96); 4. Nadejda Patrakieva (URSS) 113"50 (57"14 + 56"36); 5. Christine Cooper (EU) 113"77 (56"84 + 56"93); 6. Perrine Pelen (Fr) 113"90; 7. Bojana Dornig (You) 114"77; 8. Ursula Konzett (Lie) 115"14; 9. Abigail Fisher (EU) 115"32; 10. Sylvaine Fabre (Fr) 115"36; 11. Tamara McKinney (EU) 115"46; 12. Irena Frigo (It) 115"47; 13. Traudl Haecher (RFA) 115"66; 14. Paoletta Magoni (It) 116"22; 15. Paolo Marciandi 116"29. Puis: 24. Monika Hess (S) 118"44; 28. Brigitte Oertli (S) 121"11.

COUPE DU MONDE, DAMES: 1. Marie-Thérèse Nadig (S) 136 points; 2. Fabienne Serrat (Fr) 83; 3. Erika Hess (S) 65; 4. Perrine Pelen (Fr) 64; 5. Irène Epple (RFA) 60.

Zraggen gagne à Arosa

Georg Zraggen a remporté la première épreuve de la saison de triathlon, qui s'est disputée à Arosa. Résultats:

1. Georg Zraggen (Haldischatdorf) 91,00 points; 2. Bruno Heinzer (Hausen am Albis) 96,55; 3. Arnold Naepflin (Buochs) 97,07; 4. Walter Siegfried (La Lenk) 120,67; 5. Konrad Gabriel (Ulrichen) 128,04; 6. Yves Morerod (Aigle) 166,10.



La Suisse Erika Hess en course. (ASL)

arielle HAUTE CONFECTION

JOURNÉE ET NOCTURNE
du jeudi 18 décembre

PORTES GRANDES OUVERTES

dès 14 h. nous aurons
le plaisir d'offrir
gracieusement à chaque
personne ayant ou non un achat
à effectuer

**UN CAFÉ CAKE ou
UN CAFÉ SANDWICH**

Pour cela, un coin où vous pourrez bavarder,
rencontrer peut-être des connaissances, ou en
faire, vous est réservé à notre 1er étage.

Nous nous réjouissons de vous accueillir
nombreux.

ARIELLE

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

**Le docteur
FRÉDY KOCHER**

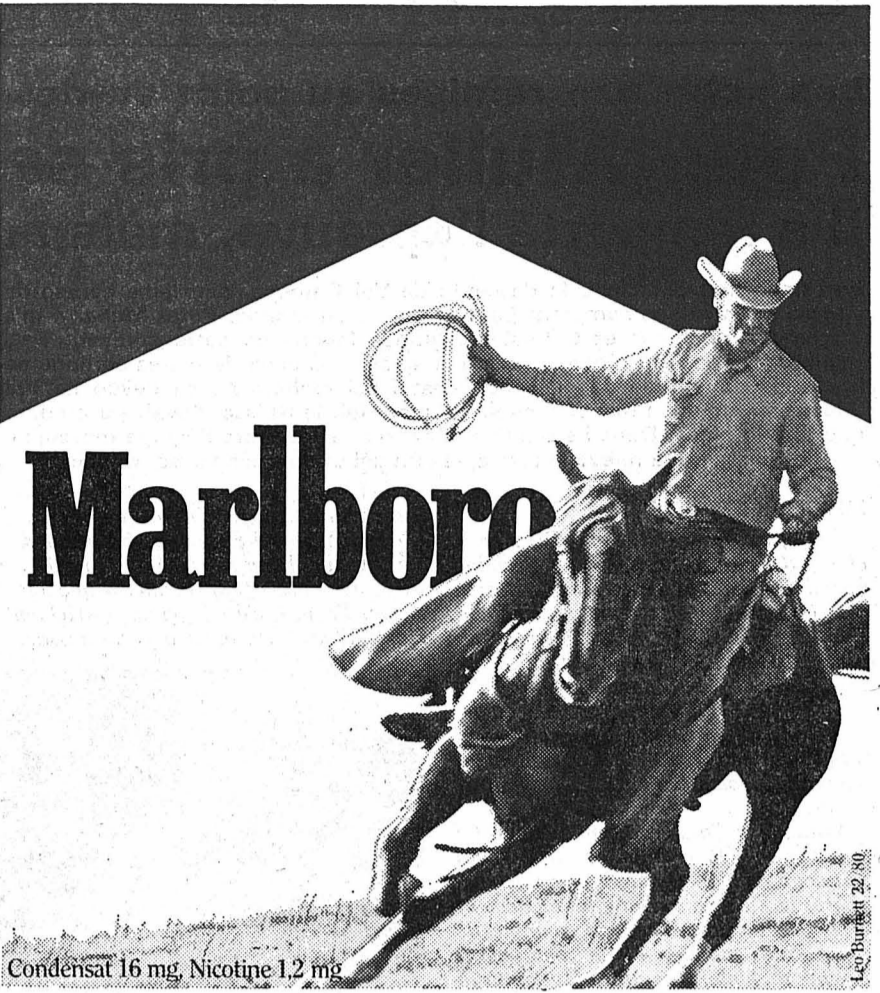
Médecine interne F.M.H.
Spéc. gastroentérologie
Maladies digestives et du foie

Formation :

- ancien assistant de l'Institut Neuchâtelois d'Anatomie Pathologique, Neuchâtel
- ancien assistant de recherche de l'Institut de Pharmacologie, Université de Lausanne
- ancien assistant de Médecine, Hôpital des Cadolles, Neuchâtel
- ancien assistant de Médecine et de Gastroentérologie, Hôpital Hôtel-Dieu, Université de Montréal
- ancien assistant de Radiologie digestive, Hôpital Maisonneuve, Université de Montréal
- ancien chef de clinique de Gastroentérologie, Hôpital Maisonneuve, Université de Montréal
- ancien médecin adjoint de Gastroentérologie, Hôpital du Sacré-Coeur, Université de Montréal
- ancien assistant de Rhumatologie, Hôpital communal de La Chaux-de-Fonds
- diplômé du «Medical Council of Canada», diplômé en médecine interne du «Royal College of Physicians and Surgeons of Canada», diplômé en gastroentérologie de l'Université de Montréal et de la «Corporation Professionnelle des Médecins du Québec», Canada,

**a ouvert son cabinet médical
37, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Consultations sur rendez-vous
Téléphone (039) 23 54 23**

31002



Condensat 16 mg, Nicotine 1.2 mg

Leo Burnett 22 80

A LOUER
POUR LA FIN DE L'ANNÉE

APPARTEMENT
de 3 pièces, chauffage central, tout confort, rue du Doubs. 31056

PIGNON
de 3 pièces, dans immeuble ancien, tout confort, salle de bain, loyer Fr. 370.-, charges comprises. 31057

STUDIOS OU CHAMBRES MEUBLÉES
part aux WC et à la douche, rue de la Promenade, Neuve. 31058

CONCIERGERIE À REPOURVOIR
avec appartement de 4 pièces, dans immeuble ancien, salle de bain, tout confort, surveillance de deux maisons. 31059

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

LES TEMPS CHANGENT...

les concepts publicitaires aussi **PLUS QUE JAMAIS la publicité** est **l'affaire de spécialistes**

MIKRON

cherche pour son département «Vente interne» (secrétariat de vente)

collaboratrice

à qui nous aimerions confier la responsabilité d'un groupe de marchés.

Nous demandons:

- apprentissage commercial ou diplôme d'une école de commerce
- connaissances linguistiques approfondies (français-allemand-anglais)
- initiative et entretient.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié
- organisation moderne
- horaire libre.

Les candidates que ce poste à responsabilités intéresse sont priées de s'adresser à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenuax. 28-78

MIKRON HAESLER S.A.
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41

BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

Quand l'année s'en va,
les cadeaux arrivent: une Hermes Baby pour chacun.



Hermes-Baby Nouveau prix: **228 fr.**
Conseils compétents et garantie compris.

Votre commerçant spécialisé Hermes

Reymond La Chaux-de-Fonds Serre 66 Av. Léopold-Robert 33

HERMES Machines à écrire A la portée de chacun

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

L'appareil de cuisine MAXIMA-MOULINEX avec bol-mixer



Cet appareil de cuisine universel :
hache et réduit en purée
pétrit, émulsionne et bat
râpe, malaxe, émince et tranche

Il est rapide, facile à utiliser et à nettoyer

Visitez nos expositions de Noël
à notre premier étage


A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. KAUFMANN SUCC.
Marché 8-10
LA CHAUX-DE-FONDS

30773

Cherche à louer

appartement

dans maison individuelle ou maison deux logements.
Loyer maximum: Fr. 800.-
Vallon de Saint-Imier et environs.
Ecrire sous chiffre YT 31033 au bureau de L'Impartial. 31033



Le plus grand choix dans toutes les marques Venez choisir parmi 100 modèles exposés

von gunten

Av. Léopold-Robert 23
Téléphone (039) 22 38 03

chèques fidélité

Bien que l'intention était toute différente, l'émission

« A BON ENTENDEUR »

a prouvé que même, si par inadvertance du contrôleur (et non par ordre de la direction) plus de photos ont été facturées, **FOTOCOLOR CLUB a été et restera toujours**

BEAUCOUP MOINS CHER!!!
en calculant tous les frais de déplacements évidemment

Envoyez votre prochain film pour comparer à **FOTOCOLOR CLUB - 1099 MONTPREVEYRES**

-50% seulement la photo-couleurs réussie

Nous cherchons une

SECRÉTAIRE

sachant travailler de façon indépendante, habile dactylographe et connaissant le français, l'anglais et l'espagnol.

Faire offres écrites accompagnées des documents usuels et prétentions de salaire à :

L'Information Horlogère Suisse
2301 La Chaux-de-Fonds

29568

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Les « choses » remises au point en descente à Val Gardena Peter Muller a pris ses distances Il a remporté l'épreuve, mais aussi le combiné !

En remportant dimanche la descente de Val Gardena, deuxième course de vitesse de la saison comptant pour la Coupe du monde, Peter Muller a mis d'accord Autrichiens et Canadiens, grands favoris de cette épreuve. Très régulier lors des entraînements, le vainqueur des deux dernières éditions de la Coupe du monde de descente s'est ainsi racheté de sa bête de Val d'Isère où, pour un mauvais choix de matériel, le Suisse n'avait pu prendre que la 34e place. Dans l'ensemble, c'est d'ailleurs toute l'équipe masculine de Suisse qui a relevé la tête après un début de saison assez difficile.

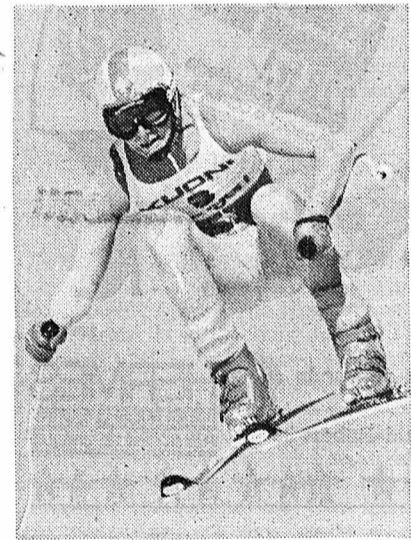
LUSCHER ÉTONNANT

En effet, même si Toni Burgler a chuté, deux autres Suisses ont terminé parmi les dix premiers: Erwin Josi a pris la septième place tandis que Peter Luscher créait une surprise en terminant au neuvième rang. Avec encore Walter Vesti classé dans les points, les descendeurs helvétiques ont véritablement effacé leur cuisant échec de Val d'Isère sur cette piste de la Saslonch qui leur a déjà souri à maintes reprises par le passé.

Vainqueur l'année dernière de cette même course, Peter Muller a par ailleurs fait coup double en réussissant une première: le Zurichois a en effet également remporté le classement du combiné de Coupe du monde, établi en tenant compte du slalom géant de Madonna di Campiglio et de cette descente de Val Gardena. Au combiné également, le comportement des Suisses a été remarquable puisque Peter Luscher s'est classé sixième et Jacques Luthy huitième. Grâce à ce double succès, Peter Muller a rejoint le Suédois Ingemar Stenmark en tête de la Coupe du monde, avec cinquante points. Un total que la Suisse aura l'occasion d'améliorer dès lundi avec la seconde descente disputée à Val Gardena, en remplacement de celle qui aurait dû se courir à Cortina d'Ampezzo.

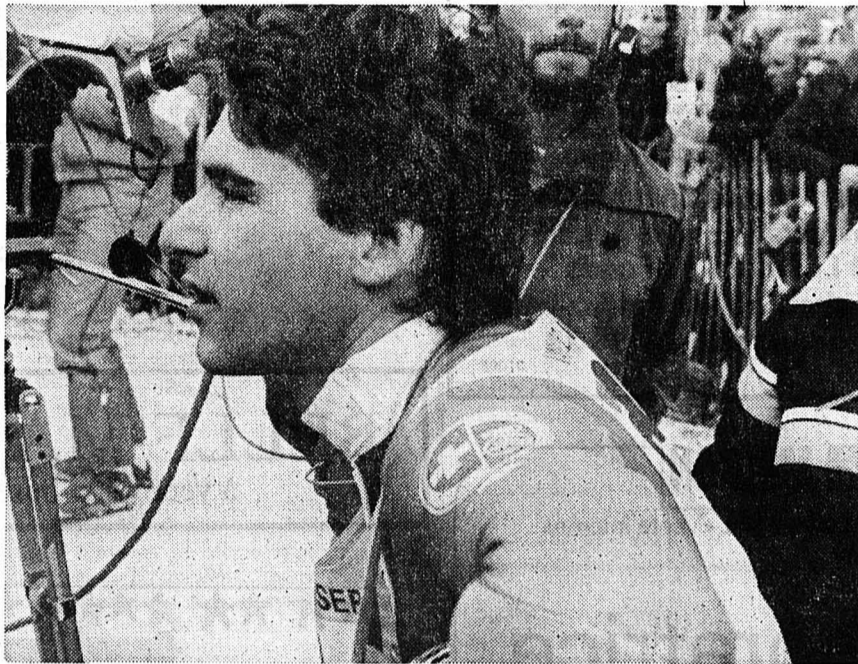
DES FAVORIS BATTUS

Cette descente, sur une piste glacée et au mince revêtement de neige, a par ail-



Peter Muller en course. (ASL)

leurs tourné à la confusion des favoris. L'Autrichien Uli Spiess a dû se contenter du cinquième rang tandis que Ken Read ne pouvait faire mieux que onzième. En fait, c'est le jeune Autrichien Harti Weirather, parti avec le dossard



Peter Luscher est revenu au premier plan. (ASL)

No 1, qui s'est montré le plus menaçant pour Muller, en terminant à 35 centièmes de seconde du Suisse. Quant aux Canadiens, ils ont sauvé l'honneur avec Steve Podborski, troisième à 76 centièmes. A relever par ailleurs l'excellent comportement de deux autres espoirs autrichiens, Erwin Resch (4e avec le dossard No 29) et Helmuth Hoeflehner (8e).

C'est dans le haut du parcours ainsi que dans la partie technique précédant le deuxième poste de chronométrage intermédiaire que Peter Muller a façonné cette brillante victoire. Au premier poste, le skieur d'Adliswil avait en effet déjà le meilleur temps avec 48"76 contre 48"95 à Podborski, 49"09 à Read, 49"11 à Burgler qui devait chuter par la suite, 49"31 à Resch et 49"32 à Stock. Luscher n'était alors pointé qu'en 29e position, avec un « chrono » de 50"52.

RÉSULTATS

1. Peter Muller (S) 2'01"24; 2. Harti Weirather (Aut) à 0"35; 3. Steve Podborski (Can) à 0"76; 4. Erwin Resch

(Aut) à 0"83; 5. Uli Spiess (Aut) à 0"89; 6. Leonhard Stock (Aut) à 1"15; 7. Erwin Josi (S) à 1"57; 8. Helmuth Hoeflehner (Aut) à 1"50; 9. Peter Luscher (S) à 1"57; 10. Franz Klammer (Aut) à 1"74; 11. Michael Veith (RFA) et Ken Read (Can) à 1"89; 13. Walter Vesti (S) à 1"99; 14. Dave Murray (Can) à 2"09; 15. Andreas Wenzel (Lie) à 2"11. Puis: 29. Conradin Cathomen à 2"99; 38. Urs Raebler à 4"27; 48. Jacques Luthy à 4"96.

Classement du combiné slalom géant de Madonna di Campiglio descente de Val Gardena: 1 Peter Muller (S) 18,24 points; 2. Leonard Stock (Aut) 19,66; 3.



Le souriant tiercé de cette descente. De gauche à droite, Weirather, Muller et Podborski. (Béline AP)

Andreas Wenzel (Lie) 22,01; 4. Phil Mahre (EU) 22,59; 5. Hans Enn (Aut) 24,25; Peter Luscher (S) 25,88.

COUPE DU MONDE MASCULINE

Classement général: 1. Ingemar Stenmark (Su) et Peter Muller (S) 50; 3. Spiess (Aut) 36; 4. Podborski (Can) et Stock (Aut) 30.

Descente (2 courses): 1. Spiess 36; 2. Podborski 30; 3. Read et Muller 25. - Par nations: 1 Suisse 398 (112 messieurs + 286 dames); 2. Autriche 241 (177-64); 3. France 197 (14-183); 4. Etats-Unis 155 (58-97); 5. Canada 142 (89-53); 6. Italie 139 (57-82).

Ordre des départs de la descente de ce jour

Soixante-six coureurs seulement, parmi lesquels neuf Suisses, prendront ce matin le départ de la deuxième descente de Val Gardena. Jacques Luthy est de ceux qui ont renoncé à s'aligner. L'ordre des départs sera le suivant:

1. Andreas Wenzel (Lie); 2. Leonard Stock (Aut); 3. Steve Podborski (Can); 4.

Herbert Plank (It); 5. Ken Read (Can); 6. Werner Grissmann (Aut); 7. Peter Muller (S); 8. Harti Weirather (Aut); 9. Michael Veith (RFA); 10. Peter Wirmsberger (Aut); 11. Uli Spiess (Aut); 12. Andy Mill (EU); 13. Toni Burgler (S); 14. Erwin Josi (S); 15. Sepp Walcher (Aut). Puis: 16. Peter Luscher (S); 20. Walter Vesti (S); 28. Urs Raebler (S); 44. Silvano Meli (S); 50. Bruno Kernen (S); 56. Conradin Cathomen (S).

Premier départ à 11 h. 30.

Handball

St-Otmar St-Gall éliminé

Alors qu'ils avaient réussi l'exploit de tenir en échec dans leur salle Empor Rostock (RDA), les Saint-Gallois de St-Otmar ont été battus lors du match retour des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. En RDA, St-Otmar s'est en effet incliné logiquement sur le score de 20-11 (10-7), les Allemands de l'Est se qualifiant du même coup pour les quarts de finale avec le score total de 37-28.

BRUHL AUSSI ÉLIMINÉ

Déjà battue dans sa salle, l'équipe de Bruhl St-Gall a subi une nouvelle défaite en match retour des huitièmes de finale de la Coupe européenne féminine des champions. En Yougoslavie, elle s'est en effet inclinée sur le score de 22-10 (11-5) face à Radnicki Belgrade, qui se retrouve ainsi qualifié pour les quarts de finale sur le score total de 50-16.

Championnat suisse de ligue A

TV Suhr - Grasshoppers 5-18; TV Zofingue - Pfadi Winterthour 13-19; RTV Bâle - ZMC Amicitia 15-15. - Classement: 1. St-Otmar St-Gall 8-15; 2. Grasshoppers 9-15; 3. Pfadi Winterthour 9-13; 4. BSV Berne 8-12; 5. TV Zofingue 9-11; 6. RTV Bâle 9-7; 7. ZMC Amicitia 9-5; 8. TV Emmenstrand 8-3; 9. TV Suhr 9-3; 10. Yellow Winterthour 8-2.

Zweifel «intouchable» en cyclocross

L'ex-champion du monde Albert Zweifel a une nouvelle fois fait la démonstration de son talent en s'imposant dans l'épreuve internationale de Aristau. Il y a obtenu sa douzième victoire de la saison. Il a distancé Erwin Lienhard, second, de plus d'une minute, alors que Carlo Lafranchi, troisième, a pour sa part concédé un retard de deux minutes et demie.

En présence de 4000 spectateurs, cette épreuve s'est déroulée dans des conditions particulièrement pénibles en raison du terrain très lourd et glissant. Zweifel a été l'un des rares à ne pas connaître la

chute. Carlo Lafranchi, moins heureux est allé quatre fois à terre, alors que le champion du monde amateur Fritz Saladin comptabilisait même six chutes.

Zweifel s'est d'emblée porté en tête, suivi de près par Erwin Lienhard. Le Zurichois augmentait progressivement son avance, et sa victoire était celle de la logique. Les résultats:

1. Albert Zweifel (Ruti) les 22 km. en 1 h. 06"28"; 2. Erwin Lienhard (Steinmaur) à 1"20"; 3. Carlo Lafranchi (Aarwangen) à 2"30"; 4. Hennie Stamstijder (Ho) à 2"39"; 5. Fritz Saladin (Liestal) à 2"46"; 6. Gilles Blaser (Genève) à 3"24"; 7. Sepp Kurriger (Hombrechtikon) à 3"29"; 8. Milos Fiser (Tch) à 3"37"; 9. Gregor Jaroszewski (Pol) à 4'; 10. Alex Gérardin (Fr) à 4'17".

HALTÉROPHILIE

La Coupe du monde

Les huit champions olympiques en lice dans la première Coupe du monde, à Madrid, sont restés assez éloignés de leurs performances de Moscou. Dans cette épreuve dont le classement s'établissait selon les points Muttoni, la victoire est revenue au Hongrois Janos Solymvari, qui n'avait terminé que quatrième aux Jeux chez les premiers lourds. Classement:

1. Janos Solymvari (Hon) 93,16 points (375 kg.-170-205); 2. Leonid Taranenko (URSS) 89,94 (380-165-215); 3. Yanko Rusev (Bul) 89,78 (307,5-137,5-170); 4. Peter Baczako (Hon) 89,37 (357,5-257,5-200); 6. Gyoergy Szalai (Hon) 88,16; 7. Kanybej Osmonaliev (URSS) 87,27; 8. Victor Masin (URSS) 86,55; 9. Sultan Rachmanov (URSS) 80,89; 10. Jurik Vardanian (URSS) 80,62.

Hippisme

Succès brésilien au CSIO de Paris

Le Brésilien Nelson Pessoa a remporté, devant le Britannique David Broome, l'épreuve de Coupe du monde du CSIO de Paris, au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Il s'est montré le meilleur dans un barrage qui réunissait six concurrents. Il avait déjà laissé pointer ses prétentions lors de la deuxième manche de l'épreuve, au cours de laquelle il avait terminé le parcours sans faute alors qu'il avait perdu ses étrières. Ce succès a permis à Nelson Pessoa de remonter au 4e rang du classement «européen» de la Coupe du monde. Résultats:

1. Nelson Pessoa (Bré) Moët, 0-29"26; 2. David Broome (GB) Queensways Sportman 0-29"37; 3. Patrick Caron (Fr) Eole 0-30"32; 4. Caroline Bradley (GB) Tigre 0-31"70; 5. Frédéric Cottier (Fr) Flambeau 4-29"52.

Double helvétique en Coupe d'Europe Gaspoz gagne devant Hangl en géant

Victoire de Peter Muller dans la descente et le combiné de Val Gardena, victoire de Daniel Mahrer dans la descente FIS de Bolsterlang, et encore doublé suisse dans le slalom géant de Coupe d'Europe de Elm, la moisson des skieurs helvétiques a été impressionnante ce week-end.

Le Valaisan Joël Gaspoz, crédité du troisième temps derrière le Luxembourgeois Girardelli et l'Autrichien Jakob Platzer, à l'issue de la première manche, a réussi à s'imposer à la faveur d'un second parcours irréprochable. Son compatriote Martin Hangl, âgé de 18 ans, a réussi un exploit en prenant la seconde place avec son dossard numéro 85. Il signait d'ailleurs le meilleur temps du second tracé, et ne s'inclinait finalement que de 39 centièmes devant son aîné.

La piste, devenue précaire par la préparation chimique qui s'était avérée nécessaire, a été fatale à de nombreux favoris, dont Heidegger, Gruber, Platzer, Orlandi et Kurt Gruber, éliminés sur chute, alors que Pirmin Zurbriggen et Jean-Luc Fournier, meilleurs chronos de la première manche, ont été disqualifiés.

Résultats:

1. Joël Gaspoz (S) 2'54"20; 2. Martin Hangl (S) 2'54"59; 3. Herbert Lerchbauer (A) 2'55"00; 4. Vladimir Andreev (URSS) 2'55"11; 5. Marc Girardelli (Lux) 2'55"16; 6. Thomas Burgler (S) 2'55"53; 7. Franz Heinzer (S) 2'55"59; 8. Werner Rhyh (S) 2'55"65; 9. Guido Hinterseer (A) 2'55"84; 10. Urs Naepflin (S) 2'55"85.



Le Valaisan Gaspoz fonce vers la victoire. (ASL)

Trois championnats du monde de boxe ce week-end Un seul des tenants du titre battu

Trois championnats du monde étaient organisés, le même soir, dans trois cités américaines différentes. A Los Angeles, le Sud-Africain Peter Mathebula est devenu champion du monde des poids mouches (version WBA) en battant le tenant du titre, le Sud-Coréen Kim Tae Shik, aux points en 15 rounds. La décision a été partagée. L'un des deux juges et l'arbitre se sont prononcés en faveur de Mathebula, chacun par le même score: 145 points contre 143. Le second juge a donné par contre l'avantage à Tae Shik par 149 points à 141.

UNE PREMIÈRE...

Mathebula devient le premier boxeur noir sud-africain à détenir un titre de champion du monde. Le combat a été très animé, spectaculaire et équilibré tout au long des 15 reprises. La victoire de Mathebula, bien qu'acquise de peu, a été amplement méritée. Mathebula (27 ans) a obtenu ainsi sa 30e victoire contre 5 défaites.

Le Porto-Ricain Wilfredo Gomez a conservé son titre mondial des super-coq (version WBC) en triomphant du Colombien Jose Cervantes par k. o. au 3e round, à Miami (Floride).

Gomez (24 ans) a facilement pris la mesure de Cervantes, qui eut le mérite de ne jamais refuser le combat, mais dans la 3e reprise, il fut contraint de plier sous les furieux crochets des deux mains de Gomez. Celui-ci mit fin au combat grâce à un magnifique crochet du gauche décoché de plein fouet à la mâchoire du Colombien.

Champion du monde depuis mai 1977, Gomez est demeuré invaincu en 33 combats dont 32 remportés avant la limite.

SANCHEZ SANS PROBLÈME

A El Pasos (Texas) le Mexicain Salvador Sanchez a facilement conservé son titre de champion du monde des plume (version WBC) en battant le Porto-Ricain Juan Laporte aux points. La décision en faveur du Mexicain a été accordée à l'unanimité des trois juges.

Sanchez (22 ans) a nettement dominé Laporte (21 ans) dans tous les domaines

de la boxe: technique, tactique et puissance de frappe. Le Porto-Ricain, qui valut surtout par sa détermination et son grand courage, réussit pourtant à faire jeu égal avec le champion dans les cinq premières reprises.

Dans les cinq derniers rounds, Sanchez domina largement son adversaire en le touchant pratiquement à volonté sous tous les angles. Ce n'est qu'à force de cran et de volonté que Laporte réussit finalement à terminer le combat sans avoir été au tapis.

Sanchez, dont le palmarès est désormais de 37 victoires, une défaite et un nul, défendait son titre pour la quatrième fois.

Automobilisme

Rallye de Côte-d'Ivoire

L'équipage suédois Bjorn Waldegaard-Hans Thorszelius, au volant d'une Mercedes 500 SLC, a remporté le douzième Rallye de Côte-d'Ivoire, qui s'est achevé à Abidjan. Les Suédois ont devancé une autre Mercedes, celle des Argentins Recalde - Straimel et la Peugeot coupé 504 V6 des Français licenciés en Côte-d'Ivoire Ambrosino - Bureau. Onze voitures seulement sur les 52 au départ ont terminé l'épreuve. Classement:

1. Bjorn Waldegaard - Hans Thorszelius (Su), Mercedes; 2. Recalde - Straimel (Arg), Mercedes, à 1 h. 31'; 3. Ambrosino - Bureau (Côte-d'Ivoire), Peugeot, à 2 h. 43.

La preuve de sa robustesse n'est plus à faire



LAND-ROVER

Garage Bering & Cie

Atelier et vitrine d'exposition :
Rue Fritz-Courvoisier 34
Téléphone (039) 22 24 80
La Chaux-de-Fonds

G. + F. CHATELAIN SA
Bracelets - boîtes - rue des Recrètes 1

engage immédiatement ou pour date à convenir

DEUX RÉGLEURS DE MACHINES

(éventuellement mécaniciens) à même de prendre la responsabilité du groupe.

UN POLISSEUR

confirmé et connaissant le préparage et l'avivage sur boîtes or.

UNE PERSONNE

connaissant le satinage.

UN OUVRIER ou OUVRIÈRE

ayant des connaissances ou pouvant être formé sur le soudage.

Les intéressés seront appelés à travailler sur des produits de haute qualité.

Demander rendez-vous au no tél. 039/23 59 33. 30007

Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

emosan

la lingerie climatisante moderne



pour la santé de la famille

Le bonnet de ski **emosan**

tient vraiment chaud !

seulement **Fr. 5.—**

Ensembles Jeans

tricot à manches Fr. 36.50
longues Fr. 37.50
collants Fr. 74.—

Notre prix-action **Fr. 49.50**

Les Pharmacies Coopératives vous souhaitent bon Noël

et vous avisent que leur traditionnel **cadeau** sera distribué dès le 16 décembre à tout acheteur de Fr. 15.— minimum.

(médicaments réglementés exclus)

Augmentation des intérêts

A partir du 1^{er} janvier 1981.

- 3% Compte salaire
- 3% Carnet d'épargne
- 3 1/2% Carnet d'épargne «Jeunesse»
- 3 1/2% Carnet d'épargne «Personnes âgées»
- 3 1/2% Carnet de placement
- 3 1/4-4% Carnet de placement «Membres Coop» (CPMC)

BCC

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

Bâle, Berne, Bienne, Brugg, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Olten, Schaffhouse, Zurich ainsi que 33 autres offices bancaires dans toute la Suisse



En toute saison, **L'IMPARTIAL**, votre source d'informations

FRANÇAIS

Cours privés pour élèves et adultes. Tél. 039/31 89 22 ou 039/22 12 88. 30557

Nous offrons à louer, place de l'Hôtel-de-Ville, à La Chaux-de-Fonds, dans immeuble entièrement rénové, avec ascenseur et confort moderne, des

LOCAUX PROFESSIONNELS

pouvant convenir à : des cabinets médicaux, dentaires, para-médicaux, à des études d'avocats ou notaires, à des bureaux commerciaux. Surface par étage : 112 m². S'adresser à : RÉGIES SA, Fiduciaire, ruelle Mayor 2, à Neuchâtel, tél. (038) 25 46 38 87-31345



OFFREZ un cadeau de qualité
Maroquinerie
Articles de voyage
Sacs de dame

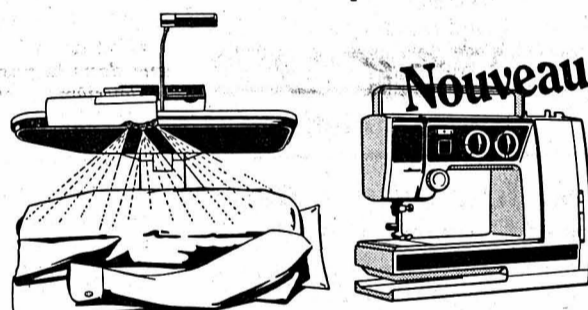
CH. WEBER

Maître sellier
rue Fritz-Courvoisier 12
Bons fidélité CID

Ouverture nocturne les 18 et 22 décembre 30417

Abonnez-vous à L'Impartial

Le nouveau vap-o-jet pour presser avec la vapeur



elnapress elna

Grand choix **BOUTONS ET BOUCLES**
Prospectus et démonstration sans engagement chez:

G. TORCIVIA

83, Av. L.-Robert - Tél. 039/22 52 93
La Chaux-de-Fonds 30219

TISSOT

TISSOT (MARCHÉ SUISSE) S.A.-CH 2400 LE LOCLE

cherche un

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

qualifié, en possession du diplôme d'une école supérieure de commerce ou d'un certificat équivalent.

Nous offrons à un cadre commercial, de préférence entre 25 et 35 ans, une situation intéressante à tous points de vue, au service interne et externe d'une organisation de vente dynamique.

La connaissance de la langue allemande, parlée et écrite, (suisse allemand) est indispensable.

Si vous aimez la vente et le contact avec la clientèle, et si vous désirez assumer des responsabilités dans le cadre d'une équipe soudée, veuillez adresser vos offres de services manuscrites, accompagnées de votre curriculum vitae avec photo, de copies de certificats et de références, à la

DIRECTION TISSOT (Marché Suisse) S.A.
2400 Le Locle - Téléphone (039) 34 11 31

Discrétion assurée.

28-12059

nouveaux prix



HEWLETT PACKARD

RADIO TV STEINER

HP-33E
Calculateur de poche scientifique programmable
167.—

HP-33C
Calculateur de poche scientifique programmable, à mémoire continue
192.—

HP-34C
Calculateur de poche scientifique programmable, à mémoire continue avec fonctions "Solve" et "Integrate"
335.—

Venez voir et essayer les calculatrices Hewlett-Packard chez



La Chaux-de-Fonds
53, Avenue Léopold-Robert (039) 23 42 42

RADIO TV STEINER

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Doublé des Russes dans les relais nordiques de Davos

La domination soviétique en ce début de saison ne s'est pas démentie dimanche à Davos: les spécialistes russes ont en effet signé deux nouveaux succès dans les Grisons en remportant les deux courses de relais. Si chez les dames cette victoire a été acquise sans problème, le relais masculin par contre a été sérieusement menacé par la Norvège. Au deuxième relais, Paal Mikkelsplass transmettait en effet en tête à Ove Aunli, avec un avantage de 15 secondes sur le Soviétique Alexandre Tchaïkov. Mais dans l'ultime boucle, Eugeni Beliaïev, le grand vainqueur des 15 kilomètres la veille, retournait la situation à son avantage et donnait la victoire à son équipe.

LES SUISSES DÉBORDÉS

Finalement, l'URSS l'emportait devant la Norvège et la Finlande. Quant à la Suisse, elle fut rapidement débordée.

Dixième au terme du premier relais, elle tombait même en quatorzième position pour terminer au treizième rang, non sans avoir été sérieusement menacée par



Les vainqueurs des relais sur le podium. (bélino AP)

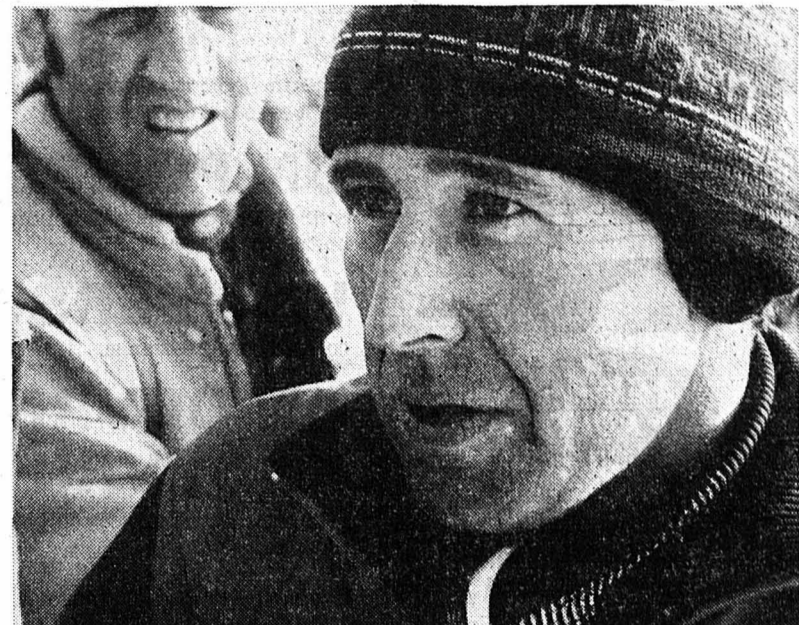
le dernier relayeur de Suisse IV, Roland Mercier. Côté féminin, l'URSS a bien failli fêter une double victoire mais ce sont finalement la Finlande et la Norvège qui se sont attribuées les places d'honneur derrière l'invincible première garniture soviétique.

Résultats

MESSIEURS, 3 fois 10 kilomètres: 1. URSS (Savialov, Tchaïkov, Beliaïev) 1 h. 22'50"33; 2. Norvège I (Bra, Mikkelsplass, Aunli) 1 h. 22'57"53; 3. Finlande (Harkonen, Mieto, Kirvesniemi) 1 h. 23'28"65; 4. Norvège II (Lindvall, Hagen, Gullen) 1 h. 23'59"59; 5. URSS II (Kotchel, Ivanov, Simiatov) 1 h. 24'28"33; 6. Norvège III 1 h. 24'26"81; 7. Suède I 1 h. 24'29"; 8. Suède II 1 h. 24'44"; 9. Finlande II 1 h. 25'05"; 10. Italie 1 h. 25'19"; puis, 13. Suisse I (Renggli, Hauser, Hallenbarter) 1 h. 26'21"; 14. Suisse IV (Faehndrich, Purro, Mercier) 1 h. 27'24"; 16. Suisse III (Jacot, Gaehler, Pfeuti) 1 h. 27'29"; 18. Suisse II (Ambuhl, Guidon, Sandoz) 1 h. 28'15".

DAMES, 3 fois 5 kilomètres: 1. URSS (Sabolotskaïa, Chorova, Smetanina) 42'53"61; 2. Finlande (Aurora, Renkola, Riihivuori) 43'30"58; 3. Norvège I (Petersen, Myrmael, Aunli) 43'33"25; 4. Norvège II (Bratberg, Nykkelmo, Boe) 43'36"; 5. Suède (Thulin, Olsson, Lamberg) 44'03"; 6. URSS II 44'09"; 7. Tchécoslovaquie 44'45"; 8. RDA 45'08"; 9. Suède II 45'42"; 10. Suisse I (Karin Thomas, Gaby Scheidegger, Goerel Bieri) 46'32"; 11. Suisse II.

Les Soviétiques se sont imposés samedi Renggli, meilleur Suisse, est vingtième



Franz Renggli reste le meilleur. (ASL)

La première épreuve du Coupe du monde de cette saison, qui s'est disputée sur 15 kilomètres à Davos, s'est soldée par un succès massif des Soviétiques. Avec la victoire finale de Eugeni Beliaïev, six autres compétiteurs russes se sont classés parmi les dix premiers. Seuls le Finlandais Harri Kirvesniemi, second à 10'74, le Norvégien Paal Mikkelsplass (5e) et le Suédois Thomas Eriksson (7e) ont réussi dans une certaine mesure à battre en brèche l'hégémonie soviétique.

Chez les dames, qui avaient à parcourir 5 kilomètres, c'est la Norvégienne Berit Aunli qui s'est montrée la plus rapide, devant la championne olympique Raisa Smetanina. Cette épreuve ressemblait plus à un duel entre la Norvège et l'Union soviétique.

DES MIETTES POUR LES SUISSES

Les Suisses ont dû se contenter des miettes, sauf pour ce qui concerne Franz Renggli qui, avec sa vingtième place, a tout de même comptabilisé un point de Coupe du monde. Mais son retard approche sensiblement les quatre minutes, ce qui au vu de la distance est considérable.

En présence de toute l'élite mondiale, Beliaïev, spécialiste des distances courtes, a obtenu une victoire convaincante. Membre du relais olympique, le vainqueur de Davos avait été le principal artisan de la victoire soviétique de Lake Placid, en repoussant définitivement un assaut de Ove Aunli au cours du troisième relais. A Davos, Beliaïev a construit sa victoire à la faveur de la seconde moitié de la course. Au poste de chronométrage du 5e kilomètre, le Soviétique était encore pointé à six secondes de Kirvesniemi. Il refaisait son retard dans les kilomètres suivants à l'amorce du dernier tiers.

Par une température voisine de moins dix degrés et sur une neige qui posait quelques problèmes de fartage, Alexandre Tchaïkov a terminé au troisième rang, en conservant cette place du début à la fin, alors que son compatriote Savialov obtenait sa quatrième place grâce à une très rapide fin de course.

Franz Renggli a connu passablement de problème pour trouver son rythme de croisière. Il concédait 44 secondes au premier pointage, retard qui se montait à 1'17" au dixième kilomètre.

Si l'on ne fondait que de minces espoirs sur la formation helvétique, il est tout de même inquiétant de constater la lacune existant entre Renggli et son second, le Valaisan Edi Hau-

ser, classé 32e, alors que Pfeuti et Hallenbarter réussirent de justesse à terminer parmi les quarante premiers.

Résultats

Messieurs, 15 kilomètres: 1. Eugeni Beliaïev (URSS) 45'42"25; 2. Harri Kirvesniemi (Fin) à 10'74; 3. Alexandre Tchaïkov (URSS) à 17'86; 4. Alexandre Savialov (URSS) à 30'33; 5. Paal Mikkelsplass (No) à 40'33; 6. Anatoli Ivanov (URSS) à 56'06; 7. Thomas Eriksson (Su) à 1'01'53; 8. Nikolai Simiatov (URSS) à 1'02'69; 9. Youri Burlakov (URSS) à 1'06'53; 10. Alexandre Kotchel (URSS) à 1'18'93; 11. Peder Hagen (No) à 1'22'21; 12. Benny Kohlberg (Su) à 1'25'52; 13. Ove Aunli (No) à 1'26'32; 14. Kari Harkonen (Fin) à 1'28'79; 15. Jean-Paul Pierrat (Fr) à 1'34'96. Puis 20. Franz Renggli (S) à 1'46'56; 32. Edi Hauser (S) à 2'24'02; 37. Fritz Pfeuti (S) à 2'46'16; 39. Konrad Hallenbarter (S) à 2'48'09; 44. Giachen Guidon (S) à 2'57'21; 50. Daniel Sandoz (S) à 3'10'36; 53. Joos Ambuhl (S) à 3'17'41; 56. Heinz Gaehler (S) à 3'24'47; 58. Francis Jacot (S) à 3'28'52; 60. Markus Faehndrich (S) à 3'30'88.

Dames, 5 kilomètres: 1. Berit Aunli (No) 14'07"10; 2. Raisa Smetanina (URSS) à 3'78; 3. Marit Myrmael (No) à 12'28; 4. Raisa Kvorova (URSS) à 16'91; 5. Karin Lamberg (Su) à 21'24; 6. Grete Nykkelmo (No) à 23'98; 7. Inger Ylbraaten (No) à 26'39; 8. Barbara Petzold (RDA) à 24'46; 9. Julia Stepanova (URSS) à 27'86; 10. Libova Zabolotskaïa (URSS) à 28'14. Puis 37. Goerel Bieri (S) à 1'25'15; 39. Karin Thomas (S) à 1'35'60; 43. Evi Kratzer (S) à 1'52'55; 45. Cornelia Thomas (S) à 1'58'63.

Championnat féminin de ligue nationale B de basketball Abeille bat facilement Uni-Bâle, 65-48

Abeille-Féminin: Mlles Roussey Silvia, Sandoz Martine (20 points), Asticher Lionella (15), Frascotti Dominique (12), Meyrat Francine (10), Vaucher Murienne (8), Cattin Anne-Marie, Strambo Anne-Marie. Entraîneur: Heinz Kurth. Arbitres: MM. Bourquin et Geiser.

En fin d'après-midi de samedi Abeille-Féminin terminait le premier tour de ce championnat de ligue nationale B en recevant Uni-Bâle, au Centre Numa-Droz. Toute l'équipe tenait à présenter un bon spectacle et ainsi à se préparer à sa prochaine échéance de samedi, c'est-à-dire

la venue de Romanel pour la Coupe de Suisse.

L'adversaire bâlois n'a pas présenté trop de difficultés car immédiatement Abeille prenait un ascendant déterminant. A la 5e minute le score se situait à 10-4 et à la 10e minute déjà à 16-6. Procédant par de belles combinaisons mettant chaque joueuses en action les Chaux-de-Fonnières avaient peut-être trop rapidement donné une dimension de facilité. En effet subitement les visiteuses trouvaient la faille et revenaient au score puisque à la 15e minute le tableau indiquait 24-18. Le coach H. Kurth galvanisait son équipe peu avant la pause et très justement Abeille-Féminin menait 36-22 à la mi-temps.

On avait senti que Uni-Bâle n'était pas un foudre de guerre et Abeille-Féminin soigna la manière pour la plus grande joie des rares personnes intéressées à suivre cette jeune équipe locale. Après le changement de camp le rythme baissa quelque peu, Abeille avait-il déjà compris que la victoire se dessinait sans trop de difficultés? Effectivement jamais on a eu l'impression que les Bâloises pouvaient revenir à la marque. Elles jouaient sur des schémas simples, bien emmenées par leur meilleur élément Mlle Beat Zimmermann, essayaient de prendre l'individuel, tout comme les Abeillardes d'ailleurs, mais rien n'y faisait. Le résultat restait toutefois équilibré et à dix minutes de la fin, il y avait 53-35 au tableau.

Jusqu'au coup de sifflet final Abeille semblait sur la réserve et l'entraîneur permettait à chaque joueuse d'évoluer. Il retrouvait A.-M. Strambo, qui était sur le terrain pour la première fois de ce tour, alors que la jeune A.-M. Cattin se donnait beaucoup de peine à la distribution. Cette nouvelle victoire du BBC Abeille-Féminin confirme l'excellente impression laissée lors des deux derniers matchs et il faut souligner le retour en forme de M. Sandoz, qui marqua vingt points et si la capitaine D. Frascotti fut quelque peu effacée, L. Asticher fut très autoritaire en défense, agressive sans trop, et percutant en attaque. Ne marqua-t-elle pas onze points dans les dix dernières minutes sur les treize marqués par l'équipe locale? C'est un signe de forme. Francine Meyrat fut elle aussi très utile en défense et ces demoiselles auront à faire à plus forte partie dans une semaine.

En effet pour le troisième tour de la Coupe de Suisse, c'est l'équipe de Romanel, actuellement au troisième rang en ligue nationale A, qui tentera d'éliminer la jeune équipe de l'Abeille. Avec un moral à tout casser, de la discipline et de l'enthousiasme, un exploit peut être réalisé, mais encore faudrait-il que le soutien du public soit là. Donc tous samedi prochain, à 16 heures, au Centre Numa-Droz.

Birsfelden 6; 11. Meyrin 4; 12. Reussbühl 0.

Athlétisme

Déchirure musculaire pour Cornelia Burki

Victime d'une déchirure musculaire, la Suisse Cornelia Burki n'a pas pu terminer le cross international de Londres. Elle se trouvait dans le groupe de tête lorsque l'incident s'est produit. Résultats:

Messieurs: 1. Mohamed Kadir (Eth), les 8,5 km. en 26'38"; 2. Dereji Nedi (Eth) 26'41"; 3. Julian Goater (GB) 26'43". Puis: 55. Richard Umberg (S).

Dames: 1. Ingrid Christensen (No), les 4,5 km. en 15'46"; 2. Paule Fudge (GB) 15'54"; 3. Christine Benning (GB) 16'02".

VICTOIRE DE DANIEL OPLIGER À PORRENTRUUY

La traditionnelle course de Saint-Nicolas est revenue à Daniel Opliger qui a battu le favori Blaise Schull.

Encore Pierre Delèze

Une semaine après s'être imposé dans la course de l'«Escalade» à Genève, le Valaisan Pierre Delèze a fêté un nouveau succès en s'imposant dans la douzième édition de la course «A travers Sion». Résultats:

Messieurs, (8,2 km.): 1. Pierre Delèze (Sion) 24'28"; 2. Hugo Rey (Berne) 24'40"; 3. John Davis (GB) 24'46"; 4. Fredi Griner (Liestal) 24'50"; 5. Guido Rhyn (Langenthal) 24'57"; 6. Beat Steffen (Lausanne) 25'06"; 7. Blaise Schull (Berne) 25'15"; 8. Josef Peter (Zurich) 25'16"; 9. Bruno Lanini (Locarno) 25'18"; 10. Jean-Pierre Kilchemann (Fribourg) 25'30".

Billard

Championnat d'Europe au cadre 47/2

A Lyon, l'Allemand Klaus Hose a remporté le deuxième titre européen de sa carrière, celui du cadre 47/2. Il avait déjà été champion d'Europe, il y a dix ans, mais à la partie libre. A Lyon, il a devancé le tenant du titre, le Français Francis Connesson. Classement:

1. Klaus Hose (RFA) 14 p., 43,75 de moyenne générale, 133,33 de moyenne particulière; 2. Francis Connesson (Fr) 10, 61,65, 133,33; 3. Willi Wesenbeek (Be) 10, 46,37, 133,33; 4. Jean Arnouts (Fr) 8; 5. Piet Vet (Ho) 4; 6. Paul Couespel (Fr) 4.

Rien de neuf en championnat de ligue A Bellinzone s'est à nouveau imposé

Bellinzone a nettement triomphé de Nyon dans le match au sommet de la première journée en second tour du championnat suisse de ligue nationale A.

Dans leur salle, les Tessinois se sont en effet imposés par 99 à 85 et ils possèdent désormais six points d'avance au classement. A noter que la veille, lors d'une assemblée du club, Bellinzone s'était organisé en société financière anonyme en émettant des parts de 100 francs. Résultats de la douzième journée:

Federale-Lugano - Sportive française 90-86. Bellinzone - Nyon 99-85. Fribourg Olympic - Pregassona 119-89. Pully - Viganello 93-85. Momo Basket - City Fribourg 109-70. Vevey Basket - Lignon Basket 106-79. Classement (12 matchs):

1. Bellinzone 22 points (+ 215); 2. Nyon 16 (+ 112); 3. Fribourg Olympic 16 (+ 104); 4. Viganello 16 (+ 47); 5. Pully 16 (+ 5); 6. Vevey 12 (+ 35); 7. Momo Basket 12 (+ 17); 8. Federale Lugano 10 (- 15); 9. SF Lausanne 10 (- 74); 10. Lignon Basket 6 (- 68); 11. Pregassona 4 (- 145); 12. City Fribourg 4 (- 241).

LIGUE NATIONALE B

Champel - Birsfelden 91-67. Vernier - Meyrin 107-90. Neuchâtel - Martigny 0-2 forfait. Lucerne - Reussbühl 89-49. Monthey - Lemanina Morges 89-88. Muraltese - Stade Français 96-105. Classement (10 matchs): 1. Vernier 18; 2. Monthey 16; 3. Lemanina Morges et Lucerne 14; 5. Martigny 12; 6. Muraltese, Champel et Stade Français 10; 9. Neuchâtel et

Birsfelden 6; 11. Meyrin 4; 12. Reussbühl 0.

PREMIÈRE LIGUE

Uni Berne - Baden 92-82. Beaugard - Sion 81-97. Birsfelden - Abeille La Chaux-de-Fonds 81-72. Auvier - Yverdon 102-88. Saint-Otmar Saint-Gall - Frauenfeld 74-60. Neuchâtel - Porrentruy 153-99. Renens - Bernex-UGS 79-74. Wiggigen - Lausanne Ville 79-58. Marly - Epalinges 101-76.

CHAMPIONNAT FÉMININ DE LIGUE A

Pully - Pratteln 57-60. Stade Français - Muraltese 63-64. Nyon - Fribourg Olympic 64-37. Classement à l'issue du 1er tour: 1. Birsfelden 9 matchs-18 points; 2. Stade Français 9-12; 3. Romanel, Muraltese, Baden et Femina Berne 10 p.; 7. Nyon et Pratteln 8 p.; 9. Pully 4 p.; 10. Fribourg Olympic 0 p.

LIGUE NATIONALE B

Grand Saconnex - Sierre 56-33. Versoix - Sion 77-33. Abeille La Chaux-de-Fonds - Uni Bâle 65-48. Epalinges-Bâle BC 44-35. Renens - Femina Lausanne 64-74, après prolongations. Kusnacht - Frauenfeld 88-65. Zurich Nord - Lugano 60-49. Sâle Savosa - Kusnacht 60-90.

Coupe de Suisse

Seizièmes de finale, matchs avancés: Momo Mendrisio - Stade Français Genève 106-82 (47-45); Fleurier - Viganello 63-136 (25-59); Beaugard - Pregassona 63-96.

Epreuves internationales de biathlon La RDA s'est imposée partout!

L'Allemand de l'Est Peter Angerer, sur 16 kilomètres, et le champion olympique Frank Ullrich (RDA) sur 10 kilomètres ont été les vedettes incontestées des épreuves internationales de Pontresina, disputées dans le cadre de la Coupe des Alpes.

Ullrich, battu à la surprise générale sur la plus longue distance par Angerer, a pris sa revanche dans la course des 10 kilomètres. Il s'est imposé avec 40 secondes d'avances sur son compatriote Andreas Goethel, alors que Angerer devait se contenter cette fois de la troisième place, à 50 secondes du vainqueur. Le Suisse Roland Burn, le meilleur d'entre eux, s'est classé au 16e rang, tout comme Beat Meier sur 16 kilomètres, la veille.

RÉSULTATS

16 km.: 1. Peter Angerer (RDA) 58'08"66 (2 minutes de pénalités); 2. Frank Ullrich (RDA) 59'18"58 (4); 3. Alfred Eder (Aut) 1 h. 00'17" (2); 4. Matthias Jacob (RDA) 1 h. 00'38" (3); 5. Andreas Schweiger (RFA) 1 h. 00'59" (3); 6. Andreas Goethel (RDA) 1 h. 01'57" (4); 7. Mathias Jung (RDA) 1 h. 02'07" (5); 8. Eberhard Roesch (RDA) 1 h. 02'14" (5); 9. Adriano Darioli (It) 1 h. 02'53" (6); 10. Luigi Weiss (It) 1 h. 02'58" (5). Puis: 16. Beat Meier (S) 1 h. 04'01" (1);

19 Josef Sutter (S) 1 h. 05'10" (5); 24. Ernest Steiner (S) 1 h. 06'43" (7); 36. Fredy Wenger (S) 1 h. 11'41" (12); 40. Roland Burn (S) 1 h. 13'14" (14).

Juniors (12 km.): 1. Frank Peter Roetsch (RDA) 43'22"04 (0); 2. Ralf Goethel (RDA) 46'00"00 (2); 3. Johann Passler (It) 47'58"79 (4). Puis: 5. Ralf Foehn (S) 50'42"58 (1).

10 km.: 1. Frank Ullrich (RDA) 32'29"75; 2. Andreas Goethel (RDA) 33'10"06; 3. Peter Angerer (RFA) 33'19"71. Puis: 16. Roland Burns (S).

Juniors: 1. Frank Peter Roetsch (RDA) 34'13"20; 2. Johann Passler (It) 34'35"38; 3. Ralf Goethel (RDA) 34'37"16.

Classement par nations: 1. RDA; 2. Autriche; 3. Suisse; 4. Italie; 5. Yougoslavie.

Victoire du Suédois Torsten Jakobsson

Les coureurs de Coupe du monde ont dominé le slalom géant FIS de Unterberg/Hock Ybrig. Le Suédois Torsten Jakobsson s'est imposé devant le Français Michel Vion et le Suisse Kurt Gubser, qui a signé le meilleur temps de la seconde manche.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Constatations après les matchs de la Coupe de l'UEFA

En football, le nombre ne fait plus la force

Les nouveaux coefficients appliqués par l'UEFA pour l'attribution du nombre de clubs engagés dans la coupe qui porte son nom avaient permis cette saison à plusieurs pays d'aligner une imposante cavalerie dans les épreuves européennes. A la lumière des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, et maintenant que sont connus les 24 rescapés (huit par épreuve) pour les quarts de finale, on peut affirmer que le nombre ne fait plus la force.

RECU DE LA RFA

Ce qui permet de constater également un net recul des pays ayant jusqu'ici dominé l'épreuve. La RFA, la plus fortement représentée avec sept clubs depuis deux saisons, dont cinq en Coupe de l'UEFA, voit son potentiel réduit à trois unités, à égalité avec l'Angleterre, qui garde un représentant dans chaque coupe. Plus catastrophique est le bilan de la Hollande (deux qualifiés), de l'Espagne (un), de la Yougoslavie (un), de la RDA (un), alors que l'URSS n'a plus que deux qualifiés, la Belgique deux, l'Italie un tout comme le Portugal, la Suisse ou la Tchécoslovaquie.

Voilà qui rehausse sérieusement les performances de pays «défavorisés» comme la France (deux qualifiés sur quatre), la Bulgarie (deux) ou encore le petit Pays de Galles (un sur deux). Les derniers résultats obtenus par les clubs français en coupes européennes depuis cinq saisons, les performances de Saint-Etienne et de Sochaux, qui ont éliminé les deux «épouvantails» de la Coupe de l'UEFA 1980-81, Hambourg, vice-champion d'Europe, et Eintracht Francfort, tenant du trophée, permettent aujourd'hui à la France de se hisser au deuxième rang, juste derrière la RFA.

Cette dernière a d'ailleurs subi cette saison une sérieuse déconvenue dans cette Coupe de l'UEFA. La saison dernière, la Bundesliga avait qualifié ses cinq engagés en quarts de finale, transformé les demi-finales et la finale en une simple Coupe d'Allemagne. Or, cette saison, elle perd quatre clubs à la fin des huitièmes de finale et ne sera représentée que par Cologne. La déroute des clubs de RFA en UEFA constitue évidemment le point fort de cet automne européen. Elle peut s'expliquer par un concours de circonstances très défavorables pour les clubs ouest-allemands. En dehors de l'élimination de Kaiserslautern au deuxième tour face à Standard Liège, on notera que le tirage des huitièmes de finale avait opposé entre eux Stuttgart et Cologne et «livré» les deux autres clubs allemands à des clubs fran-

çais, une semaine après la défaite de l'équipe de France (1-4) contre la RFA à Hanovre...

LES CAUSES DU RECU

Les entraîneurs de Hambourg et de Francfort ont objectivement reconnu que ce succès de l'équipe nationale, obtenu en match amical, et amplifié par les médias allemands, avait conféré un certain complexe de supériorité aux joueurs qui ne se sont pas méfiés de la réaction d'orgueil des Français. Ces derniers avaient en effet mal accepté les critiques et l'humiliation engendrées par ce revers face à la RFA et ils se sont révoltés.

En réussissant à qualifier tout de même un club dans chacune des coupes européennes, la RFA et l'Angleterre emmènent toujours le peloton cependant. Ce qui n'est plus le cas de la Hollande, de l'Espagne ou de l'Italie. Ce n'est pas un hasard si les seuls rescapés néerlandais sont encore AZ'67 et Feyenoord. Ces deux clubs dominent nettement un

Patinage artistique

Championnat suisse de catégorie B

A Genève, la toute jeune et talentueuse Claudia Villiger (Effretikon) a remporté le titre de championne suisse de catégorie B. A 11 ans, elle est la plus jeune patineuse suisse à avoir jamais obtenu un tel titre. Elle a notamment effectué au cours de son programme libre un triple salchow (qu'elle n'a toutefois pas parfaitement réussi). Les résultats:

Messieurs: 1. Sandor Galambos (Effretikon) 2,6; 2. Christophe Nussbaumer (Genève) 3,4.

Dames: 1. Claudia Villiger (Effretikon) 2,6; 2. Raffaella Pingitore (Lugano) 3,8; 3. Graziella Hort (Lugano) 7,4; 4. Magdalena Kredl (Davos) 9,6; 5. Monika Zimmermann (Berthoud) 12,0.

Danse: 1. Rita Ruegg-Thomas Gottschall (Winterthur) 2,0; 2. Désirée Schlegl-Patrick Brecht (Ascona) 4,0.

championnat d'une insigne faiblesse. Même remarque pour l'Espagne ou l'Italie, où la valeur des championnats respectifs a, de l'avis même des spécialistes locaux, sérieusement baissé. Un certain renouvellement se dessine donc cette saison au niveau des clubs, et c'est ce qui fait le charme des coupes européennes.

EN ITALIE: championnat de première division (10e journée), Brescia - Inter 0-0; Cagliari - Bologne 0-0; Catanzaro - Ascoli 2-0; Come - Perugia 1-0; Fiorentina - Roma 1-1; Juventus - Pistoiese 4-1; Napoli - Torino 1-3; Udinese - Avellino 5-4. Classement: 1. Roma 13; 2. Inter 12; 3. Fiorentina, Cagliari, Catanzaro, Juventus, Torino 11.

EN ANGLETERRE: championnat de première division, Aston Villa - Birmingham City 3-0; Coventry City - West Bromwich Albion 3-0; Crystal Palace - Norwich City 4-1; Everton - Brighton and Hove Albion 4-3; Ipswich Town - Liverpool 1-1; Leeds United - Nottingham Forest 1-0; Leicester City - Middlesbrough 1-0; Manchester United - Stoke City 2-2; Wolverhampton Wanderers - Southampton 1-1. Classement: 1. Aston Villa 22-31; 2. Liverpool 22-30; 3. Ipswich 19-28; 4. Manchester United 22-26; 5. Everton 22-26.

EN ALLEMAGNE: championnat de la Bundesliga, Borussia Moenchengladbach - Borussia Dortmund 1-0; Munich 1860 - Karlsruhe 4-2; Eintracht Francfort - Fortuna Dusseldorf 2-2; VfL Bochum - SV Hambourg 0-3; FC Kaiserslautern - Arminia Bielefeld 1-3; Bayer Urdingen - Bayern Munich 2-2; MSV Duisbourg - VfB Stuttgart 0-3; FC Nuremberg - Bayer 04 Leverkusen 1-1; FC Cologne - Schalke 04 0-2. Classement: 1. Bayern Munich 17-27; 2. Hambourg 16-26; 3. FC Kaiserslautern 17-23; 4. VfB Stuttgart 17-21; 5. Borussia Dortmund 17-19; 6. Eintracht Francfort 17-19.

EN FRANCE: championnat de première division (22e journée): Strasbourg - Valenciennes 3-0; Tours - Nantes 2-3; Nice - Lens 1-1; Bastia - Metz 1-0; Angers - Monaco 1-1; Lille - Laval 1-1; Nancy - Saint-Etienne 0-0; Bordeaux - Sochaux 0-0; Paris Saint-Germain - Auxerre 2-3; Lyon - Nîmes 4-2. Classement: 1. Nantes 33; 2. Saint-Etienne 32; 3. Bordeaux 29; 4. Paris Saint-Germain et Monaco 26.

Volleyball: en championnat suisse de LNB

Le Locle - Servette Star-Onex 3-2

Le dernier match du premier tour se déroula samedi, à la halle de Beau-Site, en présence de quelque soixante spectateurs. L'équipe locloise se devait absolument de remporter cette rencontre, puisqu'elle n'avait à son actif que deux points après huit matchs, ils avaient été glaner, on s'en souvient, au détriment du VCB Berne.

UN DÉBUT DIFFICILE

La formation locale prenait d'emblée les choses en main. Elle menait par 7 à 2 après six minutes de jeu seulement. Or, Servette n'allait pas se désorganiser, mais au contraire imprimer au jeu un rythme très soutenu que les Loclois ne semblaient pas contrôler. Voyant les Genevois remonter à la marque et parvenir à l'égalité (12-12), les Neuchâtelois, crispés, éprouvaient des difficultés (en réception notamment), que les joueurs de Servette ne se firent pas faute d'exploiter. Score final: 15 à 12 en faveur de Star-Onex.

Le deuxième set est à l'image du précédent. Les Loclois jouissaient d'une avance assez confortable (12-8), mais les Genevois s'adjugeaient finalement cette partie, sur un score à nouveau très serré, 15-13.

INCROYABLE MAIS VRAI...

Dès lors, personne ne croyait possible un retournement de situation. Le coach Bernard Borel alignait une équipe toute d'expérience. Ce troisième set commençait à l'instar des deux précédents. Chaque équipe concédait le moins d'erreurs possibles, la tension se faisait sentir de part et d'autre et après de longs échanges, le score n'était que de 4 à 4. Or soudain, les joueurs de Servette allaient faire le forcing. Les Loclois, luttant avec une volonté de fer, mais encore une fois, ils paraissaient consternés: l'équipe genevoise, en quelques minutes, avait pris l'avantage (11-7). Dans le camp loclois, on craignait une nouvelle défaite, mais grâce à un sang froid et une maîtrise rares, les Neuchâtelois, menés 11 à 13, allaient montrer un engagement individuel exemplaire. Et ce à quoi personne ne s'attendait, se produisit: les Loclois laissaient leurs adversaires figés et remportaient ce troisième set (15-13) à la joie de tous.

Après avoir remporté le quatrième set 16 à 14, la formation locale remettait les deux équipes à égalité. Dès lors rien n'était joué, tout était à refaire. Le suspense fut très intense dans cette dernière partie du match. Et, portée par le public, l'équipe de Borel redoublait son exploit. Menés 0 à 4, les Loclois, parachevaient leur succès grâce à de remarquables attaques, de Jacques Erard notamment, qui n'est âgé que de 17 ans, particulièrement en verve lors des deux derniers sets. Les visiteurs littéralement désorganisés se désunissaient et allaient subir la loi des Loclois, fouettés dans leur orgueil. Médusée, la formation servettienne devait capituler sur le score final de 15 à 12.

LE LOCLE: Borel, Senderos, Schmidt, Herrmann, Erard, Zennaro, Jost, Meroni, Schulze, Stalder, Jaquet, Pahud.

JUNIORS ÉCOLIERS: après la brillante performance de la première équipe, les plus jeunes du Club se sont aussi distingués en battant Cressier par 3 à 0.

JUNIORS FÉMININES: à la fin de ce premier tour, relevons que la première équipe de juniors du Locle se trouve en tête de classement.

La Coupe d'Europe

Pour l'équipe féminine Uni-Bâle, l'aventure de la Coupe européenne des champions semble sérieusement compromise après leur échec de 0 à 3 face à Dynamo Tirana en match aller des huitièmes de finale, en Albanie.

Bienne battu par 3-0

Les champions suisses du VCB Bienne n'ont pas réussi à prendre un set à Catania dans leur match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des champions. Comme les deux autres équipes suisses en lice ce week-end, ils ont été battus par 3-0. Ils ont pourtant résisté pendant 110 minutes aux Transalpins, qui faillirent bien perdre la troisième manche.

Voir autres informations sportives en page 22

Qualité MIREXAL sait convaincre. Aussi par sa précision.



1 an de garantie. Service après-vente Migros.

Montre analogique à quartz pour dames
Nouveau modèle, élégant et toujours actuel. Boîtier chromé. Étanche. Verre minéral. Cadran bleu dégradé. Bracelet en acier à fermoir réglable. **150.-**

Montre analogique à quartz pour hommes
Nouveau modèle, très élégant. Boîtier en acier. Calendrier. Étanche. Verre minéral. Cadran bleu. Bracelet en acier à fermoir réglable. **140.-**

Voici quelques exemples:

Montre analogique à quartz pour dames
Petite montre élégante. Boîtier chromé à fond en acier. Antichoc, étanche à la poussière. Verre hésalite. Cadran couleur argent. Bracelet noir imitation croco. **110.-**

Montre analogique à quartz pour dames
Petite montre élégante. Boîtier plaqué or 10 microns à fond en acier. Étanche à la poussière, antichoc. Verre hésalite. Cadran couleur or. Bracelet en cuir imitation lézard. **130.-**

Montre analogique à quartz pour hommes
Solide et indémodable. Boîtier plat tout acier. Étanche, antichoc. Calendrier, grande aiguille des secondes. Verre minéral. Cadran bleu. Bracelet en cuir noir imitation croco. **110.-**

Montre analogique à quartz pour hommes
Élégante et toujours actuelle. Boîtier plaqué or 20 microns à fond en acier. Étanche. Grande aiguille des secondes, calendrier. Verre hésalite. Cadran couleur or. Bracelet en cuir marron imitation croco. **130.-**

MIGROS Choix. Qualité. Prix.

découvrez le goût naturel

Maryland fin
brunette extra

Maryland
brunette
Double Filtré

14 mg Condensat, 1 mg Nicotine.
6 mg Condensat, 0,5 mg Nicotine.

GARAGE
DES **3** ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81

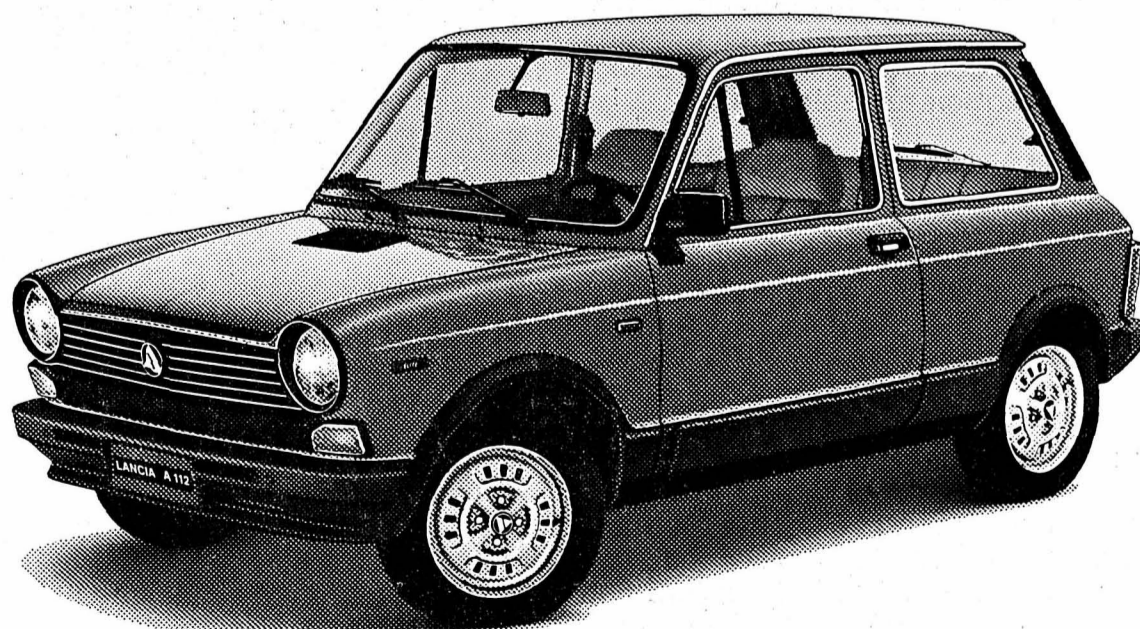
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31

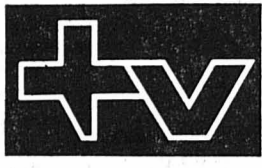



Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

Ça se voit et ça se sent immédiatement: même pour une petite voiture, Lancia a répondu à tous égards aux exigences absolues en matière de qualité supérieure. Seules sa cylindrée et ses dimensions sont encore caractéristiques de sa catégorie. A part cela, son luxe n'a pas son pareil. Un essai vous surprendra et vous convaincra. Votre concessionnaire est à même de vous la proposer en quatre versions. Ainsi, la Lancia A 112 Elite représentée ici a 5 vitesses et développe 48 ch et coûte Fr. 10 700.-. Pour Fr. 1250.- de moins, vous pouvez avoir la plus avantageuse des Lancia: l'A 112 Junior (42 ch) et pour Fr. 1050.- de plus, la plus fouguese: la Lancia A 112 Abarth à 5 vitesses et 70 ch.



LANCIA A 112



Lundi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	TF1	FR3
12-14 h			
14-16 h	 <i>TV romande à 20 h. 25: Nana</i>	12.10 Réponse à tout: Jeu 12.30 Midi première Avec: Karen Cheryl et Daniel Balavoine 13.00 Actualités 13.35 Télévision régionale 13.50 Après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui 13.51 Ces chers disparus: André Luguet 14.05 Animaux fantastiques ou animaux disparus ? 14.26 Les Voyageurs du Temps, téléfilm 15.36 Variétés: Guy Bontempelli 15.56 Au grenier du présent: «La maison du sculpteur»	12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: Les Amours des Années folles 12.45 Journal 13.35 Face à vous: Critiques et réponses 14.00 Aujourd'hui Madame: Livres et disques pour les fêtes 15.05 Formation continue
16-19 h	16.25 Point de mire: Programmes radio 16.35 La Récéré du lundi Déclic: Chaînes 17.00 TV éducative La course autour de chez soi 17.30 Téléjournal 17.35 Au Pays du Ratamiaou: Jardins d'enfants 17.50 Follow me: Cours d'anglais 18.05 L'antenne est à vous: Le Centre culturel espérantiste, La Chaux-de-Fonds 18.25 Pour les petits: Les Pilis 18.30 Mister Magoo 18.50 Un jour, une heure: Informations	16.46 Une vie, une musique, Frédéric chopin 17.21 Rendez-vous au club 17.55 TF quatre 18.20 L'île aux enfants 18.45 Avis de recherche Invitée: Sheila, avec Nicolas Peyrac et Supertramp 19.10 Une minute pour les femmes Les relations de voisinage	16.30 Itinéraires Destination: La Grèce des îles, film de S. Richard et A. Kyrrou 17.00 Fenêtre sur... Haïti chéri (1) 17.50 Récéré A2 18.00 Série Agakera: Le Nil 18.30 C'est la vie Sous le signe de l'espérance et de la solidarité 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 A bon entendeur 20.25 Nana D'après l'œuvre d'Emile Zola. Cinquième épisode (Le dernier épisode de cette série sera diffusé demain mardi 16 décembre à 20 h. 10) 21.20 Les centres autonomes 22.10 Martial Leiter 22.30 Téléjournal	19.20 Actualités régionales 19.40 Jeu: Les paris de TF1 20.00 Actualités 20.30 L'avenir du futur: La Fièvre du Pétrole: Un film de Jack Conway Avec: Clark Gable, Spencer Tracy, Claude Colbert, Hedy Lamarr, Frank Morgan 22.10 Débat: Quelle énergie pour sauver le monde ? 23.10 Actualités	19.10 Soir 3: Informations 19.20 Actualités régionales 19.40 Télévision régionale 19.55 Saturnin et Cie: Dessin animé 20.00 Jeux de 20 heures 20.30 Le Clan des Irréductibles: Un film de Paul Newman Avec: Paul Newman, Henry Fonda, Lee Remick, Michael Serrazin, Richard Jaeckel, Linda Lawson 22.20 Soir 3: Informations

TF1 à 20 h. 30
Energies pour demain
Le pétrole n'est pas inépuisable, on le sait, et, déjà, il est mis en place des énergies de remplacement nucléaire, solaire, biomasse, etc...
Mais si le monde venait à manquer demain d'uranium? L'ère industrielle «dévore» à une vitesse vertigineuse des stocks que la terre a mis des millions d'années à constituer. L'atome, le soleil, seront-ils suffisants? Devons-nous creuser plus profondément notre planète ou chercher dans l'espace les énergies dont notre civilisation a impérieusement besoin. C'est à toutes ces questions que répondront les invités de «L'Avenir du futur».



18.30 FR3 Jeunesse
Hebdo jeunes
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Saturnin et Cie: Dessin animé
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Le Clan des Irréductibles: Un film de Paul Newman
Avec: Paul Newman, Henry Fonda, Lee Remick, Michael Serrazin, Richard Jaeckel, Linda Lawson
22.20 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

- SUISSE ALÉMANIQUE**
16.15 Rendez-vous
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Le Dessous du Ciel
18.25 Les programmes
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Kassensturz
19.30 Téléjournal
20.00 Tell-Star
21.05 Des expériences sur le récif de corail
21.50 Kojak
22.35 Téléjournal
- SUISSE ITALIENNE**
18.00 Pour les tout-petits
18.25 Pour les enfants
18.40 Téléjournal
18.50 Le monde où nous vivons
19.20 Objectif sport
- 19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 La Bible
21.20 Thème musical
22.40 Téléjournal
- ALLEMAGNE 1**
16.10 Téléjournal
16.15 Joan et Harry (4)
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Liebe ist doof
20.45 Contrastes
21.30 La Place Alexander à Berlin
22.30 Le fait du jour
23.00 Die Unbefriedigten
0.30 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**
16.00 Larry's Showtime
17.00 Téléjournal
17.10 Lassie
17.40 Plaque tournante
18.20 Soko 5113
19.00 Téléjournal
19.30 Hitparade
20.15 Magazine d'éducation
21.00 Téléjournal
21.20 Die Faust in der Tasche
23.00 Téléjournal

TV romande à 21 h. 20
Centre autonome?
Ce sera le thème de «Zone bleue» de ce soir. Soleure, La Chaux-de-Fonds, Bienne: trois villes possédant chacune un centre de rencontres.
Autonome?
Là est la question: à partir des trois exemples de ce qu'on peut faire (l'un est réellement autogéré, le second est plutôt financé par la ville et animé par des professionnels, le troisième représente peut-être un bon compromis), «Zone bleue» pose le problème en donnant la parole - et la caméra - aux «locataires», qui se présentent donc comme ils l'entendent.
On ne pouvait faire moins en la conjoncture.
Après cet exercice délicat - Jean Boyon, Dominique Curchat, J.-F. Nicod et Christian Beck diront qu'il n'est pas toujours facile d'être le «témoin en retrait» - on fait le point avec deux membres de «Lausanne bouge», non sans avoir entre-temps découvert à Bienne un jeune chanteur alémanique digne d'intérêt, Martin Heiniger...



TV romande à 21 h. 20: Centres autonomes

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

- SUISSE ROMANDE (MF)**
12.05 Le Parlemensonge. 12.20 Lundi... l'autre écoute. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Zuste une autre. 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'oreille du monde. 20.45 A la recherche de l'esprit russe. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.
- FRANCE MUSIQUE**
14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.00 Chasseurs de son. 20.30 Concert. 23.00 Ouvert la nuit.
- FRANCE CULTURE**
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Atelier de recherche instrumentale. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture 17.32 Cycle d'ateliers No 2. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Présence des arts. 20.00 C'est la guerre. 21.00 L'autre scène. 22.30 Nuits magnétiques.
- MARDI**
SUISSE ROMANDE (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'italien. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.
- FRANCE MUSIQUE**
6.02 Quotidien musique. 9.02 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.
- FRANCE CULTURE**
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Etranger mon ami. 11.02 Cycle d'ateliers No 2.

POINT DE VUE
Nana: Baisse de régime

Des rapports sado-masochistes entre Nana et son amant de cœur, lesbos qui frôle des chairs, la prostitution appelée comme échange d'un corps contre de l'argent: «Nana» accumule les exemples de ce que l'on nomme des turpitudes. L'avertissement qui consiste à éloigner les enfants est ainsi venu trop tard. Y aurait-il quelqu'un qui prenne la peine de regarder avant projection ce que l'on offre sur le petit écran de la TV romande? Peut-être...

Après des premières impressions favorables (un et deux), voici que se confirment les réserves pressenties. Que se passe-t-il donc, une vraie baisse de régime, ou un manque d'intérêt personnel pour ce feuilleton qui tourne en rond? Les hommes? Tous des chiens, dit à Nana une de ses amies. Et elle répète ce qu'elle vient de dire dix minutes plus tard, dans le film. Comme tout est construit pour expliquer que les hommes sont des chiens, on a compris...

Sur scène, dans le film, des acteurs jouent mal, comme des amateurs maladroits sans le charme de l'innocence. Mais ce ne sont pas de bons acteurs qui jouent les mauvais acteurs, c'est une mise en scène un peu lâche qui fait jouer les mauvais acteurs par des acteurs pas très sûrs d'eux. Quelque chose se met à dérapier... Mlle Ginest, débutante qui a l'âge du rôle de Nana, ne tient pas la distance. Elle s'avère incapable de jouer la colère. Elle crie au lieu de crier, elle piaille au lieu de se plaindre. Dommage.

Et la mise en images sent trop le feuilleton rapidement tourné (voir la salade présentée par «Temps présent» jeudi 4 décembre: il y avait de tout). Que deux ombres dessinent un personnage dans un décor quand les sources lumineuses sont électriquement nombreuses, passe encore. Mais quand l'espace est théoriquement éclairé par une source unique, une bougie, et que les ombres vont en même temps dans plusieurs sens, alors il faut dire non. Non à cette forme de télévision qui se moque de la grammaire et prend ainsi les «lecteurs» pour des incultes...

Ce texte reflète un vif regret après la quatrième partie du feuilleton. Et après tout, pourquoi ne pas prendre le contre-pied de ses premières impressions, d'autant plus si l'on n'est pas absolument sûr de se tromper, encore faudrait-il le savoir quand...

Freddy LANDRY

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: la Belle Province.

Comète & Sanzal S.A.
 POUR VOS BOISSONS
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 23 44 16

apella jus de pommes naturel
meltina citre orange-grape
Sinalco
Alte Schwyzer spiritueux
CARDINAL
MATRES ST-BERNARD Vins de qualité

MONSIEUR DE RAUCH
 PARIS

Sauna Casino
 avenue Léopold-Robert 32, (2e étage)
ouvert tous les jours de 14 h. à 22 h.
 A chaque abonnement, sauna et bronzage
 1 séance gratuite et
prix spécial pour 2 personnes
 La validité des abonnements est illimitée.
 Une attention sera offerte à chaque abonné.
 30814 Tél. (039) 22 69 31 tous les jours dès 14 h.

EN EXCLUSIVITÉ

PARFUMERIE INSTITUT DE BEAUTÉ
BUMONT BOUTIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS - Léopold-Robert 53
 Tél. 039/22 44 55

DOUBLE chèques fidélité + CADEAU DE FIN D'ANNÉE

ACNF Championnat des juniors

Nous vous communiquons les quelques directives suivantes, concernant le championnat du printemps:

RENONCIATION À LA PARTICIPATION EN 1er DEGRÉ

Si un club renonce à la promotion en 1er degré, pour le championnat du printemps, il doit en aviser le comité central, par écrit, jusqu'au 20 décembre 1980, dernier délai. (Valable pour tous les juniors). La Commission des juniors se réunira prochainement pour la formation des nouveaux groupes.

RETRAITS D'ÉQUIPES

Les retraits éventuels d'équipes ayant participé au championnat d'automne peuvent être annoncés, sans frais, jusqu'au 20 décembre 1980, dernier délai. Après cette date, les retraits éventuels seront amendés.

ANNONCE DE NOUVELLES ÉQUIPES

L'annonce de nouvelles équipes devra être faite, par écrit, au Comité central,

jusqu'au 15 décembre 1980 au plus tard. Toutefois, vu la surcharge des terrains de jeu, seules les demandes de clubs disposant d'un deuxième terrain pourront être prises en considération. Il est donc inutile à un club, qui compte déjà 8 ou 10 équipes et qui ne dispose que d'un terrain, de vouloir encore inscrire d'autres équipes. Sa demande sera automatiquement refusée.

REPRISE DU CHAMPIONNAT

La reprise du championnat, en juniors A, B, C et D, est fixée au week-end des 21-22 mars 1981. Quant aux juniors E, le championnat reprendra une semaine plus tard.

RENOIS DE MATCHS

Les matchs éventuellement renvoyés en début de championnat seront refixés à l'Ascension (28 mai 1981) ou au samedi de Pentecôte (6 juin 1981). Si l'heure d'été entre en vigueur, ils pourront également être fixés en semaine, en fin d'après-midi ou en nocturne.
 COMITE CENTRAL ACNF

On a encore joué en première ligue

Onze des seize rencontres prévues au programme du week-end dans le championnat de première ligue ont été renvoyées. Résultats des matchs disputés:

Groupe 2: Breitenbach - Aurore 1-3; Koeniz - Boncourt 4-0. Classement: 1. Aurore Bienne 13-18; 2. Birsfelden 13-17; 3. Breitenbach 13-17; 4. Laufon 14-17; 5. Delémont 13-16; 6. Soleure 13-15; 7. Koeniz 13-15; 8. Boudry 14-14; 9. Superga La Chaux-de-Fonds 13-12; 10. Derendingen 14-12; 11. Allschwil 14-12; 12. Boncourt 14-9; 13. Muttenz 14-8; 14. Binningen 14-6.

Groupe 3: Emmen - Herzogenbuchsee 3-2; Suhr - Sursee 0-2. Classement: 1. SC

Zoug 14-18; 2. Emmenbrucke 14-18; 3. Sursee 13-17; 4. Ibach 12-15; 5. Buochs 13-15; 6. Young Fellows 14-15; 7. Baden 14-13; 8. Berthoud 14-13; 9. Oberentfelden 12-12; 10. Emmen 13-12; 11. Herzogenbuchsee 14-11; 12. Blue Stars 13-10; 13. Suhr 13-10; 14. Lerchenfeld 13-7.

Groupe 4: Turicum - Morobbia 1-0. Classement: 1. Locarno 15-21; 2. Vaduz 13-20; 3. Altstetten 13-20; 4. Turicum 12-17; 5. Schaffhouse 13-17; 6. Gossau 14-15; 7. Kusnacht 15-14; 8. Balzers 14-12; 9. Uzwil 14-11; 10. Morobbia 15-11; 11. Ruti 12-9; 12. Staefa 14-9; 13. Morbio 15-9; 14. Bad Ragaz 12-7.

PROCHAINS MATCHS

Lutte

Championnat suisse

A Collombey-Muraz, Martigny a remporté pour la deuxième fois le titre de champion suisse par équipe en catégorie libre. La médaille d'argent a récompensé Kriessern, détenteur du titre en gréco-romaine, alors que la troisième place revenait aux lutteurs de Schattdorf, qui participèrent pour la première fois à cette compétition. Résultats:

1. Martigny (Laurent Ribordy, Marcel Closuit, Claude Pütallaz, Christian Rouiller, Eric Pagliotti, Henry Magistri, Philippe Bubloz, Jimmy Martinetti, Roger Cretton, Etienne Martinetti, Alain Biffrare) 5 combats - 10 victoires; 2. Kriessern 5-8; 3. Schattdorf 5-6; 4. TV Laengasse 5-4; 5. Sense 5-2.

Eliminatoires de la Coupe du monde: Portugal - Israël (groupe 6) à Lisbonne le 17 décembre; Chypre - Belgique (groupe 2) à Nicosie le 21 décembre.

Matchs internationaux: Argentine - Suisse à Cordoba le 16 décembre; Uruguay - Suisse à Montevideo le 18 décembre; Brésil - Suisse à Cuiaba le 21 décembre.

Match retour de la Super-Coupe: Valence - Nottingham le 17 décembre.

Volleyball

Championnat de ligue A

Alors que plusieurs équipes étaient engagées sur le front des Coupes d'Europe, une surprise de taille a été enregistrée en championnat suisse de ligue nationale A avec la victoire de Naefels sur Uni Lausanne. Les résultats:

Messieurs: Naefels - Uni Lausanne 3-2; Chénois - Volero Zurich 3-1; Spada Academica Zurich - Bienne 1-3. - Classement: Servette-Star 8-16; 2. Uni Lausanne 9-12; 3. Chénois 9-12; 4. Bienne 9-10; 5. Volero 9-8; 6. Naefels 9-6; 7. Spada 9-6; 8. Montreux 8-0. - LNB, groupe ouest: Leysin - Marin 3-0; Le Locle - Servette-Star 3-2; Koeniz - Colombier 2-3; Aeschi - VBC Berne 3-2; Soleure - Meyrin 3-0. - Classement: 1. Leysin 9-18; 2. Aeschi 9-14; 3. Colombier 9-14.

Dames: Lausanne VBC - VB Bâle 2-3; Neuchâtel Sports - BTV Lucerne 0-3; Uni Bâle - Uni Lausanne 3-2; Spada Academica - Bienne 0-3. - Classement: 1. Uni Bâle 9-18; 2. Uni Lausanne 9-14; 3. BTV Lucerne 9-12; 4. VB Bâle 9-12; 5. Bienne 9-8; 6. Lausanne VBC 9-6; 7. Spada 9-2; 8. Neuchâtel Sports 9-0. - LNB, groupe ouest: Moudon - Chénois 3-0; Guin - Servette-Star 1-3; Koeniz - Colombier 3-2; Wacker Thoun - VBC Berne 2-3; Carouge - Yverdon 3-0. - Classement: 1. Carouge 9-14; 2. Chénois 9-14; 3. Servette-Star 9-14.

Gymnastique

Succès suisse à Ruswil

L'équipe féminine de Suisse a mis un terme à sa saison en fêtant une victoire dans le match international qui l'opposait à l'Afrique du Sud, à Ruswil. Devant 600 spectateurs, les Suissesses l'ont emporté par 172,60 à 169,35, mais sans avoir affiché la supériorité attendue. Au classement individuel, succès helvétique également grâce à Romi Kessler.

Suisse - Afrique du Sud 172,60 à 169,35: Saut de cheval: 42,20-41,55; barres asymétriques: 43,65-42,10; poutre: 42,90-42,95; sol: 43,95-42,75. **Individuels:** 1. Romi Kessler (S) 37,40; 2. Debbie Skjoelwhammel (AS) 35,30; 3. Thérèse Haeffliger (S) 34,75; 4. Olivia Matile (S) 33,90; 5. Karen Mayer (AS) 33,75; 6. Elmarie Grobler (AS) 33,70.

Match représentatif junior féminin: Suisse - Afrique du Sud 102,60-99,40. **Individuel:** Franziska Schenk (S)

Cyclisme

Le comité d'organisation des mondiaux en Suisse

Le comité central de l'Union vélocipédique et motocycliste suisse (UVS/SRB), qui siègeait à Zurich, a formé le comité d'organisation des championnats du monde sur piste et sur route à Altenrhein et Zurich en 1983. Bruno Walliser a été élu président. Il sera secondé dans sa tâche par les membres du comité Marcel Buttikover (Kirchberg), Roland Hofer (Erlenbach), Hans von Ah (Alpnach), Kurt Sigrist (Zurich), Louis Wermelinger (Olten), Walter Stampfli (Zurich). Le président d'honneur ne sera autre que le président de la Confédération Kurt Furgler.

Skibob

Doublel helvétique en Coupe du monde

Les Suisses ont fêté une double victoire dans le slalom géant d'Aigen (Aut), première épreuve de la saison comptant pour la Coupe du monde.

Résultats:
Slalom géant d'Aigen, messieurs: 1. Lorenz Muller (S) 1'20"85; 2. Albert Risi (S) 1'25"75; 3. Hans Irausek (Aut) 1'25"79; 4. Max Reindl (RFA) 1'26"11; 5. Ivo Williner (S) 1'26"45; 6. Robert Casty (S) 1'26"67.
Dames: 1. Petra Wleczek (Aut) 1'27"48; 2. Andrea Tobler (Aut) 1'28"31; 3. Gudrun Muller (RFA) 1'28"92.

Avez-vous gagné ?

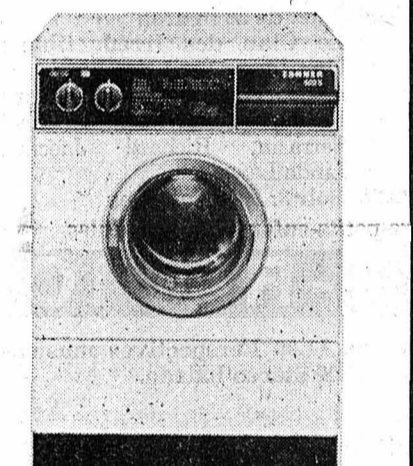
Sport-toto
 1 1 2 1 x 2 2 2 1 x 1 x 1

Toto-X
 5 - 12 - 20 - 25 - 29 - 31
 Numéro complémentaire: 10

Loterie à numéros
 14 - 16 - 25 - 26 - 28 - 29
 Numéro complémentaire: 11.

Pari-trio
 Ordre d'arrivée: 3 - 6 - 7.
 Les rapports, dans l'ordre: Fr. 182,-; dans un ordre différent: Fr. 36,40; couplé: Fr. 18,20.

L'IMPARTIAL la voix d'une région



La nouvelle ZANKER 502 S EST ARRIVÉE

La haute qualité allemande au prix le plus bas !
 Venez nous demander une offre d'échange

COMTE APPAREILS MENAGERS
 Grand-Rue 57 Sonvilier
 Tél. 039/41 16 06
 Prenez rendez-vous car nous sommes souvent en tournée

SERVICE ACOUSTIQUE

Durs d'oreilles ?
 Pour tous vos problèmes, nous sommes à votre disposition.

OVULATON
 O. VUILLE dipl. du C.N.A.M.P.
 Rue de la Dime 80
 2002 NEUCHÂTEL
 Trolleybus No 7
 (038) 331176

Dernières nouveautés, appareils et lunettes acoustiques, bonne compréhension même dans le bruit, écoute naturelle.
 Service après-vente, piles, essais.
 Renseignements et formalités auprès des assurances invalidité et AVS.

CONSULTATION AUDITIVE: MERCREDI 17 DÉCEMBRE, de 9 h. à 11 h. 45.
 PHARMACIE DU VALLON, J. Voirol, Francillon 4, ST-IMIER.

Un cadeau très apprécié

Cet électrophone Médiator SX 5380

165.-

Stéréo, vitesse 33 1/3 et 45 t/min. 2 x 3,5 watts musique, cellule de lecture céramique avec aiguille diamant, prise pour enregistreur ou Tuner, livré avec 2 haut-parleurs, fonctionne sur 220 V et sur piles

au lieu de Fr. 195.- (jusqu'à épuisement)

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
 (039) 23 12 12

Membre du plus important groupe européen de spécialistes en Radio, HiFi, TV et Vidéo - plus de 70 magasins indépendants en Suisse.

expert

Restaurant JUMBO

QUINZAINE COCHONAILLE

Boudin à la crème **Fr. 5.50**
 Choucroute garnie **Fr. 8.50**
 Jarret de porc salé (servi froid) **Fr. 5.-**
 Assiette froide **Fr. 5.-**

DELEMONT • DELEMONT

Aucune surprise à la mairie

M. Stadelmann brillamment élu

Le second tour de scrutin concernant la mairie de Delémont n'a provoqué aucune surprise. Largement en tête au terme du scrutin initial, le socialiste Jacques Stadelmann a brillamment été élu. Avec 2424 voix, l'ancien préfet du district delémontain a battu ses deux concurrents chrétien-social indépendant et libéral-radical. Le candidat du pcsi, M. Adrien Schaffner a vu 1840 voix se porter sur son nom, alors que M. René Christen recueillait 970 suffrages.

Par rapport au premier tour de scrutin, le socialiste Stadelmann a vu son résultat augmenter de 288 unités, le chrétien-social indépendant Adrien Schaffner de 784 voix. Quant au libéral-radical René Christen, il est en recul de 68 voix. La participation a été de l'ordre de 67,38% (5277 électeurs se sont rendus aux urnes).

A la suite de ce succès incontestable du parti socialiste, Delémont sera gouverné durant quatre ans par une majorité de gauche (socialiste et pop). D'autre part, la nomination de Jacques Stadelmann permettra au premier des viennent-ensuite de la liste socialiste du Conseil communal de faire, dès janvier prochain, son entrée à l'exécutif de la capitale jurassienne. Il s'agit, en l'occurrence de M. Pierre Girardin, maître secondaire.

Comme nous l'avons précisé il y a quelques jours, cette campagne électorale avait été marquée par un fait retentissant. En effet, afin de barrer la route à l'hégémonie de la gauche,

DISTRICT DE PORRENTROY

COURTEMAÏCHE

Violente collision

Deux blessés

Samedi à 20 h. 10, une collision entre deux voitures s'est produite à la sortie du village de Courtemaîche en direction de Porrentruy. Une automobile circulant en direction de cette dernière localité a été gênée par un véhicule qui la dépassait. Son conducteur a perdu la maîtrise de cette machine en zigzaguant sur la chaussée. Il fut déporté à gauche au moment où survenait une automobile arrivant de Porrentruy. Une violente collision ne put être évitée. Deux blessés ont été transportés à l'Hôpital de Porrentruy. 12.000 francs de dégâts environ. La gendarmerie de Boncourt et la brigade des accidents de Delémont se sont rendues sur place.

le parti chrétien-social indépendant avait signé un accord avec les démocrates-chrétiens. Ce renversement d'alliance de dernière heure n'a pas porté ses fruits, c'est le moins que l'on puisse affirmer. Toutefois, la démarche de M. Adrien Schaffner et de ses partisans aura sûrement des conséquences au sein de l'Unité populaire dont fait toujours partie le pcsi. L'attitude de ce dernier n'a pas du tout plu aux socialistes qui risquent d'avoir des relations tendues avec leur partenaire de gauche. (rs)

L'envoyé de Moscou... à Cuba

A Delémont, rares sont les gens connaissant Bernard Burkhard, l'élu du pop, qui le considèrent comme, ainsi qu'il aime à le dire, «l'envoyé de Moscou».

Pourtant, Bernard Burkhard n'appréhendait que tardivement les résultats de l'élection à la mairie de Delémont. Il a en effet quitté la capitale jurassienne avant la publication du nom de l'élu pour... Cuba, où il assistera, en compagnie d'Armand Magnin, secrétaire du Parti suisse du travail, au congrès du Parti communiste cubain. Récupération anticipée?

Votations communales Deux «oui»

Outre l'élection au deuxième tour du maire de Delémont, le corps électoral delémontain devait encore se prononcer en cette fin de semaine sur deux objets. C'est ainsi qu'il a approuvé un crédit de 2,3 millions de francs pour la viabilisation d'un nouveau secteur dans la zone industrielle par 3389 voix contre 1411. Il a également accepté les budgets communaux par 3579 voix contre 1170. Ceux-ci présentent un excédent de dépenses de 417.000 francs sur un total de charges de 22,9 millions de francs et une quotité inchangée de 2,4. La participation au scrutin a été de 67,4 pour cent. (ats)

VICQUES

Accident de chasse

Samedi après-midi, un accident de chasse s'est produit aux abords du Pont-de-Cran sur la commune de Vicques. Alors qu'il participait à une traque aux renards en compagnie de deux autres chasseurs, M. Pierre Faehndrich, monteur PTT, de Courrendlin, a reçu une décharge de chevrotine dans un talon et une cheville. C'est en ramassant son fusil qu'il avait laissé tomber que la victime de cet accident a pressé involontairement sur la gachette de cette arme. M. Faehndrich a dû être hospitalisé. (rs)

Le soir étant venu, Jésus dit:
Passons sur l'autre bord.
Marc 4, v. 35.

Madame Marcelle Stauffer-Kleiber:

Monsieur et Madame Florian Stauffer-Frossard et leur fils Yanick,
Monsieur et Madame Raymond Stauffer-Morand, leurs enfants
Jérôme et Lionel;

Les descendants de feu Emile Kobel;

Les descendants de feu Johann-Georg Kleiber,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite KLEIBER née KOBEL

leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dimanche, dans sa 85e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 décembre 1980.

L'incinération aura lieu mardi 16 décembre.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Marcelle Stauffer, avenue Léopold-Robert 138.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 43624

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus en ces jours de pénible séparation et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Marguerite FLEISCHMANN

remercie très sincèrement tous ceux qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

PESEUX ET LE MONT-SUR-LAUSANNE, décembre 1980. 30757

DISTRICT DE DELEMONT

Sur le versant nord du Raimeux

Ferme détruite par le feu

Hier vers 9 h. 30, un incendie a totalement détruit la ferme du Petit-Terraz campée sur le flanc nord de la montagne de Raimeux, propriété de Dozière SA à Delémont et louée à M. Joseph Grolimond, agriculteur, habitant la ferme voisine.

Le feu a pris naissance dans l'appartement où un fourneau à banc a été allumé la semaine dernière par des militaires qui ont séjourné quelques jours dans cette ferme. Le feu semble avoir couvé depuis jeudi après-midi, date du départ de la troupe. Cette ferme, désaffectée en hiver, et qui devait être totalement rénovée en 1981, a été complètement détruite par le feu. Deux chars et une machine agricole ont pu être sauvés par les fermiers voisins qui étaient accourus et qui se trouvaient dans l'impossibilité de lutter contre le sinistre en raison du manque d'eau.

Il était trop tard pour que les pompiers de Vermes, alarmés, puissent intervenir efficacement. Cette ferme non alimentée en électricité pour l'instant, était assurée pour plus de 100.000 francs. La police de Delémont s'est rendue sur place et a effectué l'enquête qui s'imposait.

memento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIÉ

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

SUR-LE-PEU

Je te le dis, en vérité
aujourd'hui. Tu seras
avec moi dans le paradis.
Luc 23/43.

Monsieur Jean Oppliger;

Monsieur Félix Oppliger;

Monsieur Marcel Oppliger,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine OPPLIGER née NICOLET

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 55e année, après une courte maladie.

SUR-LE-PEU,
le 13 décembre 1980.

L'enterrement aura lieu le mardi 16 décembre, à 14 h. 15, au cimetière de La Ferrière, suivi du culte au temple, à La Ferrière, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire:
Hôpital, Saignelégier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 43637

VILLERS-LE-LAC ET LE LOCLE

La famille de

Monsieur Alphonse RENAUDIN

fait part de son décès.

Les obsèques auront lieu mardi 16 décembre à 14 h. 30 en l'église de Villers-le-Lac.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 43636

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

O vous que j'ai tant aimés sur la terre: Souvenez-vous que le monde est un exil, la vie un passage, le Ciel notre patrie. C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui, c'est là que je vous attends.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon, cher époux, papa et grand-papa.

Madame Alfred Lehmann-Nussbaum:

Monsieur et Madame Willy Steiner-Lehmann:

Mademoiselle Mary-Claude Steiner, à Genève,

Mademoiselle Geneviève Steiner;

Madame Ida Parel-Lehmann, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Ulysse Lehmann-Schafroth, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Linette Lehmann-Guillaume;

Madame Ella Lehmann-Gafner, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Pierre Nussbaum,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Alfred LEHMANN

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui samedi, dans sa 73e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 décembre 1980.

L'incinération aura lieu mardi 16 décembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Cheminots 23.

Veillez penser à «Les Perce-Neige» ccp. 23 - 252.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 43622

LE PRÉVOUX



Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame René Vermot-Rognon, ses enfants et petits-enfants:

Monsieur et Madame Jean-Pierre Vermot-Flückiger, leurs
enfants Laurent et Pascal, à La Chaux-de-Fonds,

Monsieur et Madame Roland Vermot-Simon-Vermot, leurs
enfants Nicolas et Christophe, à La Chaux-de-Fonds;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Vermot-Billoid;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Rognon-Gauthier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René VERMOT

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 75e année, après quelques mois de maladie supportée avec courage.

LE PRÉVOUX, le 13 décembre 1980.

R.I.P.

L'inhumation aura lieu mardi 16 décembre, au Cerneux-Péquignot.

Une messe de requiem sera célébrée à 14 h. en l'Eglise du Cerneux-Péquignot.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: 2413 Le Prévoux 61.

En souvenir du défunt, veuillez penser à la Ligue suisse contre le cancer, ccp 20 - 4919.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 43626

LES PONTS-DE-MARTEL

C'est dans le calme et la
confiance que sera votre force.
Esaïe 30-15.

Jean et Suzanne Pellaton,

ainsi que les familles parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Jeanne PELLATON née BERTHOLET

leur chère mère, parente et amie, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 96 ans.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 12 décembre 1980.

L'incinération et le culte ont lieu dans l'intimité, lundi 15 décembre, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Industrie 11, 2316 Les Ponts-de-Martel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 43625

Présidentielles françaises La cote de Coluche augmente

Trente-huit pour cent des électeurs français sont plus ou moins tentés de se prononcer pour le comique Coluche contre les autres candidats «politiques» à l'élection présidentielle de mars prochain, révèle le «Journal du dimanche» sur la base d'un sondage conduit début décembre sur un échantillon représentatif de l'électorat.

Le détail du sondage fait apparaître que 16 pour cent des personnes interrogées ont «tout-à-fait envie» de voter pour l'artiste et que 22 autres pour cent «ont un peu envie» de lui apporter leurs voix.

Coluche bénéficie, selon ce sondage, d'une image de «sondage flatteuse», la majorité des personnes consultées considérant sa candidature «amusante et sympathique» (37 pour cent), «très utile» (13,8 pour cent), «courageuse» (10 pour cent). Vingt pour cent la considèrent «scandaleuse et dangereuse pour d'autres candidats plus valables». (ats, afp)

Les Américains veulent mieux protéger leurs sites nucléaires à l'étranger

► Suite de la première page

Les autres attendent toujours que l'OTAN libère des fonds pour que les travaux importants sur la sécurité du site puissent commencer», indique le GAO.

Les enquêteurs de l'organisme du Congrès sont allés étudier les sites en Europe et dans le Pacifique.

«Le GAO a été très intéressé par ce qu'il a trouvé dans ces sites, continue le résumé; particulièrement ceux dont le programme de sécurité n'a pas été financé par les Etats-Unis. Mais à cause des contraintes de sécurité imposées par le Département de la Défense, le GAO ne peut pas discuter des problèmes spécifiques de sécurité des sites dans ce document».

Le rapport conclut: «Etant donné l'importance globale de la sécurité et de

Les événements de Pologne ont plané sur le Congrès des syndicats hongrois

L'ombre des événements de Pologne a plané sur tout le déroulement du Congrès des syndicats hongrois, qui a été marqué par une double préoccupation: moderniser et améliorer les formes d'action syndicale, tout en restant parfaitement fidèle aux principes socialistes.

Les discours des dirigeants politiques, comme les interventions souvent critiquées des délégués syndicaux ont témoigné de la recherche d'une solution originale, propre à la Hongrie, à un problème dont les données ont été complètement bouleversées par la naissance en Pologne d'un syndicalisme indépendant du pouvoir.

Cependant le principe a été clairement établi, d'emblée, par le secrétaire général des syndicats hongrois, M. Sandor Gaspar: l'indépendance du syndicat par rapport au parti est «impraticable» dans un régime socialiste. Dans son intervention de clôture, hier, M. Gaspar est revenu sur le point en lançant un coup de patte aux journalistes occidentaux qui selon lui attendaient des «sensations» du Congrès de Budapest: «Ils devraient savoir que dans un pays socialiste, le mou-

vement syndical fait partie du pouvoir», a dit M. Gaspar, qui est également membre du bureau politique du parti.

MÉFIANCE À L'ÉGARD DE «SOLIDARITÉ»

Dans ce contexte, l'absence très remarquée de tout représentant de «Solidarité» semblait aller de soi. M. Gaspar a d'ailleurs fait preuve d'une grande méfiance à l'égard des dirigeants du Syndicat polonais indépendant: «Le fait que certains d'entre eux sont des ouvriers, ne constitue pas une circonstance atténuante, si leur action est contraire aux intérêts de leur pays», a déclaré le responsable hongrois. Il a ajouté qu'il ne connaissait pas les dirigeants de «Solidarité», ni leurs intentions, mais que, par contre, il savait très bien «quel rôle leur assignait la réaction internationale».

En l'absence de «Solidarité», c'est le représentant des ex-Syndicats officiels polonais, M. Albin Szyszka, qui s'est

La menace d'intervention vue de Varsovie

La Pologne a démenti samedi dans le journal officiel «Trybuna Ludu» les informations faisant état d'une possible intervention soviétique en les mettant sur le compte d'une campagne occidentale destinée à affaiblir et diviser l'alliance du Pacte de Varsovie. De leur côté, les évêques polonais n'ont pas été aussi catégoriques dans une lettre lue hier dans toutes les églises de Pologne. Ils ne cachent pas qu'à leurs yeux une intervention aura lieu si la nation ne parvient pas à résoudre ses problèmes.

D'autre part, près d'un millier de délégués de la nouvelle organisation paysanne «Solidarité rurale», «sœur» du syndicat de Lech Walesa, se sont réunis hier à Varsovie pour «défendre leur droit à créer des syndicats indépendants».

Par ailleurs, la Communauté européenne (CEE) entend apporter à la population polonaise une aide alimentaire d'une valeur de quelque 500 millions de francs. Les ministres des Affaires étrangères de la CEE, qui se réunissent à Bruxelles, doivent analyser en détail les modalités de cette action d'entraide. Etant donné l'instabilité de la situation politique en Pologne, l'aide de la CEE ne sera pas assortie de conditions politiques, es-

time-t-on dans les milieux communautaires à Bruxelles.

En effet, on s'efforce à Bruxelles d'éviter de donner l'impression d'une immixtion dans les affaires intérieures d'un Etat du bloc socialiste, ingérence qui pourrait être interprétée par Moscou comme une provocation.

Comme mesure concrète, la Commission de la CEE a proposé aux ministres de livrer à la Pologne: 50.000 tonnes de viande (deux tiers de porc et le reste de bœuf), 50.000 tonnes de sucre, 30.000 tonnes de beurre, 200.000 tonnes de céréales (principalement fourragères). Par ailleurs, elle a également prévu la livraison de 81.000 tonnes de graines de colza, quelque 4000 tonnes de lait entier en poudre, 15.000 tonnes de graisse de porc et enfin 50.000 tonnes de riz.

Comme mesure concrète, la Commission de la CEE a proposé aux ministres de livrer à la Pologne: 50.000 tonnes de viande (deux tiers de porc et le reste de bœuf), 50.000 tonnes de sucre, 30.000 tonnes de beurre, 200.000 tonnes de céréales (principalement fourragères). Par ailleurs, elle a également prévu la livraison de 81.000 tonnes de graines de colza, quelque 4000 tonnes de lait entier en poudre, 15.000 tonnes de graisse de porc et enfin 50.000 tonnes de riz.

En France Mort du ministre de la Défense

► Suite de la première page

Pour la première fois ministre aux départements et territoires d'outre-mer en 1968 (4e cabinet Pompidou), il est ensuite nommé secrétaire d'Etat chargé de l'information dans le gouvernement Couve de Murville (juillet 1968-juin 1969).

Ministre des Transports dans le troisième gouvernement de M. Raymond Barre depuis le 5 avril 1978, M. Le Theule avait défendu la position de fermeté des pouvoirs publics pour la liberté d'accès aux grands ports, durant la longue grève des marins pêcheurs d'août dernier. (ats, reuter)

En France Mort du ministre de la Défense

► Suite de la première page

Pour la première fois ministre aux départements et territoires d'outre-mer en 1968 (4e cabinet Pompidou), il est ensuite nommé secrétaire d'Etat chargé de l'information dans le gouvernement Couve de Murville (juillet 1968-juin 1969).

Ministre des Transports dans le troisième gouvernement de M. Raymond Barre depuis le 5 avril 1978, M. Le Theule avait défendu la position de fermeté des pouvoirs publics pour la liberté d'accès aux grands ports, durant la longue grève des marins pêcheurs d'août dernier. (ats, reuter)

Dans certaines villes italiennes

Des quartiers entiers travaillent «au noir»

Dans certaines villes d'Italie, «des quartiers entiers sont transformés en ateliers occultes spécialisés particulièrement dans la fabrication de chaussures et d'articles d'habillement», révèle notamment une étude sur les travailleurs clandestins.

Ces ateliers se déplacent «bien vite, dès qu'un contrôle de l'inspection du travail est en vue», précise l'étude publiée par la «Revue internationale du travail» qui constate que les articles ainsi produits portent non seulement préjudice aux entreprises travaillant dans la légalité mais constituent aussi une concurrence déloyale au niveau international dans l'industrie des chaussures et, en particulier, dans celle des textiles qui, sans cela déjà, connaît depuis un certain temps une situation fort difficile.

Il existe un trafic bien organisé de main-d'œuvre immigrée destinée au «travail au noir» dans bien des pays d'Europe occidentale ainsi qu'aux Etats-Unis. Le Département américain de la justice situait, en 1976, entre quatre et six millions le nombre des travailleurs immigrants illégaux dans le pays. En Allemagne fédérale, le nombre des travailleurs immigrants illégaux oscillerait actuellement entre 200.000 et 300.000.

Les heures de travail «au noir», qui ne sont donc pas déclarées aux impôts, entraînent des pertes croissantes. En Suède, où le fisc est particulièrement exigeant, la perte serait de deux milliards de couronnes, pour atteindre en Allemagne fédérale dix milliards de marks. Pour sa part, l'Etat français aurait vu lui échapper, il y a deux ans, 18 milliards de francs français de cotisations au titre sécurité sociale et six milliards à celui de l'impôt de la TVA.

l'emploi des armements nucléaires américains, et les sérieuses répercussions sociales qui résulteraient d'un incident sur l'abus de toute arme nucléaire américaine, il est impératif que les armes nucléaires américaines soient effectivement protégées, quel que soit l'endroit où elles se trouvent».

Le GAO indique que le Pentagone a approuvé ces conclusions sur la nécessité d'accélérer l'établissement de mesures de sécurité. Mais le résumé précise que le Département de la Défense craint que certaines options suggérées soient contre productives.

Le résumé ne donne pas la liste de toutes les options, mais suggère que les Etats-Unis fournissent l'argent pour renforcer la sécurité de toutes les armes nucléaires, où qu'elles soient, avec la chance de récupérer l'argent plus tard.

OPINION

Coupables d'indifférence

► Suite de la première page

Car enfin, dans nos démocraties dont nous sommes si fiers, le peuple se veut souverain, et l'action de ses dirigeants n'est en principe que l'expression de sa volonté majoritaire.

De plus, si l'on ne croit pas à l'efficacité des filières officielles, on rappellera qu'en dépit de la crise et du chômage, les magasins regorgent de victuailles et de gadgets inutiles, que l'obésité reste l'ennemi qui menace le plus directement la majorité d'entre nous, et que l'UNICEF n'a jamais refusé les contributions individuelles.

La Suisse, comme d'autres pays européens, a démontré à l'occasion du séisme qui a ravagé l'Italie du Sud, que malgré l'inhumanité croissante de nos sociétés modernes, le malheur des autres était encore capable de la toucher.

Or si rien n'est fait, à tous les niveaux, pour tenter de résoudre les terribles problèmes qui assaillent le tiers monde, l'année prochaine à nouveau douze, treize, quatorze millions d'enfants mourront de faim, de maladie, victimes de notre indifférence.

Mais alors nous ne pourrions pas dire: «Nous ne savions pas». Roland GRAF

Tchad: les forces françaises prêtes à intervenir à tout moment

► Suite de la première page

Du côté libyen, cette déclaration n'a suscité aucune réaction mais dans un entretien accordé au «Monde», le commandant Jalloud, chef du gouvernement libyen, a souligné que son pays agit conformément aux accords passés mais «le Tchad est un voisin et nous ne pouvons accepter que Sadate, aidé par les Américains, y installe avec Hissène Habré un régime hostile à la Libye».

Selon le ministre français de la Coopération, M. Robert Galley, il y aurait 4000 soldats placés sous le commandement libyen au Tchad dans les secteurs de Gougaia, Faya Largeau et au nord de N'Djamena. Il s'agirait essentiellement d'une légion islamique disposant de blindés qui soutient les troupes du «gouvernement d'Union nationale de transition du Tchad» (GUNT) du président Goukouni Weddeye contre les Forces armées du Nord (FAN) du commandant Hissène Habré.

Si le GUNT affirme que la victoire est proche et que les deux tiers de la capitale sont occupés, il semblerait que les combats soient toujours indécis.

Dans les milieux proches du ministère de la Défense, on faisait remarquer que les informations du journal «Libération» sûr d'une éventuelle intervention française relevaient de la «fiction» mais on ne les démentait pas. (ap)

A l'issue des premières élections générales en Ouganda depuis 18 ans Le retour au pouvoir de M. Milton Obote

► Suite de la première page

Mais l'armée a manifesté de nouveau sa présence à Kampala, dans la nuit de samedi à hier, en tirant en l'air ou à blanc, tandis que le commandement en chef de l'armée de libération nationale a indiqué, dans un communiqué, que les forces de sécurité avaient reçu pour ordre de réagir avec fermeté à tout acte de violence.

RÉACTION TANZANIENNE

Le chef de l'Etat tanzanien, M. Julius Nyerere, a été le premier à féliciter dès samedi le nouveau président de l'Ouganda et une délégation doit arriver de Dar-es-Salaam pour la prestation de serment de M. Obote, aujourd'hui à Kampala.

L'armée tanzanienne a largement contribué au renversement de M. Idi Amin Dada en 1979. Près de dix mille policiers et soldats tanzaniens stationnent encore dans le pays et assurent la sécurité des bâtiments officiels. Ils ont notamment participé à la reconquête du West Nile, envahi par des soldats d'Amin en octobre dernier, rappellent-on.

Avec le retour de l'Ouganda à un gouvernement démocratique, M. Nyerere

Prévisions météorologiques

Le ciel sera couvert ou très nuageux et des précipitations se produiront. Limite des chutes de neige entre 800 et 1000 mètres. En plaine, la température sera voisine de 6 degrés cet après-midi.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Un espoir perdu

La junte des militaires au pouvoir au Salvador compte désormais un membre de moins. L'intérêt ne réside guère dans le fait qu'il n'y ait plus que quatre hommes au lieu de cinq précédemment. Ce qui est plus grave, c'est que celui qui ne sera plus là est justement l'homme sur lequel reposait une bonne partie des espoirs du peuple salvadorien de voir leur régime sinon s'humaniser, du moins se libéraliser quelque peu.

Le colonel Majano, évincé de la junte, bénéficie d'une «promotion» dont il se serait certainement volontiers passé. Ce n'est pas depuis Madrid, où il occupera un poste à l'ambassade, que ses possibilités de manœuvre seront augmentées. L'homme fort de la tendance libérale de la junte devaient pourtant s'attendre à être tôt ou tard mis à l'écart.

Récemment, plusieurs de ses compagnons politiques avaient été mis hors d'état de nuire de manière plus brutale et expéditive. Ainsi, après avoir perdu dans un premier temps la direction de la junte, les plus modérés parmi les militaires se trouvent cette fois-ci complètement évincés du pouvoir. Les liens présumés du colonel Majano avec certains milieux d'extrême-gauche, même s'ils n'ont toujours pas pu être prouvés formellement, auront fini par causer sa perte.

Le cercle infernal s'est donc rebouclé au Salvador, et il est à craindre que les hommes forts du pays, beaucoup moins divisés après le départ de leur «brebis galeuse», et de plus fortement irrités par l'attitude des Etats-Unis, qui viennent de suspendre leur aide, accentuent encore la répression.

Depuis quelques semaines, la situation n'a cessé de se détériorer. Après l'assassinat de six responsables politiques de gauche par un commando d'extrême-droite et les affirmations de M. Majano selon lesquelles les auteurs de ces crimes auraient pu être soutenus par certains membres de la junte, ou du moins couverts par elle, il est évident que la situation ne pouvait qu'évoluer. Elle semble malheureusement avoir progressé plutôt dans le mauvais sens.

Le renforcement de la majorité conservatrice à la tête du pays va mettre l'opposition dans l'obligation de se confiner elle aussi dans des positions plus dures et il lui sera d'autant plus difficile de poursuivre son action au travers d'opérations dont la violence serait exempte.

C'est regrettable, car au Salvador, le sang des innocents n'a déjà que trop abondamment coulé inutilement.

Claude-André JOLY

A l'issue des premières élections générales en Ouganda depuis 18 ans Le retour au pouvoir de M. Milton Obote

Sur 126 sièges à pourvoir, rappelés-t-on, le Congrès du peuple ougandais (UPC), le parti de M. Obote, en a remporté 68, contre 48 au Parti démocratique (DP) et un au Mouvement patriotique ougandais, selon les derniers résultats connus. Les résultats n'ont pas encore été annoncés dans neuf circonscriptions.

LES OBSERVATEURS DU COMMONWEALTH SATISFAITS

Le chef de la délégation d'observateurs du Commonwealth chargée de surveiller les élections s'est déclaré hier satisfait du déroulement du scrutin.

M. Ebenezer Moses Debrah (Ghana) a démenti des informations de la presse britannique selon lesquelles la délégation a quitté l'Ouganda prématurément par mécontentement devant le déroulement de la consultation.

«Nous sommes partis quand notre tâche a été achevée», a-t-il dit, en escale à l'aéroport de Londres.

«Mis à part quelques incidents, nous estimons que le résultat du scrutin reflète l'opinion du peuple ougandais», a-t-il dit. (ats, afp, reuter)

● LISBONNE. — M. Francisco Pinto Balsemão a été choisi pour succéder à M. Sa Carneiro à la tête du Parti social démocrate. Il est également pratiquement certain qu'il lui succédera aussi comme premier ministre.

● JÉRUSALEM. — Israël a annoncé hier la démission du chef des services de sécurité du pays, M. Abraham Ahituv.